

2025

# Rapport RSE

Responsabilité  
sociétale  
d'entreprise





# Sommaire



## Clés de lecture 03

Message du Président et du Directeur général	04
Points forts 2025	06
Engagements de longue date	07
Les certifications	08
La banque et sa chaîne de valeur	09
Les engagements de la BCN	12
La gouvernance RSE	13
Périmètre du rapport RSE	15
Les enjeux du développement durable à la BCN	16
Contribuer aux Objectifs de développement durable	24
Influence sur les Objectifs de développement durable	25



## Environnement AXE I 26

Ambition et objectifs	27
Introduction	28
L'impact environnemental	31
Les aspects ESG des produits et services	37



## Social AXE II 48

Ambition et objectifs	49
Introduction	50
Emploi, égalité et diversité	52



## Economie AXE III 66

Ambition et objectifs	67
Introduction	68
Création de valeur régionale	70



## Gouvernance AXE IV 79

Ambition et objectifs	80
Introduction	81
Culture d'entreprise responsable	83
Protection des données et Cybersécurité	88
Pratiques commerciales et de conseils	91



## Annexes et Index GRI 94

Lexique des abréviations	95
Charte éthique	96
Index du contenu des normes GRI	100
Rapport du réviseur externe	114



# Clés de lecture



# Chère lectrice, Cher lecteur,

---

L'année 2025 a été marquée par des vents géopolitiques contraires qui ont mis la durabilité à rude épreuve. Dans ce contexte exigeant, la Banque Cantonale Neuchâteloise a poursuivi avec détermination son engagement, fidèle à la vision qui guide son action depuis 1883 : contribuer au développement d'une région forte, responsable et tournée vers l'avenir.

Plus que jamais, la BCN a veillé à intégrer les dimensions environnementales, sociales et économiques au cœur de ses décisions et de ses processus. Notre ambition demeure inchangée. Nous voulons rester, à l'horizon 2030, LE partenaire bancaire régional de référence, capable d'accompagner la population, les entreprises et notre personnel avec agilité, durabilité et solidité. Cette agilité dans notre organisation nous permet de répondre aux besoins de notre clientèle tout en anticipant les évolutions du marché et de la société.

Malgré les incertitudes, notamment sur les réglementations à venir, l'année a été riche en avancées. La signature des Principes de l'investissement responsable des Nations Unies (UN-PRI) marque une étape importante dans le renforcement de notre politique dans ce domaine, tout comme notre volonté de développer un dialogue actionnarial actif avec les entreprises.

Cet engagement se construit en partenariat, les collaborations s'avérant nécessaires, également au niveau régional, pour poursuivre ce chemin de progrès. Nous nous réjouissons ainsi du soutien financier apporté à la renaturation du Marais-Rouge aux Ponts-de-Martel, un projet local de contribution environnementale mené main dans la main avec l'Etat de Neuchâtel. Nous pouvons également évoquer ici le développement de la plateforme Need, aux côtés de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI), afin d'encourager les entreprises du canton à progresser sur la voie de la durabilité.

Cet engagement se construit en partenariat, les collaborations s'avérant nécessaires, également au niveau régional, pour poursuivre ce chemin de progrès.





**Jean Studer**  
Président du Conseil d'administration

**Pierre-Alain Leuenberger**  
Directeur général

Sur le terrain, notre réseau de points de vente continue de tisser un lien essentiel avec la population, lien très précieux comme l'a rappelé l'inauguration de notre centre de conseils du Landeron entièrement rénové en fin d'année.

En interne, la formation de nos collaboratrices et collaborateurs demeure une priorité afin de renforcer les compétences liées aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), ce qui leur permet d'accompagner la clientèle avec plus d'aisance et de pertinence sur ces thématiques en constant développement.

En parallèle, les équipes s'attèlent au renforcement des produits, comme la gamme hypothécaire EcoHabitat – qui a bénéficié d'un élargissement des conditions notamment, et au développement de nouvelles solutions pour permettre une économie plus résiliente et respectueuse des générations futures.

La solidité financière de la BCN, portée par une gestion rigoureuse et un personnel investi, constitue un socle indispensable pour poursuivre ces engagements. Nous

avons la conviction que la transition ne pourra se faire qu'en étroite collaboration avec notre clientèle, les acteurs économiques et les collectivités publiques.

Nous vous invitons à découvrir ce troisième rapport de responsabilité sociétale d'entreprise, reflet de nos actions, de nos engagements et de notre volonté d'avancer collectivement vers un avenir plus durable.

Excellente lecture !

**Jean Studer**  
Président du Conseil d'administration

**Pierre-Alain Leuenberger**  
Directeur général



# Points forts 2025

## Signature des UN-PRI

La BCN a pris plusieurs mesures afin de renforcer son approche de l'investissement responsable. Elle a tout d'abord adhéré à l'initiative d'investisseurs internationaux et des Nations Unies (UN-PRI) dans ce domaine.

En rejoignant les quelque 5000 signataires à travers le monde, la banque s'engage à mettre en œuvre les six Principes pour l'investissement responsable, comme la prise en compte des questions environnementales, sociales et de gouvernance dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissement. Elle poursuit ainsi un chemin d'amélioration au long cours.

Afin de renforcer sa politique d'investissements durables, elle a également développé une politique d'actionnariat actif. Elle vise ainsi, via l'exercice des droits de vote et le dialogue avec les actionnaires des entreprises également appelé engagement actionnarial, à dialoguer avec les entreprises présentes dans un portefeuille afin d'induire des changements positifs des investissements sur l'environnement et la société.

## Renaturation d'un marais aux Ponts-de-Martel

Fidèle à son ancrage régional, la BCN a soutenu un projet de revitalisation de la tourbière des Ponts-de-Martel. Jusqu'à présent, la banque contribuait à la protection de l'environnement en finançant des projets de compensation carbone à l'étranger. Grâce à un partenariat établi avec le canton de Neuchâtel pour la renaturation du site du Marais-Rouge, elle a choisi de relocaliser son engagement volontaire en soutenant une action concrète sur le territoire, contribuant ainsi à la préservation du patrimoine naturel neuchâtelois.

A terme, le projet permettra de remettre en eau 2,1 hectares de marais exploités jusqu'au début des années 1990 pour l'extraction de tourbe. Une fois le biotope renaturé, les émissions de CO<sub>2</sub> liées au drainage et à l'assèchement de la tourbe seront stoppées et la fonction de puits de carbone restaurée. Le projet offre également un bénéfice majeur pour la biodiversité, en permettant au marais de retrouver son rôle d'habitat naturel favorable à de nombreuses espèces.



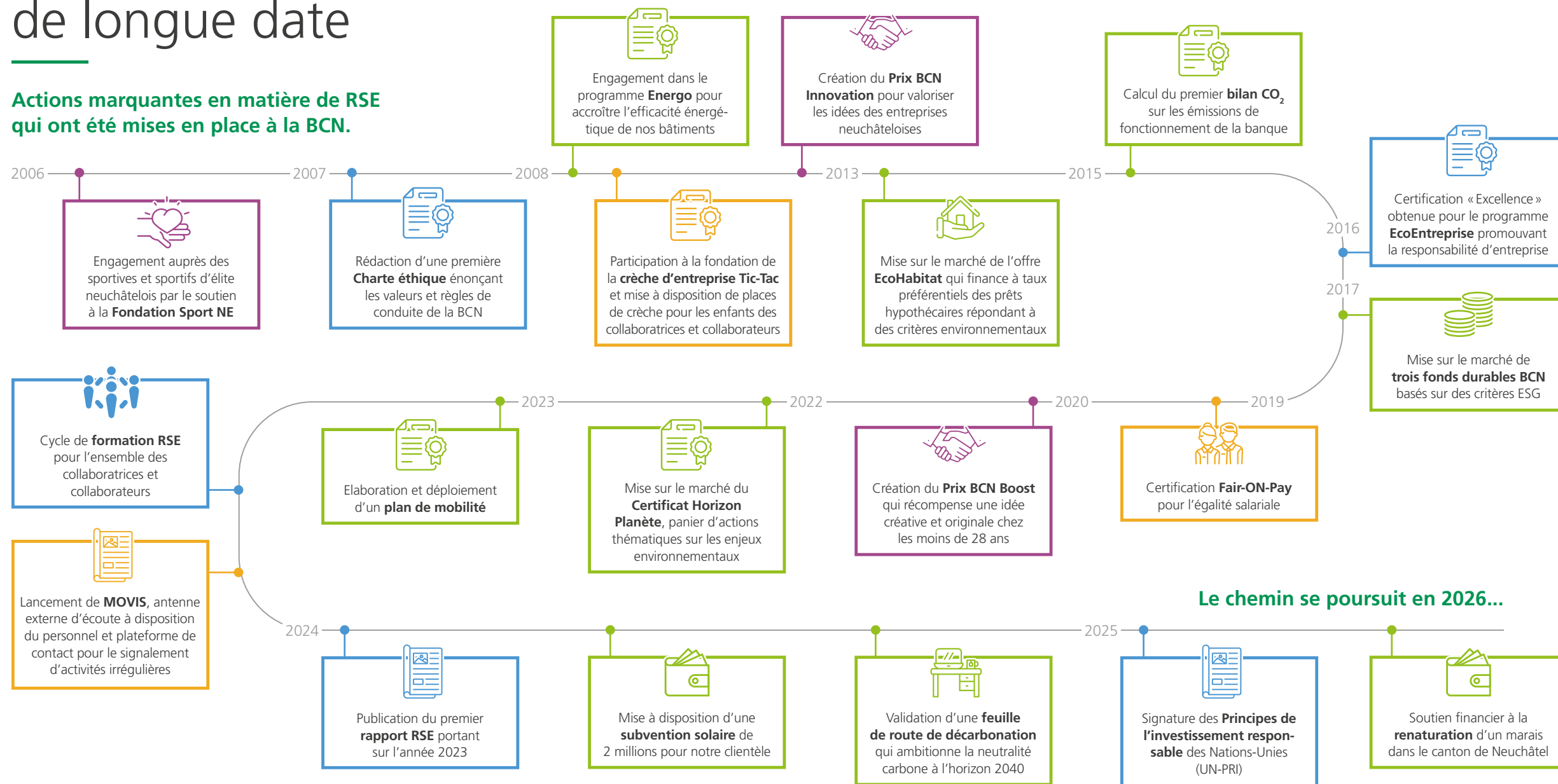
## Renforcement du produit EcoHabitat

La BCN a repensé son offre hypothécaire EcoHabitat en 2025. Cette évolution, effective depuis août, vise à renforcer son impact en la rendant plus accessible et compétitive tout en augmentant l'influence de la banque sur le parc immobilier du canton. L'intégration de la plateforme numérique myky simplifie également l'évaluation des projets et la compréhension des bénéfices liés au produit. Afin de toucher un plus grand nombre de propriétaires, les critères d'éligibilité ont été élargis. L'offre dédiée à la rénovation a également été harmonisée avec un taux préférentiel. Ces évolutions ont pour objectif de dynamiser le produit.

Pour garantir le succès de cette transformation, un programme de formation dédié a été déployé auprès des conseillères et des conseillers. Il vise à faciliter la compréhension des nouveaux critères et à consolider leur argumentaire de vente, afin qu'ils soient des relais efficaces de cette offre durable. Ce dispositif de support se poursuit en 2026 avec de nouveaux développements.

# Engagements de longue date

## Actions marquantes en matière de RSE qui ont été mises en place à la BCN.



# Les certifications



Développement durable  
**La BCN est certifiée  
EcoEntreprise  
« Excellence »**



Equité salariale  
**L'engagement de la BCN  
comme employeur  
équitable est reconnu**

## Autres éléments clés



Hypothèques  
**Une prime écologique pour  
les constructions ou  
rénovations durables**



Investissements  
**Trois fonds de placement  
et un certificat BCN  
à caractère durable**



Formation  
**La BCN forme et suit  
une vingtaine d'apprenti-e-s  
chaque année**



Satisfaction clientèle  
**La qualité de nos services  
est reconnue par  
la population neuchâteloise  
elle-même\***

\* L'approche méthodologique et les résultats détaillés sont disponibles en page 92.

# La banque et sa chaîne de valeur

**Fondée en 1883, la Banque Cantonale Neuchâteloise est un établissement de droit public, dont le capital de CHF 100 millions est entièrement détenu par le Canton.**

## Mission

Comme le précise la [loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise](#), celle-ci exerce son activité en toute indépendance de l'Etat. Elle est dotée de sa propre personnalité juridique. Son siège est à Neuchâtel.

La BCN est au bénéfice d'une garantie totale de l'Etat sur ses engagements. Cette garantie étatique, intégrale et sans limites, s'applique à tous les avoirs de la clientèle auprès de la BCN, c'est-à-dire à tous les avoirs déposés et inscrits dans ses livres (comptes privés, épargne, à terme, épargne 3<sup>e</sup> pilier ou encore obligations de caisse émises par la BCN).

La banque rémunère cette garantie en versant annuellement au Canton une rétribution déterminée sur la base de l'écart entre les fonds propres exigibles réglementairement et les fonds propres effectifs.

Par ailleurs, la banque est soumise à la surveillance intégrale de l'Autorité de surveillance des marchés financiers, la FINMA.

Dans le cadre de ses activités de banque universelle, c'est-à-dire dédiées aux affaires de détail et de proximité avec sa clientèle de particuliers, à la banque de crédit aux entreprises et à la banque de gestion de fortune, la BCN accorde la même attention à toutes les demandes qui lui sont faites.

Seul établissement financier neuchâtelois à disposer de tous les métiers de la banque, la BCN est leader sur le marché cantonal.

Sa connaissance intime du tissu neuchâtelois permet d'apporter une vraie valeur ajoutée à ses services; celle-ci se concrétise notamment par les conseils que ses collaboratrices et collaborateurs apportent à la clientèle dans la gestion quotidienne de ses affaires, le crédit ou la gestion de fortune.

Dans l'exercice de son activité de banque universelle, la mission de la BCN est sans équivoque: elle doit être au service des personnes, des entreprises et des institutions ayant un domicile, un siège ou un établissement dans le canton. Dans une perspective plus large, la BCN s'engage aussi auprès des Neuchâteloises et Neuchâtelois par son soutien et ses activités de sponsoring dans les domaines du sport, de la culture, de l'économie et de la formation.





## Vision

A l'horizon 2030, la BCN veut rester LE partenaire bancaire régional de référence.

Elle accompagne avec agilité, durabilité et solidité sa clientèle, son personnel et l'ensemble de la population neuchâtelaise tout au long de leur cycle de vie.

4  
Quatre valeurs d'égale importance  
guident la banque.

Proximité – Fiabilité  
Qualité – Responsabilité

## Valeurs

Dans un environnement concurrentiel exigeant plus de transparence, d'éthique et de dialogue, quatre valeurs d'égale importance guident la banque, contribuent à la réussite de l'établissement et charpentent son action dans le développement durable.

Faisant partie intégrante de la Charte éthique de la banque, les voici telles qu'énoncées dans celle-ci :

### Proximité

Présents dans toutes les régions du canton de Neuchâtel, nous sommes au service de l'ensemble de la population neuchâtelaise. Nous connaissons le canton, ses spécificités, et tissons un lien durable avec la clientèle et les partenaires.

### Fiabilité

Nous appliquons des normes éthiques élevées pour proposer des produits et services pérennes à notre clientèle. Nous développons nos compétences de manière continue afin de trouver des solutions fiables et efficaces aux défis quotidiens.

### Qualité

Nous proposons des conseils avisés à la clientèle. Grâce à notre professionnalisme, nous cherchons à atteindre un haut niveau de satisfaction de la clientèle en lui offrant un service de qualité irréprochable.

### Responsabilité

Nous visons des relations d'affaires respectueuses en agissant de manière éthique et intègre, ainsi qu'en répondant aux besoins de la clientèle de manière transparente et responsable.

Nous avons conscience de l'empreinte de nos actions sur l'environnement et la société, et nous nous engageons à réduire ou à éviter les impacts négatifs.



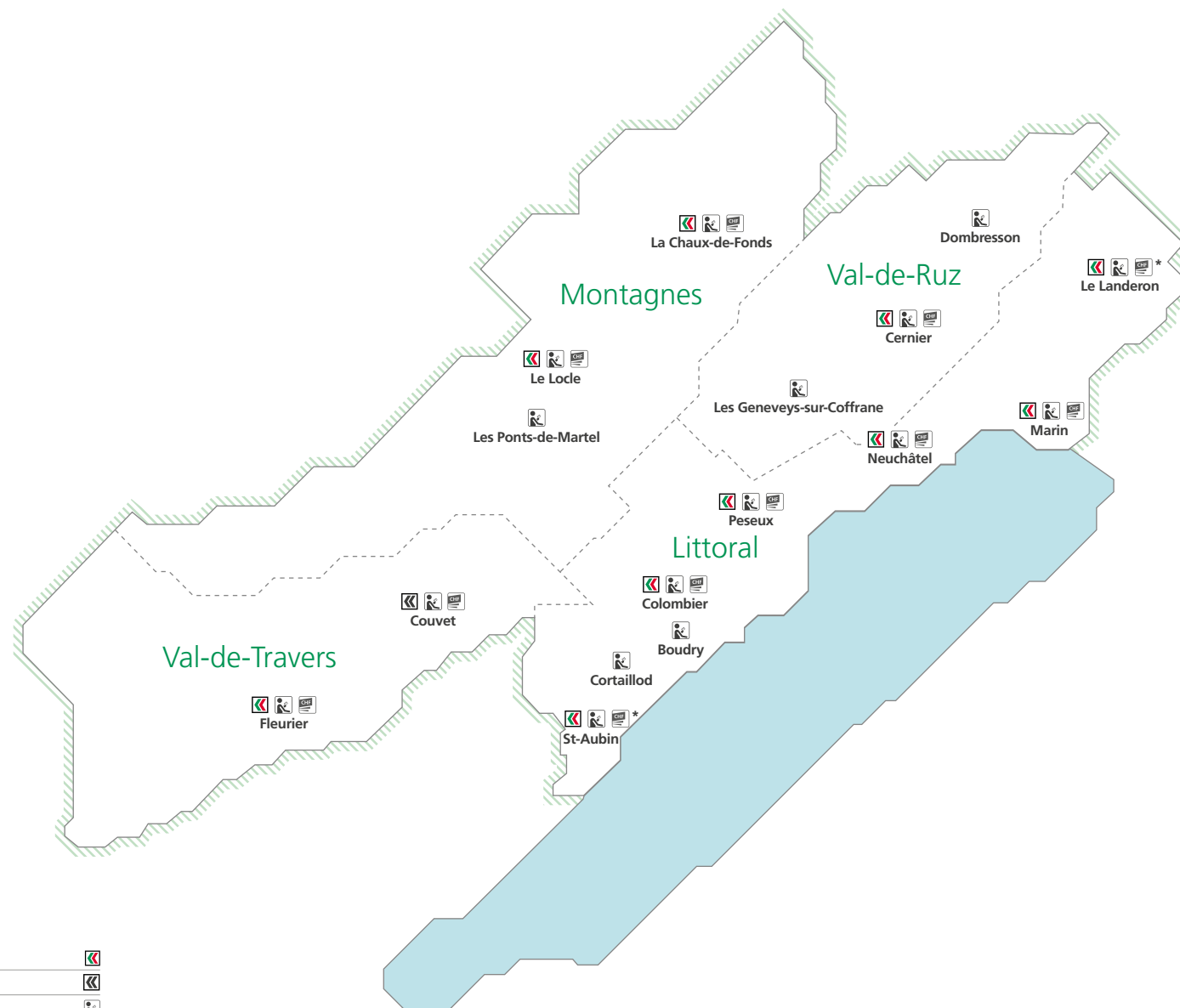
## Ancrage régional

Forte de 342 collaboratrices et collaborateurs (apprenti·e·s et stagiaires non compris à fin 2025), la BCN a un réseau de 11 points de vente répartis sur tout le territoire cantonal, complétés par 39 bancomats et appareils de versement.





Cette infrastructure lui permet de « contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle », mission qui lui est conférée par la loi.

Elle privilégie ainsi les solutions sur mesure et offre à ses clientes et clients le réseau bancaire le plus important du canton.

Un centre de conseils téléphoniques et de e-services (BCN-Netbanking et BCN Mobile banking) vient compléter le dispositif pour offrir des canaux d'interaction modernes avec la clientèle.



### Légendes

- Centre de conseils 
- Agence 
- Bancomat, prélèvement de billets 
- Appareil de versement, billets et pièces de monnaie 
- \* Uniquement les billets

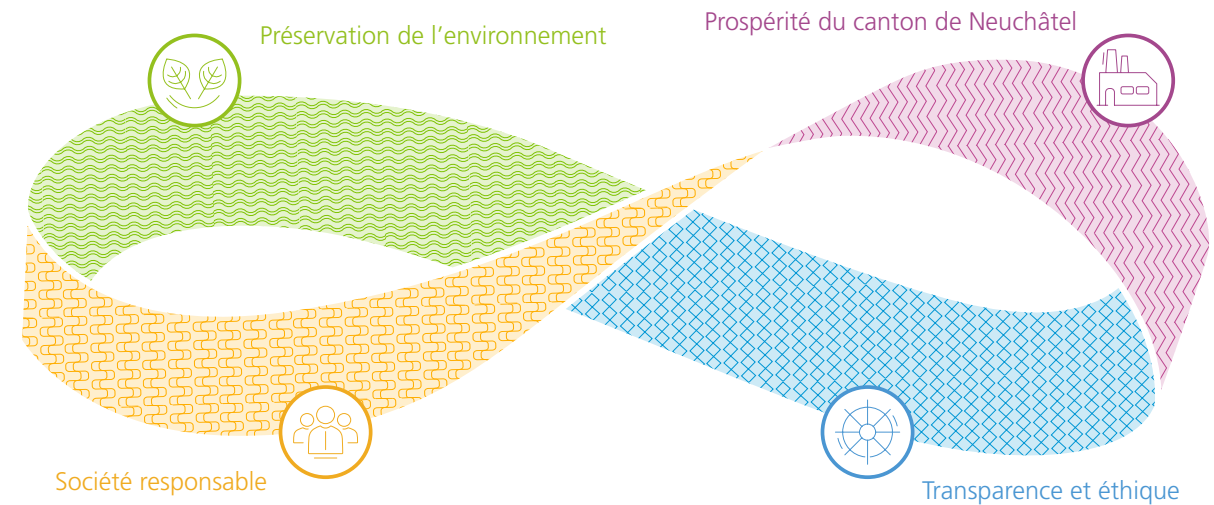
# Les engagements de la BCN

**Le développement économique ne peut plus se concevoir sans garantir la protection environnementale et la pérennité du progrès social. En tant que banque cantonale au service de sa région, la BCN a pleinement conscience de son rôle moteur et assume ses responsabilités économiques, sociales et environnementales. Elle s'emploie à améliorer en continu ses performances en matière de développement durable.**

Depuis une quinzaine d'années, la BCN est engagée en faveur du développement durable et en intègre les principes dans sa politique de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Elle déploie ainsi son engagement sociétal et environnemental au sein de ses métiers, de ses processus de gestion, y compris des risques, et dans ses décisions, avec une vision à long terme.

Les engagements de la BCN en matière de RSE s'articulent autour de quatre axes : les piliers traditionnels de la RSE (environnemental, social et économique) ainsi que celui de la gouvernance, socle indispensable dans la conduite responsable de l'entreprise.

- S'engager en faveur de la préservation de l'environnement.
- Contribuer à l'élaboration d'une société responsable.
- Soutenir durablement la prospérité du canton de Neuchâtel.
- Organiser les activités de la banque de manière transparente et éthique.



Depuis 2012, la démarche RSE de la BCN est évaluée par le Certificat [EcoEntreprise](#) inspiré du référentiel international ISO 26000. Avec un niveau « Excellence » obtenu en 2016, cette certification constitue un gage de performances RSE élevées et vérifiées annuellement par un audit externe.

Le niveau « Excellence » est confirmé chaque année, et notamment en 2025 par un audit partiel.





# La gouvernance RSE

**Le Conseil d'administration est responsable de l'élaboration de la stratégie de la banque pour atteindre ses buts, y compris en termes de responsabilité sociale d'entreprise.**

La durabilité a été définie comme un axe stratégique de l'établissement. La direction générale est chargée d'implémenter la stratégie déterminée par la plus haute instance de la banque. Pour cela, elle s'appuie sur le Comité RSE, chargé de la mise en œuvre de la stratégie de la banque dans ce domaine.

La BCN possède également un service spécifique au domaine RSE, qui assure la coordination au sein de l'établissement, l'implémentation et le suivi des actions définies. Il travaille en étroite collaboration avec tous les départements et services de la banque concernés par la durabilité.





Le Comité RSE est composé de 9 membres et est présidé par la responsable RSE, Marie-Laure Chapatte, directement rattachée au directeur général, Pierre-Alain Leuenberger. Celui-ci assure la suppléance de la présidence du Comité RSE.

L’an dernier, le comité a été élargi avec la nomination du responsable de la Clientèle Entreprises, ce qui permet d’avoir une bonne représentativité des activités commerciales directes au sein de cet organe.

### Composition 2025 du Comité RSE (au 31.12.2025)

Responsable RSE	Présidence
Collaboratrice ou collaborateur délégué par la Représentation du personnel	Membre
Représentante ou représentant du Service Marketing & Sponsoring	Membre
Responsable Asset Management	Membre
Responsable Clientèle Entreprises	Membre
Responsable Clientèle Privée	Membre
Responsable Infrastructures immobilières	Membre
Responsable Ressources humaines	Membre
Responsable Risques & Contrôle interne	Membre

Le Comité RSE est notamment chargé du pilotage global de la démarche RSE, de l’élaboration de la feuille de route et du budget, de la définition et du suivi des indicateurs de performance. Il veille à l’intégration des critères RSE et des aspects climatiques au sein de l’ensemble des processus et des activités de la banque. Il s’assure que les activités de la banque sont en ligne avec ses objectifs de développement durable. Il s’occupe de la veille sur ces thématiques et assure le suivi de la communication en matière de RSE.

La fréquence des rencontres du Comité RSE est bimestrielle. Chaque séance fait l’objet d’un procès-verbal à l’intention du Comité de direction afin que ce dernier puisse à son tour appréhender l’alignement entre la stratégie et sa mise en œuvre.

Deux fois par année, une présentation détaillée est réalisée sur le bilan des activités, l’adaptation de la feuille de route et le budget associé notamment auprès du Comité de direction, mais également auprès du Conseil d’administration de la BCN, sa plus haute instance dirigeante.

### Un Comité RSE qui s’élargit

Nombre de membres




# Périmètre du rapport RSE

**Le rapport de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) vient compléter le rapport de gestion de la BCN. Publié séparément et pour la troisième fois sur une base volontaire, il couvre l'exercice 2025 (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025).**

Ce document présente les activités et les objectifs de la BCN en matière de développement durable et décrit la manière dont les principes de RSE influencent concrètement les opérations de l'établissement. Il englobe l'ensemble des domaines d'activité de la banque, les fondations qui lui sont liées, son personnel ainsi que ses 11 sites, tous situés dans le canton de Neuchâtel.

L'objectif de cette publication est d'offrir une vision large, transparente et structurée de l'engagement de la BCN dans les dimensions économique, sociale, environnementale et de gouvernance. Elle s'adresse à toute partie prenante souhaitant comprendre comment la banque appréhende ces enjeux, les intègre dans son modèle d'affaires et les fait évoluer au fil du temps.

Pour structurer son approche, la BCN s'appuie sur les normes GRI (Global Reporting Initiative), un référentiel internationalement reconnu pour le reporting en matière de durabilité. Elle effectue son reporting en référence à ce standard.

Une attention particulière a été accordée à l'exhaustivité et à la cohérence des informations présentées. Comme en 2024, certaines données ont fait l'objet d'une revue limitée par un auditeur externe, renforçant ainsi la fiabilité du rapport. Les données auditées sont signalées par le symbole , aussi bien dans les tableaux publiés dans les pages que dans l'index GRI.

Les certifications EcoEntreprise et Fair-ON-Pay continuent également de faire l'objet d'audits indépendants.

La Direction générale et le Conseil d'administration de la BCN ont validé et approuvé ce rapport.



## Rapport de gestion

Le rapport de gestion 2025 est disponible à l'adresse [www.bcn.ch/rapports](http://www.bcn.ch/rapports)

### Personnes de contact

Fabienne Courvoisier  
Responsable Communication  
& Pôle économique  
[communication@bcn.ch](mailto:communication@bcn.ch)  
032 723 64 18

### Adresses de contact

**Banque Cantonale  
Neuchâteloise**  
Communication &  
Pôle économique  
Place Pury 4  
2000 Neuchâtel



## Rapport RSE

Le rapport RSE 2025 est disponible à l'adresse [www.bcn.ch/rapports](http://www.bcn.ch/rapports)

Marie-Laure Chapatte  
Responsable RSE  
[rse@bcn.ch](mailto:rse@bcn.ch)  
032 723 61 21

**Banque Cantonale  
Neuchâteloise**  
Responsabilité sociétale  
d'entreprise  
Place Pury 4  
2000 Neuchâtel



# Les enjeux du développement durable à la BCN

**Cette section détaille comment la BCN a identifié les enjeux ESG les plus pertinents pour ses activités, en intégrant l'ensemble de sa chaîne de valeur, aussi bien en amont (par exemple avec ses fournisseurs) qu'en aval (par exemple avec sa clientèle).**

Cette démarche structurée en 6 étapes permet de comprendre à la fois comment la banque affecte son environnement par le biais de ses activités (la matérialité d'impact – perspective inside-out) et l'influence des enjeux ESG sur son modèle d'affaires (la matérialité financière – perspective outside-in).



Si les normes GRI exigent uniquement d'adresser la matérialité d'impact, la BCN, persuadée que la gestion des risques et des finances est également touchée par la matérialité financière, enrichit son approche de la durabilité en intégrant également cette perspective.

# 01

Compréhension  
du contexte

## Compréhension du contexte

La première étape a consisté à développer une compréhension fine et multidimensionnelle de l'environnement dans lequel évolue la BCN. Cette phase préparatoire est essentielle pour ancrer l'analyse de matérialité dans la réalité stratégique, économique et sociétale de la banque.

L'étude des évolutions structurelles du secteur financier – digitalisation accélérée, sécurité, nouveaux modèles de distribution – a permis d'identifier les dynamiques susceptibles d'influencer la BCN. De même, les évolutions sociétales, au-delà des comportements et préoccupations de la clientèle, ont été considérées afin de mieux comprendre les enjeux émergents et les sensibilités croissantes auxquelles une banque cantonale doit répondre.

D'ailleurs, en tant que banque ancrée dans un territoire donné, les caractéristiques économiques, démographiques et sociales de ce dernier ont également été intégrées afin de tenir compte du rôle particulier de la BCN dans le tissu local.

La veille documentaire, les obligations légales et les standards internationaux (notamment en matière de durabilité), ainsi que les attentes des autorités de surveillance, ont été intégrées dans la compréhension du contexte pour garantir que l'analyse de matérialité s'inscrive dans un cadre conforme, robuste et aligné avec les meilleures pratiques.

## 02

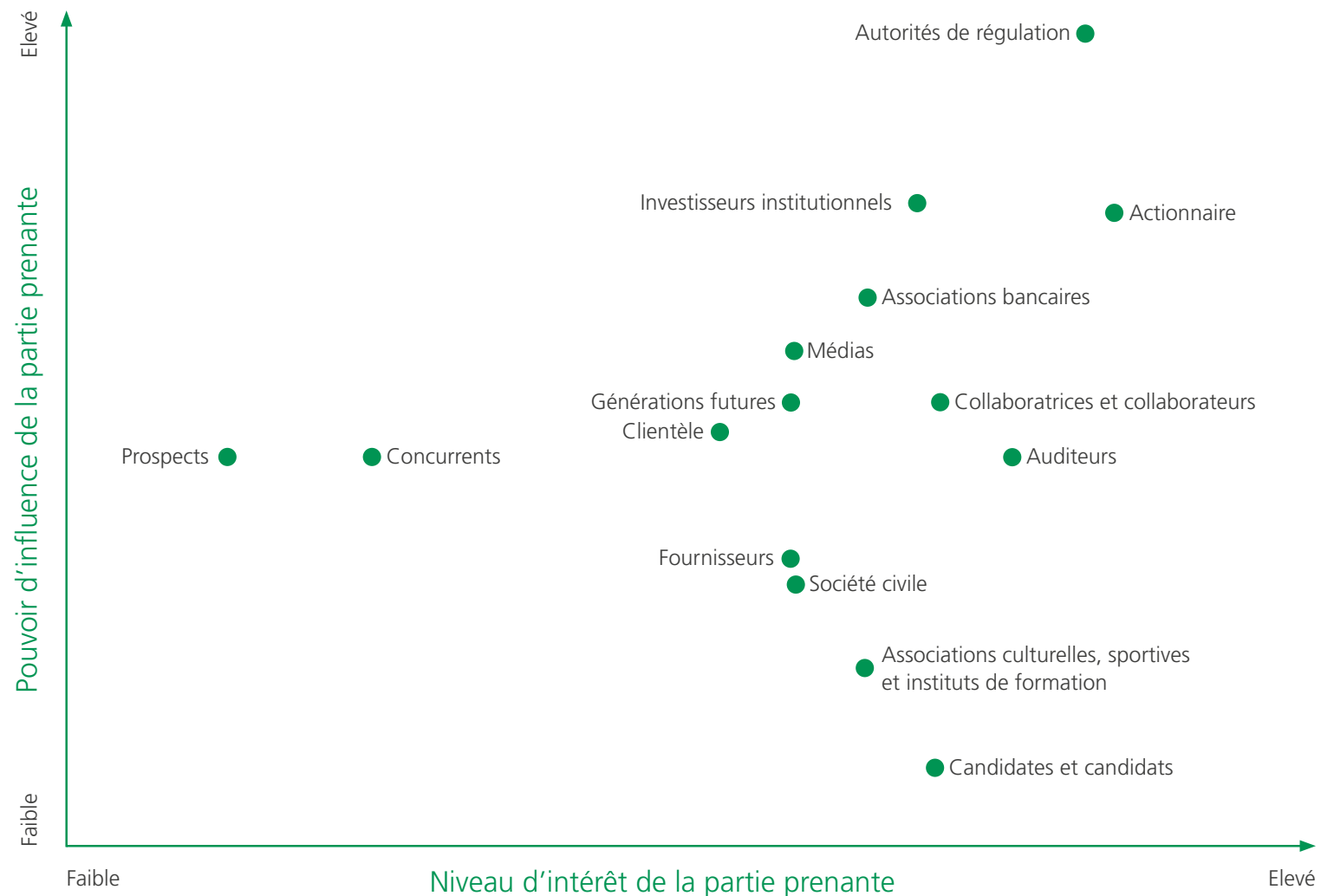
Identification des enjeux ESG potentiels

### Identification des enjeux ESG potentiels

Sur la base des référentiels internationaux (GRI, ESRS), des pratiques du secteur bancaire et des spécificités régionales, la BCN a établi une liste élargie d'enjeux ESG potentiels. Cette analyse a été menée en interne, en impliquant plusieurs niveaux hiérarchiques et différents métiers. Elle a permis d'identifier les impacts potentiels de la BCN tout au long de sa chaîne de valeur et de cartographier les parties prenantes qui intègrent, de près ou de loin, son écosystème.

Elle entend par ici tous les acteurs (économiques ou non) qui contribuent à la valeur économique de la banque ou qui entretiennent des contacts significatifs avec celle-ci dans le cadre global de ses activités.

Ceux-ci sont classés en fonction de leur niveau d'intérêt et de leur pouvoir d'influence. Comme elle présente un score élevé aussi bien du point de vue de l'intérêt que de l'influence, la catégorie « Investisseurs institutionnels » a été ajoutée dans la cartographie des parties prenantes en 2025.



## 03

Sélection des enjeux ESG matériels

### Sélection des enjeux ESG matériels

#### Matérialité d'impact (inside-out)

La BCN a évalué comment ses activités génèrent des impacts sur l'environnement, la société et l'économie régionale. Cette analyse a pris en compte l'ampleur des impacts, leur portée, leur durée, leur caractère positif ou négatif ainsi que leur irréversibilité potentielle. Certains thèmes ont ensuite été regroupés lorsqu'ils étaient très proches pour permettre de dégager les enjeux dits prioritaires.

#### Matérialité financière (outside-in)

En parallèle, la BCN a analysé comment les enjeux ESG externes identifiés dans la matérialité d'impact influencent sa performance, sa résilience et son modèle d'affaires. Cette analyse a intégré la probabilité de l'impact et son intensité et s'est faite de manière qualitative (0 = impact faible à 4 = impact élevé), aucun seuil financier n'ayant été explicité.



#### Terminologie équivalente

A chaque fois que la BCN parle d'« enjeu prioritaire », cela équivaut à la terminologie « thème pertinent » utilisé dans le standard GRI. La banque a fait ce choix car la dénomination « enjeu prioritaire » paraît plus adaptée pour une communication harmonieuse et facilitée auprès des parties prenantes externes. Ainsi, les enjeux matériels du point de vue de l'impact et des finances sont considérés comme prioritaires à la BCN.

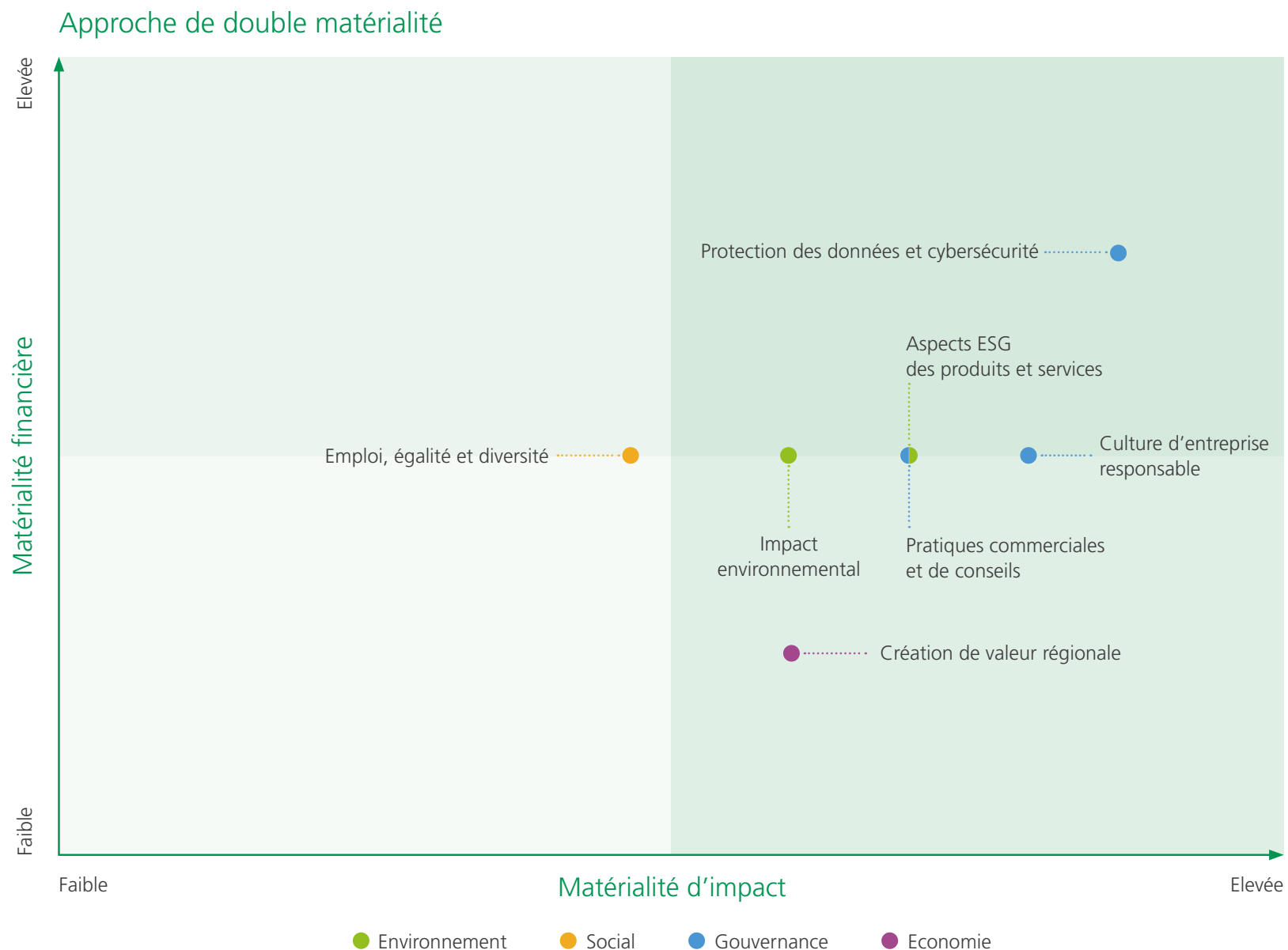


**04**  
Matrice de double matérialité

**Matrice de double matérialité**

Les résultats des analyses inside-out et outside-in ont été croisés pour établir une matrice de double matérialité. Cette matrice permet de visualiser les enjeux les plus significatifs pour la BCN et pour ses parties prenantes, et de prioriser ceux qui doivent être intégrés dans la stratégie ESG. Dès que les thèmes ont un impact matériel ou financier moyen ou élevé, ils ont été considérés comme prioritaires pour la BCN. Les thèmes non matériels pour la banque (comme la gestion des déchets par exemple) ne figurent pas dans la matrice finale. Cela ne signifie pas que l'enjeu n'est pas important, mais que la banque a peu d'impact sur l'enjeu en raison de la nature de ses activités.

Voici les sept enjeux déterminés pour 2026 et leur positionnement.



**05**  
Résultats et reporting sur chaque enjeu pertinent

**Résultats et reporting sur chaque enjeu pertinent**

Les sept enjeux identifiés comme prioritaires font l'objet d'un reporting détaillé dans le présent rapport RSE. Ils sont replacés dans les quatre axes de l'approche BCN (Environnement, Economie, Social et Gouvernance). Par leur proximité, les enjeux environnementaux (Impact environnemental et Aspects ESG des produits et services) ont été regroupés dans une seule matrice « Impacts, Risques et Opportunités » dans le reporting réalisé.

**Environnement**

Aspects ESG des produits et services  
Impact environnemental



**Economie**

Création de valeur régionale



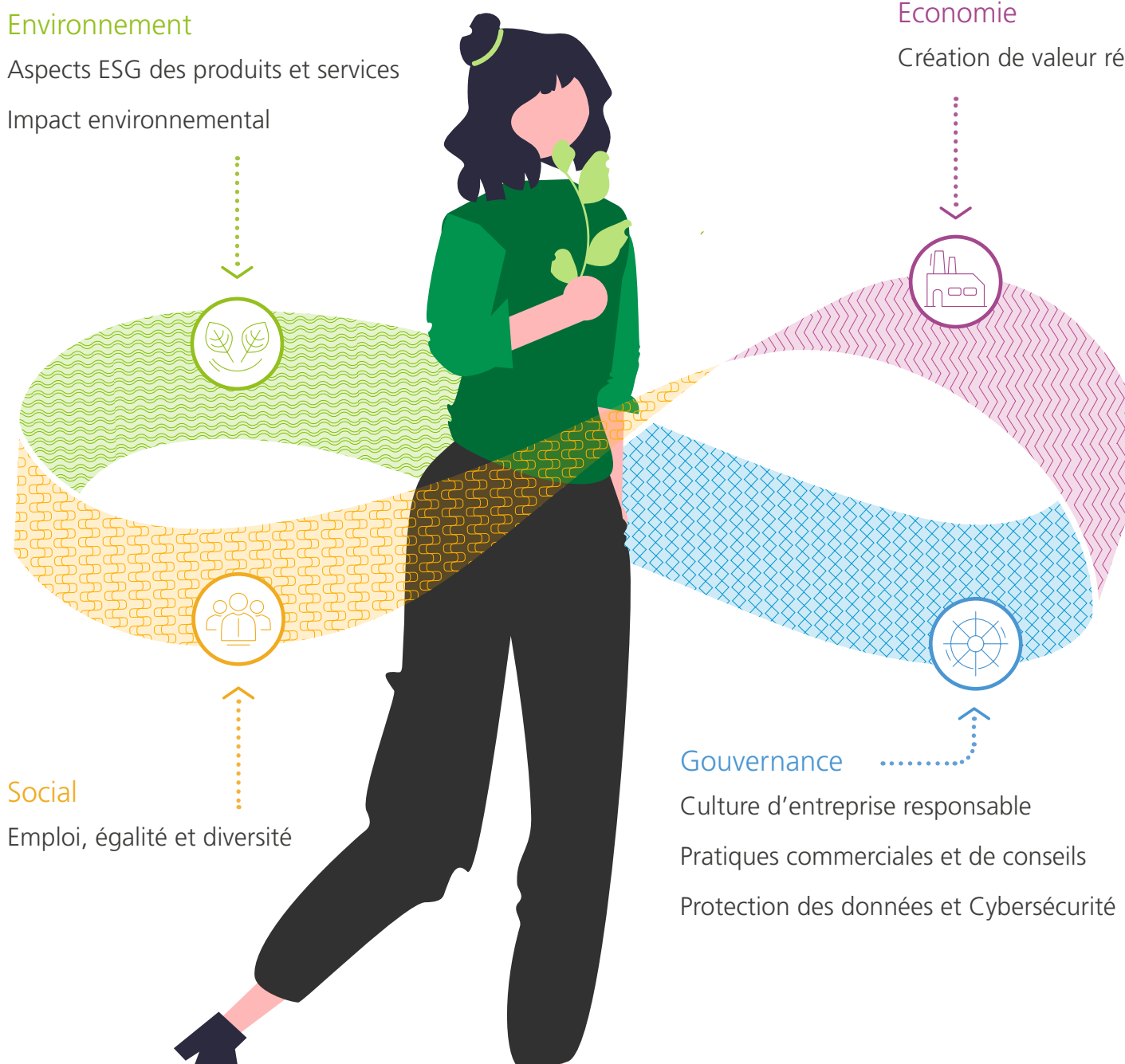
**Social**

Emploi, égalité et diversité



**Gouvernance**

Culture d'entreprise responsable  
Pratiques commerciales et de conseils  
Protection des données et Cybersécurité





### Pour chaque enjeu identifié, la BCN présente :

- Une matrice introductive détaillant les impacts associés, les risques et les opportunités liés ;
- Les actions mises en œuvre pour répondre aux objectifs à long terme et les progrès réalisés par rapport à l'année précédente.

Cette démarche, validée par la Direction générale et le Conseil d'administration, renforce la transparence de la BCN et aligne sa stratégie sur les principes de durabilité et de responsabilité sociétale.

### Nouvel enjeu : Protection des données et Cybersécurité

Au terme de l'analyse de double matérialité, un nouvel enjeu pertinent a été identifié lors de l'exercice 2025. En effet, les constats du marché, l'évolution rapide des risques numériques et les attentes croissantes des parties prenantes ont conduit la BCN à intégrer **la protection des données et la cybersécurité** parmi ses enjeux prioritaires.

Cet ajout reflète l'importance réglementaire et stratégique de garantir la sécurité des données confiées à la banque, la volonté de maintenir un haut niveau de confiance auprès de la clientèle et des partenaires et l'évolution des risques opérationnels liés à la digitalisation du secteur bancaire. Ces thématiques étaient auparavant déjà incluses sous l'enjeu Culture d'entreprise responsable mais font désormais l'objet d'un enjeu propre, toujours dans l'axe gouvernance de la banque.



## 06

Evolution  
de la stratégie  
RSE

### Evolution de la stratégie RSE

Comme expliqué dans les étapes précédentes, l'analyse de double matérialité permet d'identifier les enjeux ESG prioritaires pour la BCN. En effet, à travers ses choix et ses actions, la BCN génère des impacts, directs ou indirects, positifs et négatifs, à plus ou moins long terme, sur ses parties prenantes internes et externes.

La BCN prévoit de revoir son analyse de double matérialité en 2026 en incluant le nouveau standard GRI du secteur. La matérialité financière devrait également être alignée avec la gestion des risques de la banque.

Les bonnes pratiques en matière de RSE exigent que les parties prenantes soient consultées afin de pouvoir prendre en compte leurs recommandations et attentes. La consultation constitue également un moyen d'évaluer les risques et les opportunités générés par l'environnement économique, social et naturel. Une méthodologie interne permet de prioriser les interactions, de déterminer les thématiques et le mode de consultation approprié (focus group, entretien qualitatif, questionnaire quantitatif, note de rendez-vous, etc.). Un calendrier est établi pour assurer une prise en compte régulière de l'ensemble des parties prenantes.

### Engagement des parties prenantes

En 2025, une consultation d'envergure a été réalisée au niveau du personnel de la BCN. En effet, sur une base volontaire, quelque 100 collaboratrices et collaborateurs ont participé à un atelier sur un thème qui les intéressait, toujours en lien avec les enjeux prioritaires. Les échanges nourris ont permis de dégager des pistes à creuser, que ce soit dans l'élaboration de nouveaux produits ou dans l'amélioration de la culture d'entreprise responsable. Toutefois, cette consultation n'a pas fait évoluer l'analyse de matérialité l'an dernier, le personnel étant plutôt en accord avec cette analyse.

Notons que pour remédier à l'impossibilité d'être exhaustif et aller au-delà de la consultation formelle, la BCN soigne ses relations avec la majorité de ses parties prenantes et a noué un climat de confiance avec elles permettant un dialogue ouvert et transparent sur l'ensemble des besoins, des attentes et des exigences de celles-ci. Ainsi, la BCN répond généralement favorablement aux demandes de discussion ou aux sollicitations émanant de ses parties prenantes et répertorie ces interactions.

L'engagement des parties prenantes permet non seulement de faire évoluer la stratégie RSE de la BCN, mais améliore également la compréhension du contexte dans lequel la banque évolue (voir étape 1 du processus).

### Au cœur des métiers bancaires

Validée régulièrement par le Conseil d'administration, la stratégie RSE de la BCN n'est donc pas figée et a pour ambition de s'inscrire au cœur des métiers de la banque. Bien que le rapport de responsabilité sociétale d'entreprise retrace également des actions ponctuelles, ou menées sur un exercice, c'est bien une transformation en profondeur et sur le long terme qui est visée par la BCN.

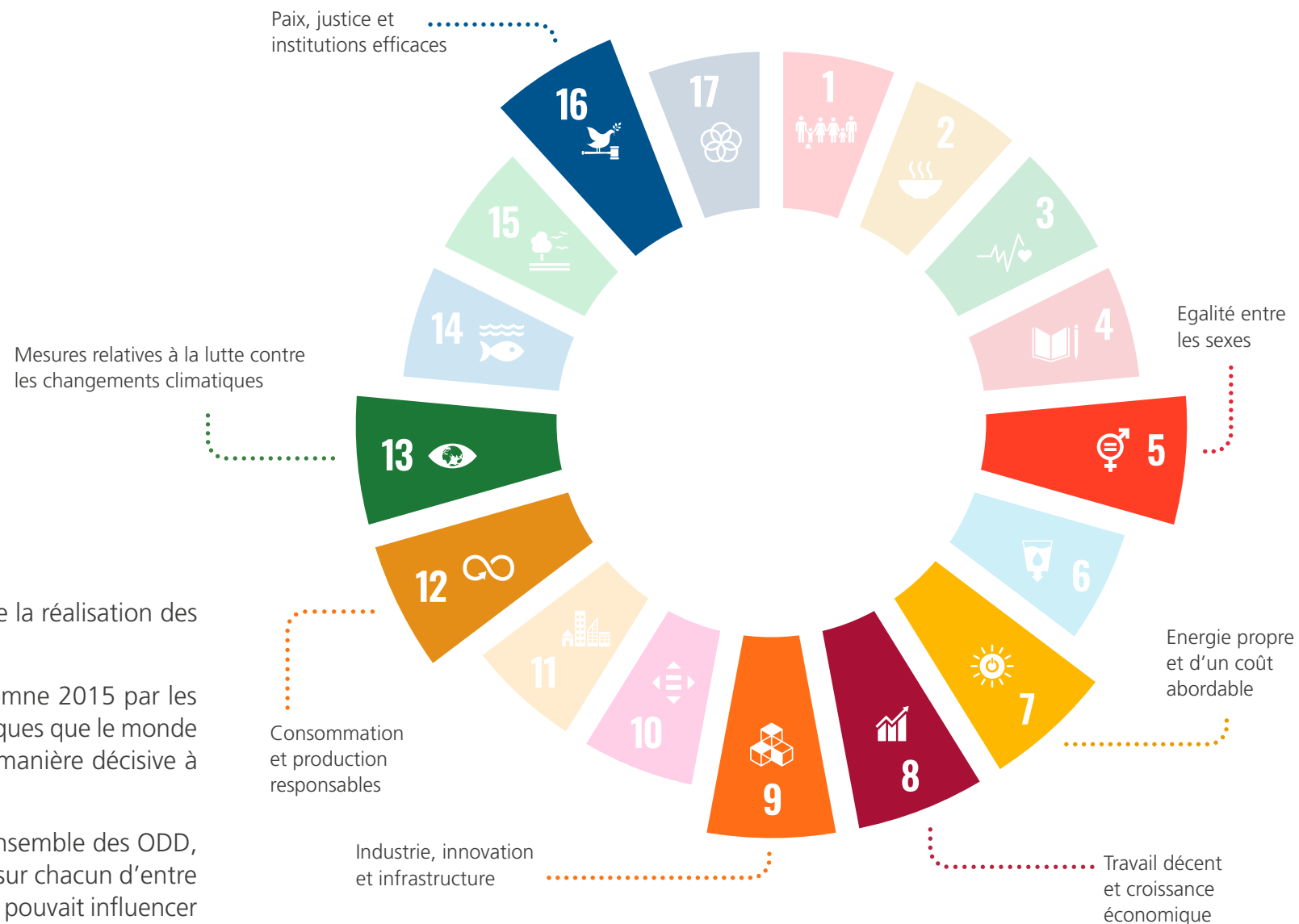


# Contribuer aux Objectifs de développement durable

Par sa stratégie et à travers ses activités, la BCN s'engage en faveur de la réalisation des 17 Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD).

Ces ODD forment la clé de voûte de l'Agenda 2030, adopté à l'automne 2015 par les Nations Unies. Ils définissent les jalons sociaux, économiques et écologiques que le monde devrait atteindre d'ici à 2030. Les entreprises peuvent contribuer de manière décisive à l'Agenda 2030.

Bien que, en tant qu'entreprise, la BCN puisse avoir un impact sur l'ensemble des ODD, de par la nature de ses activités, elle n'a toutefois pas le même impact sur chacun d'entre eux. Elle a donc travaillé sur ces objectifs afin de déterminer lesquels elle pouvait influencer le plus à travers ses quatre axes stratégiques du développement durable. Le tableau en page suivante montre les ODD retenus et le niveau d'influence de la BCN.



# Influence voulue sur les Objectifs de développement durable

- Influence forte
- Influence modérée

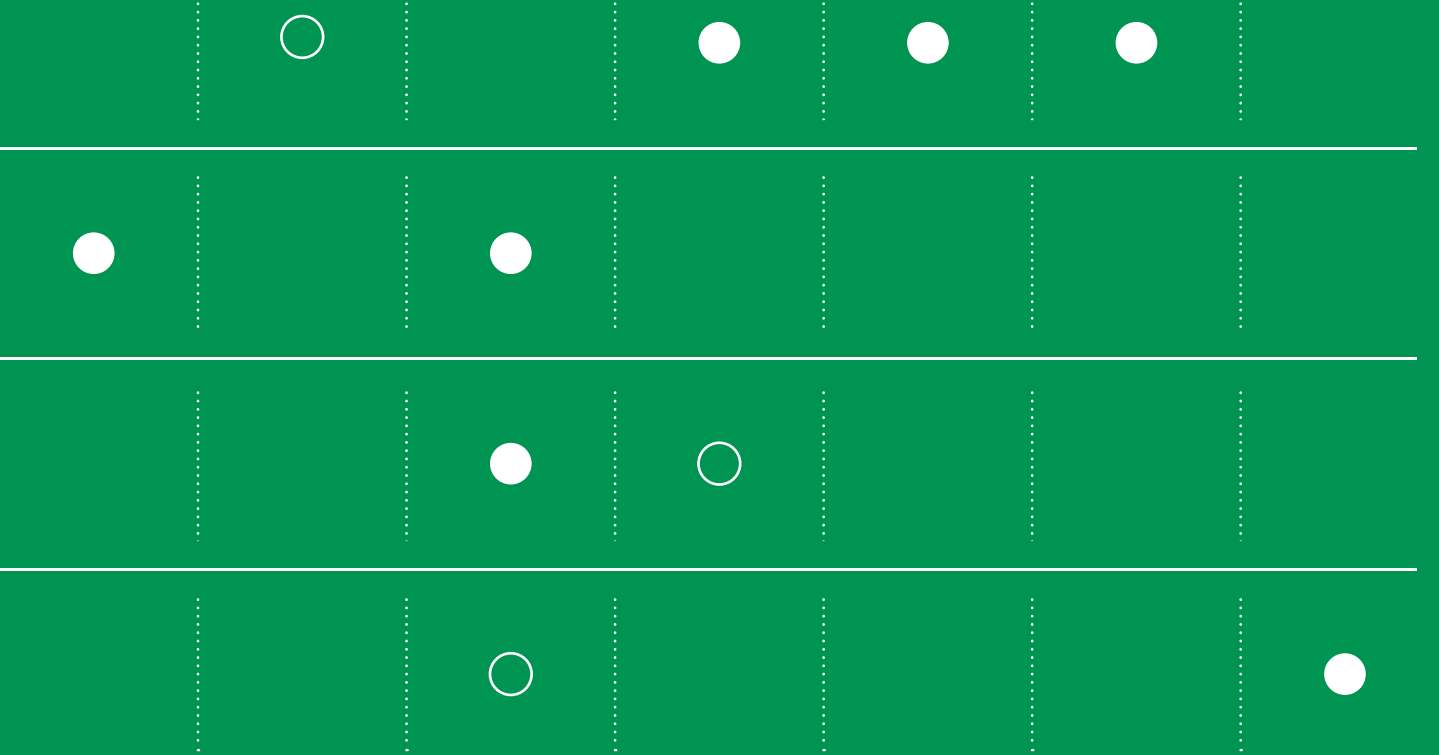


Environnement

Social

Economie

Gouvernance





AXE I



# Environnement

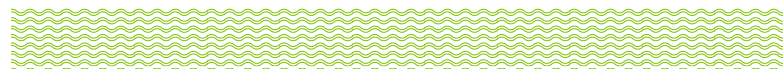
Notre ambition pour l'environnement

# Nous nous engageons en faveur de la préservation de l'environnement



## Objectifs

- Réduire nos émissions de fonctionnement
- Réduire nos émissions financées
- Optimiser les mesures de contribution environnementale



# Introduction

---

**Les activités de la banque, tant dans l'exploitation de ses services financiers que tout au long de sa chaîne de valeur, génèrent des impacts sur l'environnement. La BCN veille donc à réduire ses incidences négatives, notamment sur le climat, les ressources naturelles et les écosystèmes, en optimisant son fonctionnement et en proposant des produits et services qui soutiennent la transition vers une économie bas carbone et respectueuse de la nature.**

Consciente de ses impacts, la BCN a mis en place depuis de nombreuses années une stratégie visant à diminuer son empreinte environnementale opérationnelle. **Elle mesure chaque année sa consommation de ressources naturelles** et publie de manière transparente son bilan carbone couvrant les scopes 1, 2 et une partie du scope 3 (informatique, bureautique, déchets, trajets pendulaires du personnel, etc.), conformément aux normes du Greenhouse Gas Protocol (GHG).

Sa gestion de la durabilité est attestée par le label EcoEntreprise, soumis chaque année à un audit externe. La BCN a atteint depuis plusieurs années le niveau « Excellence » de cette certification.

Alignée sur les objectifs du Canton de Neuchâtel, la BCN s'inscrit dans la trajectoire du plan climat cantonal, qui vise la neutralité carbone en 2040, soit une tolérance de 10% d'émissions résiduelles pour les émissions de fonctionnement (scopes 1 et 2). Après avoir élaboré sa feuille de route vers le zéro émission nette en 2024, la banque a lancé les premières mesures en 2025. **Sa priorité demeure la réduction directe de son empreinte environnementale.**

Toutefois, afin de renforcer son impact local et de contribuer à la préservation de la biodiversité, la BCN a réorienté son projet de contribution vers une initiative régionale,



à savoir la renaturation du Marais-Rouge aux Ponts-de-Martel, en cohérence avec les enjeux naturels du territoire neuchâtelais.

A travers ses produits (placements, crédits commerciaux et hypothécaires), la BCN exerce également un impact indirect majeur sur les émissions de gaz à effet de serre dites « financées ». **Elle propose ainsi des produits hypothécaires favorisant la transition énergétique** du patrimoine bâti, ainsi qu'une subvention pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques. Elle encourage également les investissements responsables en offrant des solutions de placement orientées vers une économie bas carbone et respectueuse de l'environnement, excluant notamment les entreprises présentant de faibles performances ESG. Sa politique d'investissements responsables sera encore renforcée en 2026.

Afin de se fixer des objectifs plus détaillés, la BCN travaille actuellement sur les données des émissions financées et les outils qui permettront de monitorer la transition à l'avenir.





Enjeux	Impact environnemental	Aspects ESG des produits et services
--------	------------------------	--------------------------------------

La BCN entend optimiser son fonctionnement interne (consommation de ressources et d'énergie). Elle veut calculer ses émissions financées, puis les diminuer afin de réduire son impact sur le climat.

La BCN entend créer et diffuser des produits (hypothécaires, placements, etc.) en accord avec la stratégie ESG de la banque.

**Impacts**

*Emissions de fonctionnement*

La BCN génère des émissions de gaz à effet de serre par l'utilisation de ses bureaux, de ses infrastructures informatiques et des déplacements dans le canton notamment.

*Emissions indirectes*

Par les investissements et les opérations de crédit qui sont inhérents à son activité de banque universelle, la BCN est responsable d'émissions dites financées. Ces émissions sont par exemple liées aux entreprises dans lesquelles la clientèle investit ou à la consommation d'énergie de biens immobiliers dont l'hypothèque est fournie par la BCN.

**Risques physiques**

*Risques de crédit*

Des risques physiques aigus (inondations, éboulements, etc.) pourraient endommager des bâtiments, dont la valeur serait dépréciée. Certaines clientes ou clients ou contreparties de la banque pourraient rencontrer des difficultés à rembourser leurs crédits ou hypothèques en raison des coûts de reconstruction et de l'augmentation des primes d'assurances.

*Risques de marché*

Un événement climatique pourrait entraîner la perte de valeur d'un titre détenu par la BCN.

*Risques opérationnels*

Divers risques opérationnels pourraient survenir : un événement climatique pourrait endommager les bâtiments de la BCN, ou les data centers qu'elle utilise, et cela pourrait entraîner une interruption de services ; une vague de chaleur pourrait réduire la productivité du personnel de la banque, etc.

*Risques de liquidité*

Un événement climatique majeur pourrait mener à un gel des marchés monétaires ou à un retrait massif de fonds de la clientèle BCN, entraînant des difficultés de refinancement de la banque.

**Opportunités**

*Nouvelles offres de produits et de services*

Le développement de produits financiers axés sur l'investissement durable peut attirer une clientèle de plus en plus sensible aux enjeux environnementaux.

*Avantages concurrentiels*

En adoptant des pratiques responsables sur le plan environnemental, la BCN peut se démarquer de la concurrence et attirer des clientes et clients qui valorisent la durabilité, ce qui pourra renforcer sa réputation et fidéliser sa clientèle.

*Réduction des risques*

En tenant compte des facteurs de risques environnementaux dans la gestion globale des risques, la BCN peut réduire son exposition financière causée par des événements climatiques extrêmes.

*Innovation financière*

La BCN peut soutenir le développement de solutions financières innovantes visant à résoudre des problèmes environnementaux, comme le financement de projets d'énergies renouvelables, la conservation de la biodiversité, ou la promotion de pratiques agricoles durables.

*Conformité réglementaire*

En anticipant et en répondant aux évolutions réglementaires liées à l'environnement, la BCN peut se positionner en tant qu'acteur respectueux de la réglementation et éviter des coûts potentiels liés à des non-conformités.

*Engagement des parties prenantes*

Les parties prenantes, y compris la clientèle, le personnel et les investisseuses et investisseurs sont de plus en plus sensibles aux enjeux environnementaux. En démontrant un engagement envers la durabilité, la BCN peut renforcer ses relations avec ces parties prenantes.

## Risques de transition

<i>Risques de crédit</i>	Le risque de crédit sur les contreparties pourrait survenir de la dégradation de la solvabilité d'une contrepartie qui n'a pas su assurer sa transition, entraînant sa faillite.
<i>Risques de marché</i>	Un risque de cours sur les titres d'une entreprise qui n'aurait pas assuré sa transition pourrait survenir.
<i>Risques opérationnels</i>	La transition vers une économie bas carbone pourrait mener à un risque lié aux processus internes de la banque.
<i>Risques de liquidité</i>	Dans le long terme, un risque de liquidité pourrait survenir à travers le durcissement des conditions de refinancement, les investisseurs devenant plus exigeants.
<i>Risques de conformité</i>	La transition pourrait mener à une régulation plus stricte, engendrant des coûts (de mise en place ou en cas de sanction).
<i>Risques stratégiques</i>	<p>Risques d'image et de réputation :</p> <p>La BCN pourrait être confrontée à un dégât d'image lors de financements d'entreprises n'assurant pas leur transition. Les efforts de transition de la banque pourraient également être jugés insuffisants par les parties prenantes, ou la banque pourrait être accusée de greenwashing.</p> <p>Risques liés à l'activité commerciale :</p> <p>Ce risque pourrait essentiellement se matérialiser si la clientèle privilégiait une autre banque proposant des produits plus durables.</p>



Note: Si les deux enjeux liés à l'environnement (Impact environnemental et Aspects ESG des produits et services) vont être détaillés séparément dans les pages suivantes de l'axe environnement, en raison de leur proximité, ils ont été regroupés dans l'analyse précisant les impacts, les risques et les opportunités.

# L'impact environnemental

**La BCN veut améliorer son fonctionnement interne, en optimisant la gestion des ressources et de l'énergie, et diminuer ses émissions financées afin de réduire son impact sur l'environnement.**

## Bilan carbone

Depuis 2016, la BCN mesure les émissions de CO<sub>2</sub> liées à ses activités de fonctionnement selon une méthodologie conforme à la norme ISO 14064 et au GHG Protocol. En 2025, la banque a changé de prestataire pour la réalisation de ces calculs. Le bilan carbone a ainsi été établi par l'entreprise Neosys, sur la base des données de l'année écoulée, offrant une image représentative de la situation actuelle. Les principes fondamentaux – pertinence, exhaustivité, cohérence, transparence et exactitude – ont été pleinement appliqués.

Le bilan carbone 2025 porte sur les émissions de CO<sub>2</sub>, tout en intégrant l'ensemble des gaz à effet de serre définis par le protocole de Kyoto. Les limites du système ont été fixées selon l'approche du contrôle opérationnel, et le périmètre couvre l'ensemble des sites physiques de la BCN.

Le changement de prestataire a permis de revoir le périmètre du bilan carbone. Certains éléments ont été exclus car jugés négligeables, comme les déchets issus du marc de café, tandis que d'autres ont été ajoutés, comme les déplacements professionnels des membres de la direction.

Les calculs reposent sur des facteurs d'émission issus de plusieurs bases de données reconnues : Scope Emissions Tool de la Confédération (version novembre 2025), Ecoinvent, Mobitool ainsi que d'autres sources spécialisées.

Ce bilan carbone permet de quantifier les émissions opérationnelles de la banque, d'en suivre l'évolution d'année en année et d'évaluer l'impact des mesures mises en place. Pour 2025, il inclut l'ensemble des scopes 1 et 2, ainsi qu'une partie du scope 3, notamment les trajets domicile-

travail du personnel ou la bureautique. Les catégories 3.4 et de 3.8 à 3.14 n'ont pas été prises en compte, car non pertinentes pour la BCN. Par exemple, la catégorie 3.12 relative à « l'élimination en fin de vie des produits vendus » ne s'applique pas, la banque ne commercialisant pas de produits physiques.

Si la réduction des émissions financées demeure un objectif affiché, la BCN n'a pas procédé en 2025 à un nouveau calcul du scope 3.15. Elle a toutefois progressé dans la mise en place d'un outil qui permettra à l'avenir de suivre l'impact CO<sub>2</sub> de son portefeuille de crédits hypothécaires.



En 2025, les activités de la BCN ont généré 705 tonnes de CO<sub>2</sub>, contre 739 tonnes l'année précédente. Le recul des émissions de 4,5% s'explique essentiellement par un recul significatif dans le secteur de la bureautique. En effet, l'année 2024 avait été marquée par des acquisitions informatiques importantes liées au renouvellement des postes de travail. En 2025, l'impact du poste bureautique a nettement diminué, pour atteindre 49,8 tonnes (-75,3%). Ce recul a d'ailleurs compensé la hausse des effectifs, qui a eu un effet sur l'empreinte carbone de 2025.

En effet, la principale source d'émissions reste les trajets pendulaires du personnel, avec 415 tonnes de CO<sub>2</sub>. La progression marquée de 34,9% résulte essentiellement de la modification des facteurs d'émission en fonction des catégories de voitures à essence et de l'augmentation du nombre de collaboratrices et collaborateurs. L'enquête sur la mobilité n'étant pas réalisée chaque année, la croissance des effectifs se traduit mécaniquement par une hausse proportionnelle de l'impact carbone.

Avec 164 tonnes, le chauffage demeure la deuxième source d'émissions la plus importante dans le périmètre actuel. Viennent ensuite la bureautique et les déplacements d'affaires.

Rapportées au personnel, les émissions de CO<sub>2</sub> ont reculé, passant de 2,4 tonnes par équivalent plein-temps en 2024 à 2,1 tonnes pour l'exercice sous revue.

GRI	Emissions de gaz à effet de serre (GES)	Unité	2025	2024	2023	2022	2021
	Total Scopes (ou champs d'application)	tCO <sub>2</sub> e	705	739	571	676	600
305-1	émissions directes (Scope 1)	tCO <sub>2</sub> e	84	84	76	182	195
305-2	émissions indirectes (Scope 2)*	tCO <sub>2</sub> e	35	35	12	35	46
305-3	autres émissions indirectes (Scope 3)	tCO <sub>2</sub> e	586	620	483	459	359
	Scope 3.1	tCO <sub>2</sub> e	35	45	-	-	-
	Scope 3.2	tCO <sub>2</sub> e	46	218	-	-	-
	Scope 3.3	tCO <sub>2</sub> e	54	28	-	-	-
	Scope 3.5	tCO <sub>2</sub> e	6	5	-	-	-
	Scope 3.6	tCO <sub>2</sub> e	30	16	-	-	-
	Scope 3.7	tCO <sub>2</sub> e	415	308	-	-	-
305-4	GES par employé-e équivalent plein-temps (EPT)	kgCO <sub>2</sub> e	2'128	2'371	1'911	2'323	2'150

\* Emissions calculées selon l'approche « market-based »

« - » Signifie que les indicateurs n'étaient pas disponibles ou n'ont pas été calculés pour les périodes précédentes.



## Feuille de route de décarbonation

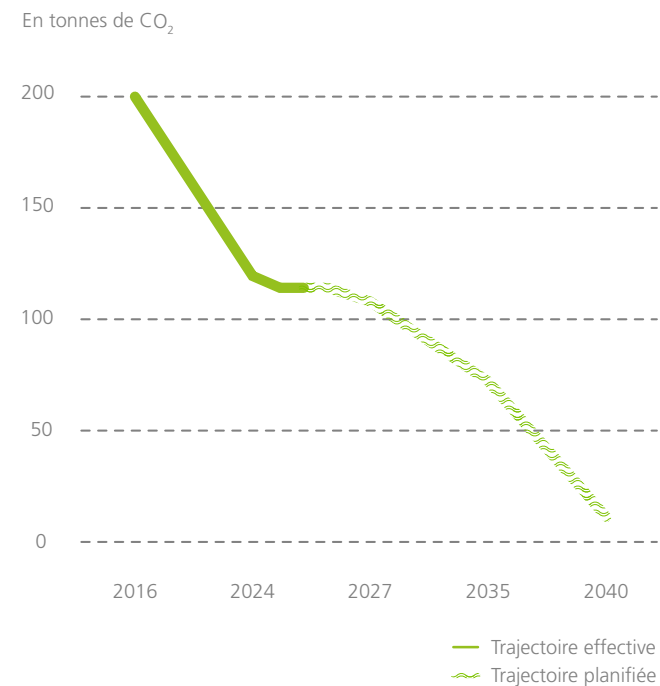
Alignée sur les objectifs du Canton de Neuchâtel, la feuille de route de la BCN prévoit d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2040 pour les scopes 1 et 2 avec une tolérance de 10% d'émissions résiduelles par rapport au premier bilan CO<sub>2</sub> établi en 2016.

L'impact des mesures mises en œuvre à la BCN est monitoré par un expert de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) dans le cadre de sa Convention d'objectifs. Signée en 2024 pour une période de dix ans, cette convention est un engagement volontaire pris par l'entreprise auprès de la Confédération, qui vise à accroître l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

L'analyse des mesures à mettre en œuvre a permis de développer un outil de pilotage pour hiérarchiser les actions, lesquelles restent évolutives en fonction des opportunités et des avancées technologiques. L'investissement pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> est estimé à CHF 2 millions.

Entre 2024 et 2025, les émissions des scopes 1 et 2 cumulées sont restées constantes à 119 tonnes de CO<sub>2</sub>. Durant l'exercice sous revue, les efforts principaux ont porté sur le site du Landeron, intégralement rénové. Par ailleurs, trois chauffe-eau thermodynamiques (PAC) ont été installés à Neuchâtel, Colombier et La Chaux-de-Fonds. Enfin, l'onduleur de Neuchâtel a été modernisé et diverses optimisations techniques, telles que le réglage de chauffage et le remplacement de luminaires par des modèles LED à basse consommation, ont été réalisées.

L'année 2026 sera marquée par de nouvelles étapes, dont la conclusion de l'étude de faisabilité de la rénovation de la verrière au siège à Neuchâtel intégrant des cellules photovoltaïques.

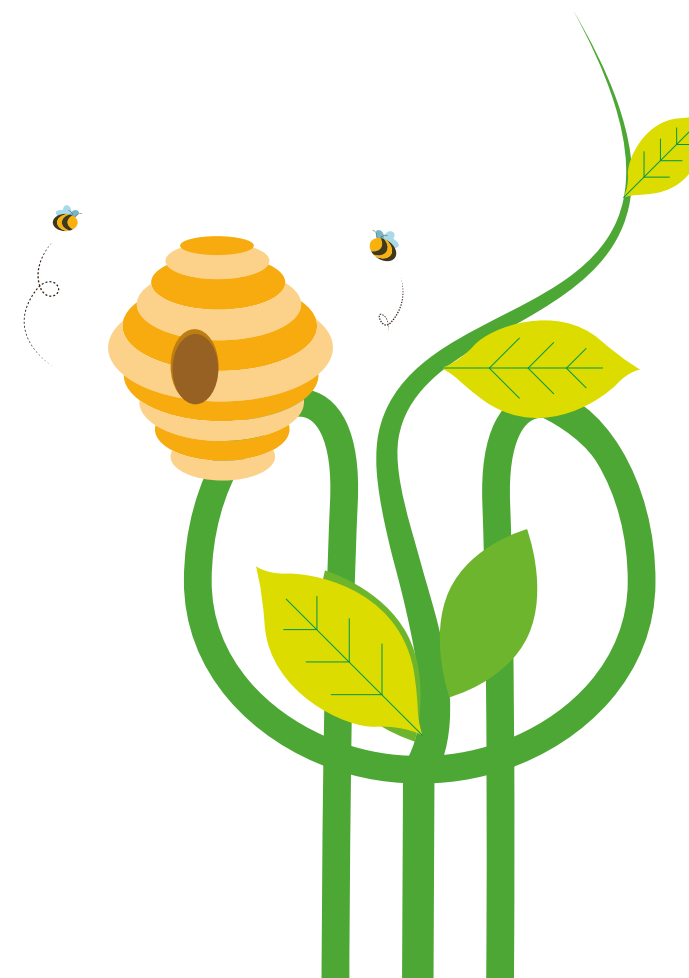


## Contribution environnementale locale

Depuis 2021, la BCN compensait les émissions carbone générées par son fonctionnement en collaborant avec une fondation active dans des projets de compensation à l'étranger.

Aujourd'hui, la priorité de la banque demeure la réduction directe de ses émissions opérationnelles et la mise en œuvre d'un plan de transition réaliste vers une économie bas carbone. Dans cette optique, et afin de relocaliser son engagement environnemental, la BCN a conclu un partenariat avec le Canton de Neuchâtel pour la revitalisation de la tourbière du Marais-Rouge, située en bordure du village des Ponts-de-Martel et inscrite à l'inventaire fédéral des hauts-marais.

Les travaux réalisés durant l'automne – notamment la construction de deux palissades en bois et de deux digues en argile – ont permis la remise en eau d'une surface de 2,1 hectares. Ce projet conjoint vise à restaurer l'équilibre hydrique de la tourbière et à favoriser la biodiversité. La remise en eau de la masse de tourbe stoppera rapidement les émissions de CO<sub>2</sub> liées au drainage et à l'assèchement du site. A plus long terme, avec le retour progressif des sphaignes, mousses caractéristiques des tourbières, la fonction naturelle de puits de carbone pourra être pleinement rétablie.





## Energie et ressources

La BCN est soucieuse d'économiser les ressources et d'accroître l'efficacité et l'autonomie énergétiques de ses bâtiments depuis de nombreuses années. Les adaptations mises en œuvre pour améliorer et optimiser l'utilisation des infrastructures a permis de baisser la consommation d'énergie par employé-e équivalent plein-temps (EPT) de 31% en cinq ans. Ceci ne s'explique pas uniquement par l'augmentation des effectifs, puisqu'en termes absolus, la consommation énergétique au sein de l'organisation suit la même tendance avec une diminution de près d'un quart (23%) sur la même période.

L'électricité consommée pour le fonctionnement de la BCN provient exclusivement de sources renouvelables régionales, avec une électricité composée en très grande majorité de mini-hydraulique neuchâteloise, le solde provenant de photovoltaïque neuchâtelois.

Bien que la BCN, par la nature de son activité économique, ne soit pas un important générateur de déchets, elle sensibilise ses collaboratrices et collaborateurs et prend diverses mesures pour revaloriser les déchets qui peuvent l'être. Le siège de la banque possède un système de récupération de l'eau de pluie.

GRI	Consommation énergétique au sein de l'organisation	Unité	2025	2024	2023	2022	2021
<b>302-1</b>	Consommation énergétique totale au sein de la BCN	kWh	1'702'175	1'672'006	1'763'446	1'886'392	2'083'274
	<i>provenant de sources renouvelables</i>	kWh	1'148'871	-	-	-	-
	<i>provenant de sources non renouvelables</i>	kWh	553'305	-	-	-	-
	Quote-part d'énergie renouvelable	%	67%	-	-	-	-
<b>302-1</b>	Consommation des véhicules de service	kWh	7'492	53'229	52'078	30'352	26'366
<b>302-1</b>	Consommation des bâtiments	kWh	1'694'683	1'618'777	1'711'368	1'856'040	2'056'908
	<i>Electricité (renouvelable)</i>	kWh	686'874	640'316	683'908	742'789	764'689
	<i>Chaleur</i>	kWh	1'007'809	978'461	1'027'460	1'113'251	1'292'219
	<i>dont renouvelable</i>	kWh	461'997	-	-	-	-
	<i>dont combustible fossile</i>	kWh	545'812	-	-	-	-
	<i>dont mazout</i>	kWh	37'759	49'825	55'930	88'670	114'360
	<i>dont gaz naturel</i>	kWh	508'053	441'635	351'245	657'431	819'189
<b>302-3</b>	Consommation d'énergie par employé-e équivalent plein-temps (EPT)	kWh	5'136	5'367	5'906	6'485	7'464

« - » Signifie que les indicateurs n'étaient pas disponibles ou n'ont pas été calculés pour les périodes précédentes.

2021

7'464 kWh/an

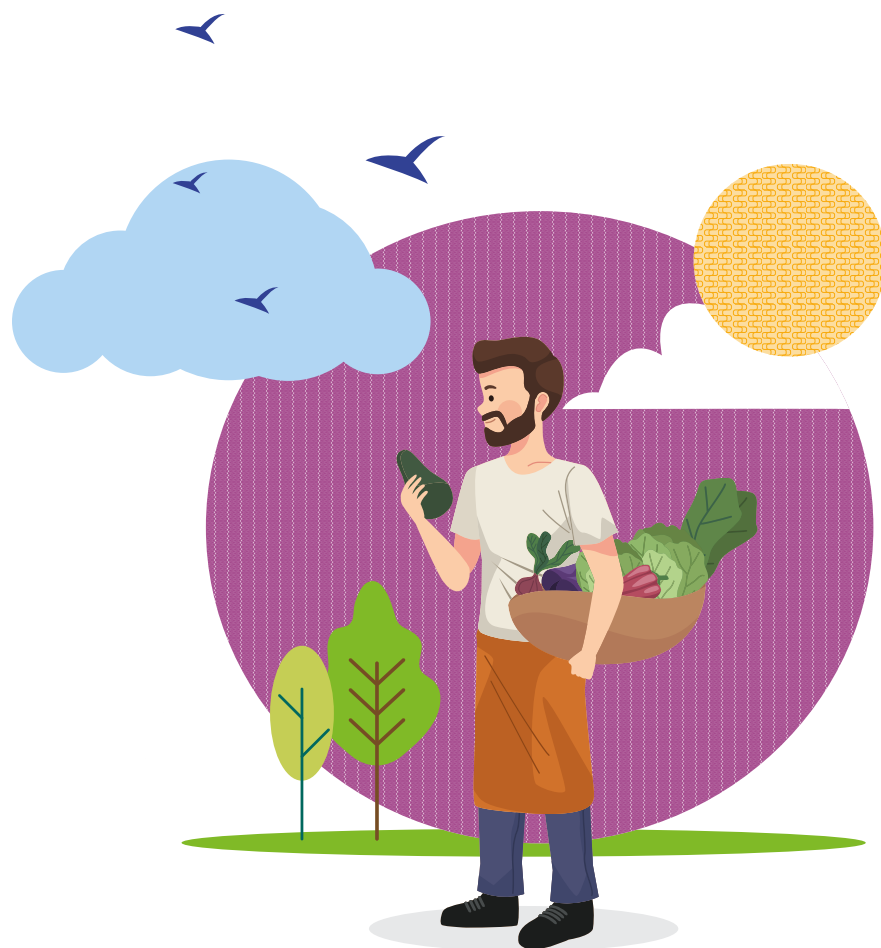
2025

5'136 kWh/an

-31%

Consommation d'énergie par EPT sur cinq ans





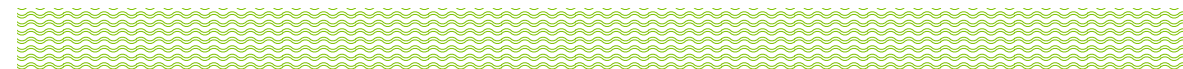
## Biodiversité

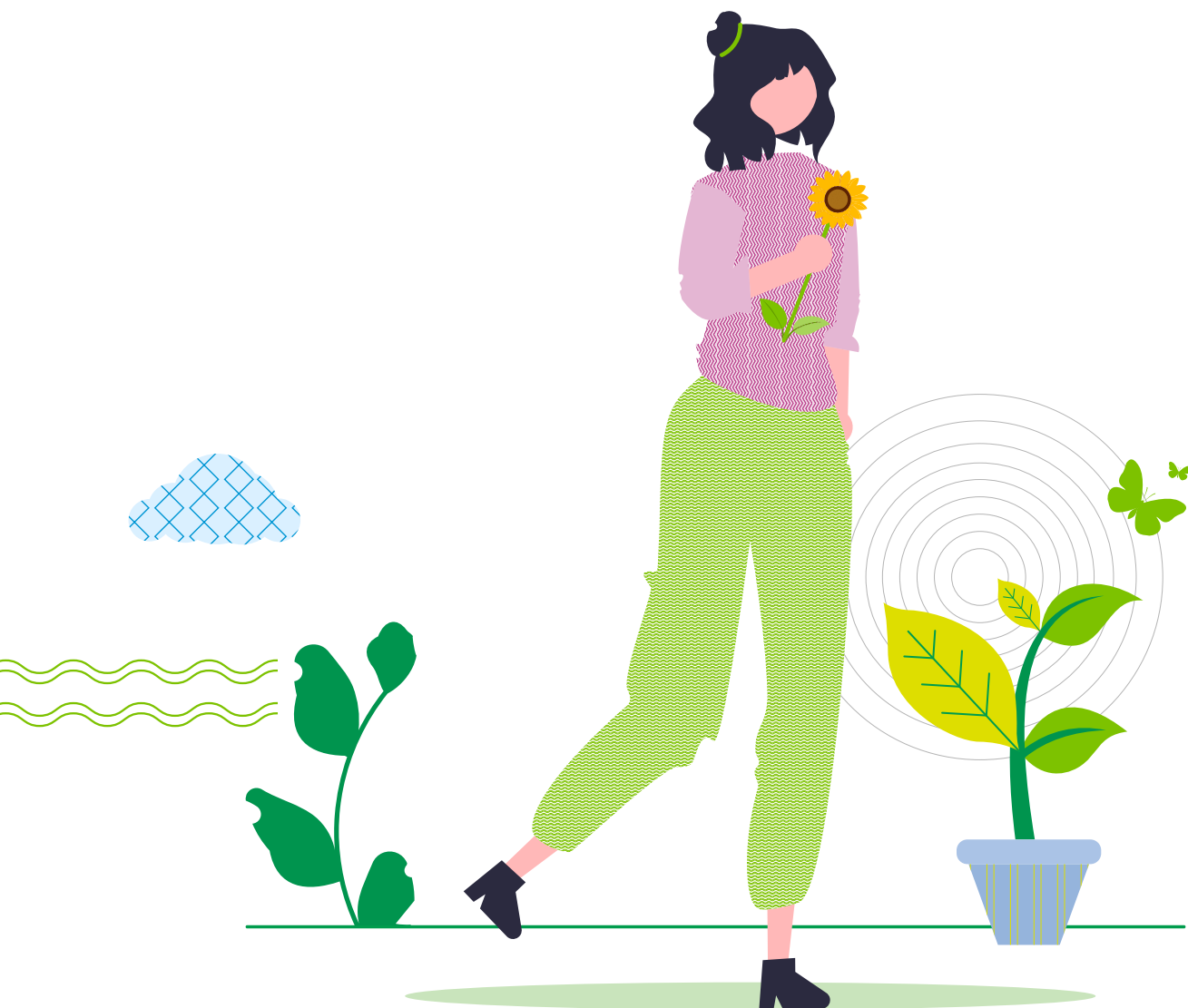
La préservation de la biodiversité constitue un enjeu majeur pour la stabilité des écosystèmes et, plus largement, pour la résilience de nos sociétés face aux changements climatiques. La diversité biologique soutient des services essentiels – qualité des sols, régulation de l’eau, pollinisation, stockage du carbone – qui conditionnent la prospérité économique à long terme. A ce titre, la biodiversité s’impose progressivement comme un thème incontournable pour le secteur financier.

Les attentes réglementaires évoluent également dans ce sens. La nouvelle circulaire de la FINMA intègre explicitement les risques liés à la nature dans le cadre de gestion des risques environnementaux. Pour y répondre, la BCN engagera des travaux visant à analyser son exposition à ces risques, à identifier les secteurs les plus sensibles et à renforcer la prise en compte de ces enjeux dans ses processus internes.

Dans la continuité de sa stratégie climatique, la BCN entend intégrer la préservation – voire le renforcement – du capital naturel dans sa démarche globale de durabilité. Cette approche vise à mieux comprendre les interactions entre ses activités, les écosystèmes et les chaînes de valeur qui en dépendent, afin d’orienter progressivement ses actions et ses décisions vers des trajectoires compatibles avec la protection de la nature.

Sur le plan opérationnel, la BCN ne possède aucun bâtiment situé à proximité immédiate de zones protégées. Elle accueille toutefois deux ruches dans les jardins de son siège à Neuchâtel. Par ailleurs, la banque suivra attentivement l’évolution de son projet au Marais-Rouge afin d’en évaluer l’impact sur la biodiversité locale.





## Les aspects ESG des produits et services

**En tant que prestataire financier actif dans de nombreux domaines, la BCN veille à proposer des produits et prestations répondant à des critères ESG.**

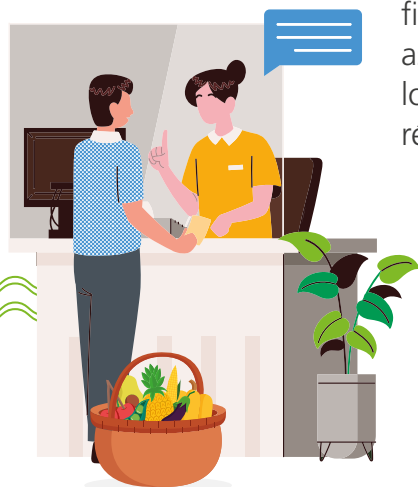
Elle souhaite ainsi permettre à sa clientèle d'effectuer des choix éclairés, tant en matière de crédits que de placements. De manière générale, la banque agit selon deux axes : l'élargissement des gammes de produits intégrant déjà des critères ESG et le renforcement de ces critères au sein de l'offre existante.



## Les financements

Les opérations de crédit constituent le cœur du modèle d'affaires de la BCN. Grâce à sa politique d'octroi de crédits destinée aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités publiques, la banque contribue au dynamisme économique et à la prospérité du canton de Neuchâtel. Elle participe ainsi indirectement à la création et au maintien de nombreux postes de travail.

La BCN n'exclut pour l'heure aucune activité économique. Toutefois, les critères de développement durable occupent une place croissante dans les échanges avec les entreprises et institutions lors de l'octroi de crédits commerciaux, ainsi qu'avec les professionnels et les particuliers pour les biens de rendement ou les propriétés par étage (PPE). Pour les financements de maisons d'habitation en propre usage, les aspects liés à la durabilité sont systématiquement abordés lors des entretiens avec la clientèle, comme l'exige l'auto-régulation de l'Association suisse des banquiers (ASB).



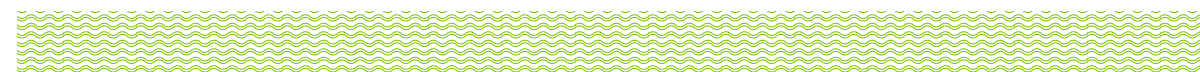
### Crédits hypothécaires

Acteur majeur du financement hypothécaire dans le canton de Neuchâtel, avec 16'539 objets financés en 2025, la BCN propose une gamme de prêts baptisée EcoHabitat, conçue pour encourager l'économie de ressources, accélérer la transition énergétique et préserver la valeur des biens immobiliers à long terme.

Cette gamme comprend trois offres distinctes :

- un prêt pour les nouvelles constructions et acquisitions d'objets neufs répondant à des standards énergétiques élevés ;
- un prêt destiné aux rénovations visant l'amélioration de la performance énergétique ;
- un prêt pour le remplacement de systèmes de chauffage encore énergivores (gaz, mazout, électrique direct).

Ces solutions sont disponibles pour les maisons individuelles, les PPE et les immeubles d'habitation, qu'ils soient occupés par leur propriétaire ou mis en location. Elles ont évolué en 2025 afin de renforcer l'impact de la banque sur son parc immobilier. Ainsi, les critères d'éligibilité à la gamme hypothécaire EcoHabitat ont été élargis et le rabais de taux augmenté dans certaines conditions. De plus, la possibilité d'utiliser la plateforme numérique myky facilite également l'évaluation et la compréhension du produit, si bien que ces évolutions ont permis de dynamiser cette gamme.



### Partenariat avec myky renforcé

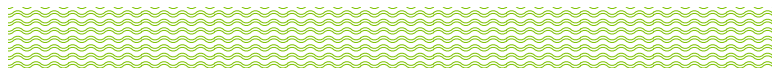
Le partenariat avec myky, dont la plateforme aide les propriétaires à planifier de manière optimale les rénovations énergétiques de leur bien, a été renforcé. Plusieurs soirées d'information destinées à la clientèle ont d'ailleurs été organisées conjointement afin de faciliter l'appropriation de ces outils.

Ces solutions complètent le dispositif proposé par la BCN, qui met à disposition le [« Guide de la rénovation énergétique : comment transformer votre bien en 5 étapes ? »](#) ainsi qu'un simulateur permettant d'estimer les économies financières et les réductions d'émissions de CO<sub>2</sub> envisageables lors d'un changement de système de chauffage.

### Subvention solaire étoffée

Une logique similaire d'élargissement des conditions et des montants a été appliquée aux subventions solaires. Depuis septembre 2024, afin de promouvoir l'installation de panneaux photovoltaïques dans le canton et de contribuer à la décarbonation du patrimoine bâti, la BCN propose une subvention dédiée à sa clientèle et a alloué une enveloppe de CHF 2 millions à cette initiative.

Après dix mois de mise en œuvre, la banque a renforcé ce dispositif en 2025 : le montant maximal de la subvention a été augmenté de CHF 1'500 à CHF 2'000 et son accès a été élargi à l'ensemble des biens immobiliers financés par la BCN, indépendamment de leur usage ou de la nature du propriétaire. Les batteries et bornes de recharge peuvent également être intégrées aux travaux subventionnés, pour autant qu'elles soient installées simultanément avec les panneaux solaires. La subvention représente 5% du montant total des travaux. En 2025, ce sont précisément 84 installations qui ont été soutenues par cet instrument.





## Crédits aux entreprises

Aujourd'hui, la BCN finance l'ensemble des branches de l'économie neuchâtelaise. A ce jour, elle n'exclut de facto aucun secteur d'activité mais peut refuser l'octroi de crédit pour des questions de responsabilité sociétale d'entreprise. Elle fait donc déjà preuve d'une vigilance accrue quant aux risques et aux impacts sociaux et environnementaux liés à ses financements, nouveaux ou existants. Elle renforce ainsi progressivement l'intégration des critères ESG dans l'analyse des demandes de financement.

Si en 2025, la BCN ne proposait pas encore de produits ou services ESG spécifiquement dédiés à sa clientèle entreprises, elle a activement poursuivi ses travaux dans ce sens. Elle a lancé un projet pilote destiné à accompagner les petites entreprises particulièrement énergivores dans leur transition. Deux sociétés ont participé à cette phase initiale, qui a permis de confirmer la pertinence de l'approche et de démontrer le potentiel d'amélioration énergétique et économique pour ces acteurs.

Forte de ces résultats encourageants, la BCN prévoit désormais de lancer une plateforme dédiée ainsi qu'un produit de financement spécifique pour soutenir ces petites entités dans la planification et la réalisation de leurs investissements de transition. L'objectif est de leur offrir un accompagnement structuré, accessible et adapté à leurs besoins, afin de faciliter leur passage à des modèles plus sobres en énergie et plus résilients. Ce programme, réalisé avec le bureau spécialisé neuchâtelais Planair SA, sera déployé dans son intégralité en 2026.

## Fondation de cautionnement

La BCN a créé en 2009 une Fondation de cautionnement afin de soutenir le développement d'entreprises neuchâtelaises ou de projets prometteurs qui ne répondent pas entièrement aux critères usuellement requis pour l'octroi de crédits commerciaux. Aucun nouveau cas de cautionnement n'est intervenu en 2025.

Depuis sa création, la fondation a accompagné 23 projets, pour un montant total de cautionnements s'élevant à CHF 9'338'000. A fin 2025, le solde des engagements en faveur de 8 entreprises représentait un montant de CHF 1'689'000.

### Une plateforme pour les PME

Après un premier cycle de conférences et d'ateliers, la BCN s'est associée à la Chambre neuchâtelaise du commerce et de l'industrie (CNCI) pour lancer une plateforme numérique destinée à sensibiliser les PME neuchâtelaises aux enjeux de durabilité.

A la suite d'un événement de lancement ayant réuni près d'une centaine de personnes à La Chaux-de-Fonds en avril 2025, [la plateforme Need](#) met à disposition différents espaces permettant aux entreprises d'identifier leurs priorités et de trouver des ressources concrètes pour répondre aux défis actuels.

Le projet Need (Neuchâtel – entreprises durables) a pour ambition de créer et d'animer une communauté d'intérêts RSE engagée dans le partage d'expériences et de bonnes pratiques, afin de faciliter le passage à l'action et d'accompagner les entreprises dans leur transformation durable.

## Les placements

La BCN est convaincue qu'il est possible de concilier performance financière dans les investissements et prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). La banque veut ainsi assumer sa responsabilité traditionnelle, gage d'une rentabilité appropriée, augmentée de sa responsabilité citoyenne de favoriser le développement d'une société plus équitable et durable.

Dans cette optique, la BCN a adhéré aux Principes pour l'investissement responsable (UN-PRI), une initiative d'investisseurs internationaux et des Nations Unies rassemblant plus de 5'000 signataires à travers le monde. Cette démarche témoigne de la volonté de la banque de promouvoir des pratiques d'investissement responsables et alignées sur les enjeux de durabilité.

**5'000** signataires à travers  
le monde pour  
des investissements  
responsables

---

Consciente que chaque investissement génère une « empreinte » ESG (positive, neutre ou négative), la BCN accompagne ses clientes et clients afin de les aider à mieux comprendre les impacts potentiels de leurs placements. Ce rôle de conseil fait partie intégrante de sa contribution au développement durable.

L'évolution du cadre réglementaire renforce également cette dynamique. L'Asset Management Association Switzerland (AMAS) a introduit une autorégulation imposant pour la première fois des exigences contraignantes en matière de durabilité pour les placements collectifs de capitaux. La BCN mettra ainsi à jour sa politique d'investissements durables, couvrant ses fonds de placement et ses mandats de gestion, en 2026 pour intégrer ces nouvelles exigences. Il ne s'agit pas d'un changement de cap, mais d'une évolution naturelle: la philosophie d'investissement de la banque demeure inchangée, tandis que les exigences de transparence et de formalisation se renforcent, notamment à travers la définition d'objectifs de durabilité et de critères d'exclusion pour les secteurs et activités controversés.





### Mandats de gestion BCN Durable (Standard et SwissPlus)

La politique de durabilité des mandats de gestion est basée sur quatre principes :

1. Exclusion au niveau stratégique des investissements dans les matières premières\*.
  2. Exclusion au niveau de l'allocation des investissements directs dans les sociétés présentes sur la liste d'exclusion de l'Association suisse pour des investissements responsables ([www.svkv-asir.ch](http://www.svkv-asir.ch)), ainsi que celles du secteur des énergies fossiles. Les sociétés actives dans d'autres secteurs sujets à controverse font l'objet d'une surveillance accrue.
  3. Investissements directs
    - a. Rating minimum  
Les investissements directs doivent obtenir un rating ESG de minimum BB. Cette note est fournie par une agence de notation externe, MSCI ESG Research, qui analyse l'entreprise en détail selon des critères ESG.
- |     |    |   |     |    |   |     |
|-----|----|---|-----|----|---|-----|
| AAA | AA | A | BBB | BB | B | CCC |
|-----|----|---|-----|----|---|-----|
- b. Controverses  
Les entreprises qui ont des controverses très sévères selon les données fournies par MSCI ESG Research (niveau rouge dans leur échelle) sont exclues automatiquement de l'univers de placement BCN.
  4. Investissements indirects  
Lorsqu'une partie du mandat est investie dans un fonds de placement, la BCN s'assure que ce dernier suit une stratégie de placement en matière de durabilité.

\* Les métaux précieux (or, argent, platine et palladium) ne sont pas concernés par cette exclusion.

### Seuil minimum

L'univers de placement respectant des critères de durabilité étant parfois restreint sur certains marchés, au maximum 30% des titres du portefeuille (hors liquidités et alternatifs) peuvent s'écarter des critères de durabilité énoncés ci-dessus.

En effet, lorsque l'information sur un instrument financier ou une entreprise n'est pas suffisamment disponible, l'un ou l'autre est considéré de facto comme « non ESG », ce qui ne dit rien sur sa réelle qualité ESG.

Grâce à cette approche et au travail de l'Asset Management réalisé à l'interne, la BCN effectue une sélection soignée afin que les placements à caractère durable ciblent principalement des entreprises dont l'activité repose sur des facteurs d'efficacité économique (analyse financière traditionnelle), mais également sur des facteurs de compatibilité environnementale (E), de responsabilité sociale (S) et de bonne gouvernance (G).

## Fonds de placement BCN Fonds Durable

Lancée en 2019, puis élargie en 2021, la gamme des trois fonds de placement BCN Fonds Durable respecte également des critères ESG. La politique de durabilité des produits BCN Fonds Durable est basée sur 6 piliers :

1. Best-in-class : rating minimum  
Les entreprises dans lesquelles les fonds investissent doivent bénéficier d'un rating ESG de minimum BB. Cette note est fournie par une agence de notation externe, MSCI ESG Research, qui analyse l'entreprise en détail selon des critères ESG.



2. Controverse  
Les entreprises qui ont des controverses très sévères selon les données fournies par MSCI ESG Research (niveau rouge dans leur échelle) sont exclues automatiquement de l'univers de placement BCN.

3. Intégration  
Des analyses qualitatives réalisées par l'Asset Management de la BCN sont utilisées pour évaluer les facteurs ESG, tels que la pollution de l'eau, le bilan CO<sub>2</sub>, les matériaux d'emballage, l'élimination des déchets, les conditions de travail et les principes de gouvernance d'entreprise, qui pourraient influencer le développement financier en termes de rendements ou de risques.

Les résultats de cette analyse qualitative alimentent la décision de sélection.

Les titres présentant de meilleurs résultats sont préférés à ceux dont les résultats sont plus faibles au moment d'effectuer la sélection.

4. Exclusion  
Les sociétés présentes sur la liste d'exclusion de l'Association suisse pour des investissements responsables ([www.svvk-asir.ch](http://www.svvk-asir.ch)) sont sorties de l'univers d'investissement.

5. Exercice des droits de vote  
La direction de fonds exerce les droits de vote sur la base de ses propres directives de vote, qui reposent sur des règles suisses et internationales de gouvernance d'entreprise et sur les principes des Nations Unies pour l'investissement responsable (UN-PRI). Pour les investissements en actions, le résultat des votes est publié de manière transparente sur : [www.swisscanto.com/voting](http://www.swisscanto.com/voting).

6. Placements indirects  
Pour les fonds en valeurs mobilières (fonds de placement et ETF) et les fonds en valeurs immobilières (fonds immobiliers), une liste différenciée de quatre critères a été établie. Pour être inclus dans l'univers de durabilité, ces fonds doivent remplir au minimum deux des quatre critères de la liste. Ceux-ci sont détaillés dans la brochure « [Intégration de caractéristiques ESG dans les solutions de placement](#) ».

## Seuil minimum

Un minimum de 70% des actifs des produits BCN Fonds Durable doit être couvert par la politique de durabilité. Cette marge de manœuvre permet d'investir notamment dans des sociétés ou des emprunts de plus petite taille n'ayant pas été évalués par MSCI ESG Research. Cette marge de manœuvre a été utilisée en 2025, notamment à hauteur de 15% pour le BCN Fonds Durable Revenu, ce qui reste assez loin des 30% tolérés. Des rapports de durabilité sont établis trimestriellement et permettent d'évaluer chaque fonds, notamment vis-à-vis de ses pairs.

## Notation des fonds

Au 31.12.2025, les trois fonds de placement BCN Fonds Durable (Actions Suisses, Revenu et Equilibré) affichaient tous une notation de AA chez MSCI ESG.

Les rapports de durabilité de chaque fonds sont disponibles sur le site internet de la BCN : [www.bcn.ch/prives/investir/placements/fonds-de-placement](http://www.bcn.ch/prives/investir/placements/fonds-de-placement).

## Les thèmes prioritaires d'engagement

Intégré au cœur de la politique d'investissements durables, l'actionnariat actif prend une importance croissante. Dans ce cadre, la BCN a initié un partenariat avec la Fondation Ethos en 2025 afin d'exercer une influence positive sur les entreprises dans lesquelles ses clientes et clients sont investis. Ce dialogue actionnarial vise à encourager de meilleures pratiques ESG et à contribuer, de manière constructive, à la transition vers une économie plus durable.

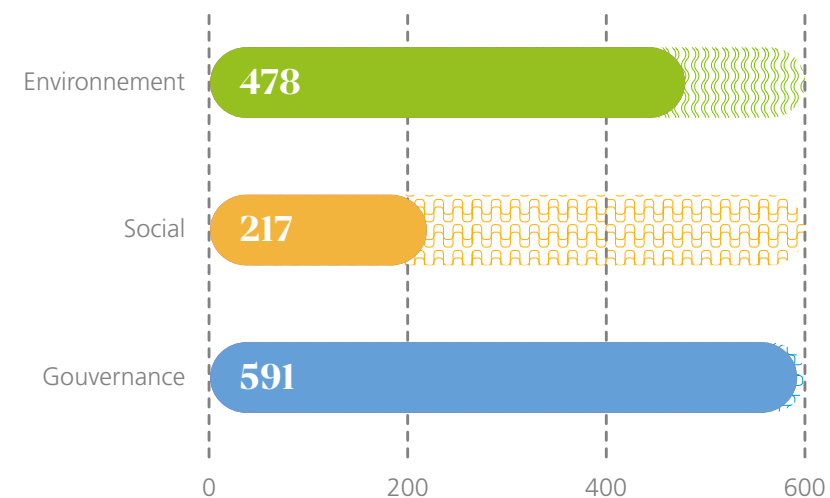
Lors de cette première année d'engagement couvrant les trois fonds BCN ainsi que les mandats de gestion, la BCN a participé à 45 campagnes : 14 liées à l'environnement, 18 au social et 13 à la gouvernance. Ces campagnes sont des initiatives ciblées portées par plusieurs investisseurs pour faire avancer des thématiques concrètes (ex. : lutte contre les déchets plastique, respect des droits humains dans les chaînes d'approvisionnement, etc.). Si certaines actions d'engagement sont menées dans le périmètre de ces campagnes, de nombreuses autres actions sont réalisées dans le cadre du dialogue plus global avec les entreprises.

Au total, 85% des actifs sous gestion ont fait l'objet d'un engagement. Comme Ethos mène un dialogue continu avec les 150 plus grandes entreprises suisses cotées, l'ensemble du Fonds Durable Actions Suisses a été couvert.

Les échanges ont principalement porté sur :

- le changement climatique, avec la demande d'objectifs de décarbonation fondés sur la science ;
- la gouvernance, notamment l'indépendance des conseils d'administration ;
- les conditions de travail et les droits humains, avec un accent sur l'amélioration des indicateurs RH (par exemple le taux de rotation du personnel).

Nombre d'actions d'engagement par axe\*



\* Si une action d'engagement couvre plusieurs axes, elle sera comptabilisée plusieurs fois.

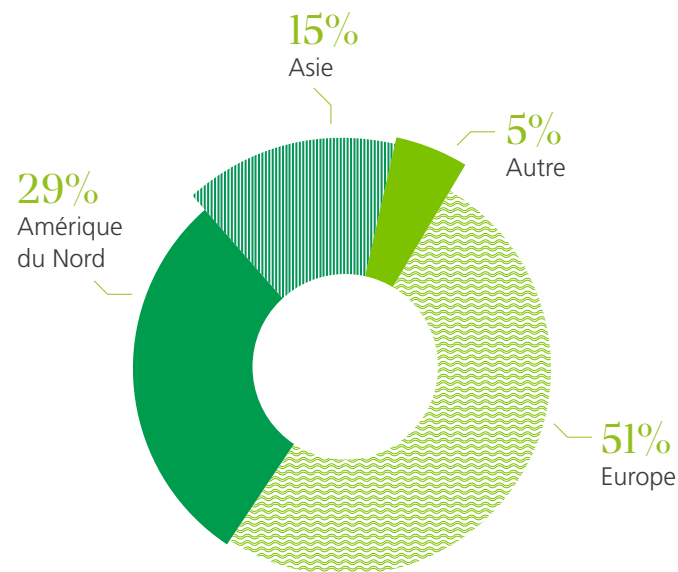


### Adhésion à Nature Action 100

La nature et la biodiversité prennent une importance croissante dans le cadre de l'investissement durable. Ainsi, la BCN a rejoint l'initiative Nature Action 100, qui vise à répondre à la crise de la biodiversité en promouvant des actions concrètes pour protéger et restaurer les écosystèmes et réduire les risques financiers associés.

En sus, la BCN participe à la campagne de Ethos « Nature et industrie : réconcilier dépendances et impacts ». Les efforts se concentrent ici sur quatre entreprises suisses (Clariant, Nestlé, Novartis et Roche), mais la campagne sera élargie en 2026.

La BCN adhère également aux campagnes visant des entreprises internationales, tout en adoptant une approche plus prudente concernant les actions dirigées vers les autorités publiques ou les évolutions réglementaires.



Répartition géographique des entreprises engagées

### Exemple international: le droit des enfants

Selon l'UNICEF et l'Organisation internationale du travail, 140 millions d'enfants âgés de 5 à 17 ans exerceraient une activité économique. En 2025, Ethos et les membres de l'Ethos Engagement Pool International, dont fait partie la BCN, ont lancé une campagne d'engagement direct auprès de huit entreprises de l'industrie minière (Safeguarding Children's Rights) afin de les inciter à reconnaître leur responsabilité et à prendre des mesures concrètes. Six attentes clés ont été formulées à l'intention des entreprises ciblées: Anglo American, BHP Group, First Quantum Minerals, JFE Holdings, Newmont, Rio Tinto, South32 et Sumitomo Metal Mining.



## BCN Certificat Horizon Planète

La BCN a également lancé un véhicule d'investissement thématique en 2022, le BCN Certificat Horizon Planète. Ce produit est constitué d'entreprises qui favorisent la transition vers une économie plus respectueuse de la planète. Leurs activités sont exposées à l'une des thématiques environnementales suivantes: énergies alternatives, efficacité énergétique, construction durable, préservation de l'eau, prévention de la pollution et agriculture durable. Ces thématiques sont issues de deux dimensions essen-

tielles à la concrétisation des ODD, à savoir la lutte contre le réchauffement climatique et la préservation du capital naturel. Pour être éligibles, les sociétés doivent réaliser au minimum 20% de leurs revenus (individuellement ou en combinaison) dans les thématiques environnementales détaillées ci-dessus. Afin de capturer des opportunités supplémentaires, le certificat peut contenir jusqu'à 20% de titres s'écartant des critères susmentionnés. Ceux-ci sont soumis à une revue annuelle par le Comité RSE.

GRI	Actifs intégrant des critères environnementaux ou sociaux	2025			2024			2023			2022			2021		
		AuM* (mio CHF)	AuM ESG (mio CHF)	Part ESG (%)	AuM* (mio CHF)	AuM ESG (mio CHF)	Part ESG (%)	AuM* (mio CHF)	AuM ESG (mio CHF)	Part ESG (%)	AuM (mio CHF)	AuM ESG (mio CHF)	Part ESG (%)	AuM (mio CHF)	AuM ESG (mio CHF)	Part ESG (%)
	<b>Types de produits</b>															
☀️ <b>G4-FS11</b>	BCN Fonds Durable Actions Suisses	123	123	100%	98	98	100%	89	89	100%	86	86	100%	102	102	100%
☀️ <b>G4-FS11</b>	BCN Fonds Durable Revenu	233	198	85%	218	199	91%	205	190	93%	206	193	94%	235	206	88%
☀️ <b>G4-FS11</b>	BCN Fonds Durable Equilibré	192	170	89%	164	152	93%	144	135	94%	124	117	94%	137	125	91%
☀️ <b>G4-FS11</b>	BCN Certificat Horizon Planète**	7	7	100%	7	7	100%	6	6	100%	5	5	100%			
	Volume	554	498	90%	488	456	94%	444	420	95%	422	402	95%	473	432	91%

\* AuM: Assets under management (actifs sous gestion)

\*\* Depuis 2022





## Intégration des préférences ESG de la clientèle

En 2025, la BCN a également mis en œuvre la nouvelle version des « Directives pour les prestataires de services financiers relatives à l'intégration des préférences ESG et des risques ESG ainsi qu'à la prévention de l'écoblanchiment dans le conseil en placement et la gestion de fortune » de l'Association suisse des banquiers (ASB).

Concrètement, la banque s'appuie sur le profil d'investisseur de la cliente ou du client afin de pouvoir recueillir son niveau de préférences ESG. Ce processus permet d'accompagner au mieux les clientes et clients dans leurs décisions de placement en fonction de leurs connaissances et de leur sensibilité aux critères ESG. La BCN propose trois niveaux de préférences ESG à sa clientèle (Neutre, Intéressé ou Très intéressé). Ensuite, elle classe ses actifs financiers en quatre niveaux (ESG moins, ESG base, ESG plus et Sélection). Enfin, grâce au niveau de préférences choisi et à l'évaluation des actifs financiers, il est possible de définir les critères de correspondance suivants :

Niveau de préférences ESG	Règles
Neutre	Aucune contrainte demandée.
Intéressé	Exclusion de tous les investissements de la catégorie « ESG moins ».
Très intéressé	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Exclusion de tous les investissements dans les instruments financiers de la catégorie « ESG moins ».</li> <li>— Promotion des investissements de la catégorie « Sélection » avec un minimum recommandé de 10%.</li> <li>— Promotion des investissements ayant les meilleures notes ESG avec un minimum recommandé de 30% dans les catégories « ESG plus » et/ou « Sélection ».</li> </ul>

La collecte systématique des préférences ESG permet désormais de mesurer de manière objective l'intérêt de la clientèle investissant auprès de la BCN. A fin 2025, 51% des clientes et clients se déclaraient intéressés et 3% très intéressés par les thématiques ESG, tandis que 46% se montraient neutres.

Ces données constituent un indicateur précieux pour la banque : elles lui permettent d'adapter progressivement son offre de produits et de conseils afin de répondre au mieux aux attentes exprimées par sa clientèle en matière de durabilité.



AXE II



# Social

Notre ambition pour le social

# Contribuer à l'élaboration d'une société responsable



## Objectifs

- Etre un employeur responsable
- Faciliter l'intégration de la clientèle en lui donnant accès aux services financiers



# Introduction

**Fidèle à ses valeurs humaines, la BCN considère ses collaboratrices et collaborateurs comme la force et le moteur de sa performance.**

Consciente de la valeur de ce capital humain, notamment pour une société de services et de conseils, elle poursuit donc une politique active et engagée de gestion des ressources humaines afin de pérenniser la relation de confiance entre l'institution et l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs.

L'égalité et la diversité constituent des valeurs fortes de l'établissement, qui possède le label Fair-ON-Pay, gage du traitement salarial équitable de son personnel. En effet, la BCN est persuadée que des équipes mixtes élaborent des solutions plus créatives et équilibrées. C'est pourquoi **elle favorise non seulement l'égalité, mais également la diversité** de ses collaboratrices et collaborateurs.

Afin d'être un employeur responsable, et par corollaire également attractif sur le marché du travail du canton de Neuchâtel et ses alentours, elle promeut notamment :

- une politique de rémunération équitable et raisonnable ;
- l'égalité des chances, la diversité et l'intégrité ;
- des conditions de travail attrayantes et en phase avec leur époque, qui permettent de garantir un équilibre entre vie privée et professionnelle ;
- un cadre de travail sûr et stimulant ;
- une large offre en matière de formation continue permettant la montée en compétences des équipes ;
- le développement d'un état d'esprit entrepreneurial de son personnel en mettant l'accent sur l'autonomie et la responsabilité.

Grâce à une politique de ressources humaines moderne et dynamique, la BCN entend ajuster en permanence sa gestion et ses outils pour **valoriser ce capital humain** sur le long terme. Outre le fait de proposer des emplois sûrs dans une entreprise performante, la BCN favorise le développement de son personnel à tous les échelons.

Alors que la digitalisation prend toujours plus d'ampleur, la BCN, en tant qu'acteur local, estime que son personnel doit également avoir à cœur de continuer à favoriser l'accessibilité aux services financiers pour l'ensemble de sa clientèle. La formation et la disponibilité de ses collaboratrices et collaborateurs lui permettent notamment d'accompagner la clientèle dans sa réalité quotidienne. L'objectif est l'intégration sociale de chacune et chacun dans l'écosystème BCN.

Par l'étude de nouvelles approches, la BCN entend **parfaire l'accompagnement des populations vulnérables** dans leur parcours bancaire, notamment digital, tout en atténuant les risques de fraudes financières dont la clientèle de la banque est la cible. Par son approche prudente, elle vise également à éviter le surendettement de sa clientèle.

En parallèle, elle travaille sur le front de l'accessibilité aux infrastructures physiques et digitales afin d'améliorer l'expérience pour les personnes en situation de handicap. Deux audits ont été menés en 2025 et permettront d'identifier les éléments concrets sur lesquels la banque peut s'améliorer.

Avec sa politique d'affaires orientée sur le long terme, la BCN veut aller plus loin que ses obligations légales pour contribuer au bien-être de son personnel et renforcer la responsabilité de ce dernier auprès de l'ensemble de la société.

Enjeux		Emploi, égalité et diversité	
<p>La BCN propose des conditions de travail attractives, des rémunérations équitables et raisonnables, une formation initiale et continue, et vise un équilibre entre vie privée et vie professionnelle, grâce notamment à la flexibilisation du travail. L'organisation des rapports de travail interne vise à rendre effective l'égalité des chances, d'assurer un traitement uniforme du personnel et d'inclure la diversité.</p>			
<hr/>			
Impacts		<p><i>Qualité de vie</i> Par la manière dont elle traite les aspects d'emploi, d'égalité et de diversité, la BCN peut avoir une influence directe sur la qualité de vie et l'épanouissement d'environ 50 collaboratrices et collaborateurs dans le canton.</p> <p>En veillant également à cet enjeu en lien avec la formation de sa vingtaine d'apprenti·e·s et dans ses rapports avec ses partenaires, elle peut avoir un impact sur les conditions des travailleuses et travailleurs externes sollicités par la BCN (par exemple le service de nettoyage ou les équipes techniques appelés à travailler sur site).</p>	
Risques		Opportunités	
<i>Risques de perte d'attractivité</i>	Potentiel exode de talents essentiels à la BCN.	<i>Image de marque</i>	Possibilité de renforcer la marque employeur BCN auprès des salarié·e·s, afin d'améliorer leur satisfaction.
<i>Risques de non-conformité</i>	La BCN s'expose à un risque en cas de non-respect du cadre légal ou réglementaire en lien avec l'égalité des chances, l'accès pour les personnes en situation de handicap, ou la mise en œuvre de pratiques discriminatoires au sein de l'établissement.	<i>Avantages concurrentiels</i>	La mise en œuvre d'une politique RH attractive et égalitaire facilite le recrutement de meilleurs talents.
<i>Risques réputationnels</i>	En lien avec le risque précédent, en cas de non-conformité avec les textes légaux suisses ou d'écart trop important avec les pratiques usuelles, les dommages de réputation pour la BCN pourraient être conséquents.	<i>Réduction des risques opérationnels</i>	La productivité peut se trouver augmentée, en lien avec le bien-être au travail par exemple.
<i>Risques opérationnels</i>	Par le biais de conflits internes, d'un plus gros turnover au sein de la banque, de difficultés de recrutement, de la perte de savoir-faire ou encore d'une baisse de la productivité, la BCN pourrait voir ses opérations altérées.	<i>Gouvernance renforcée</i>	En prônant des valeurs fortes et inclusives, par le biais d'une équipe diversifiée, la gouvernance de la banque se trouve renforcée.
		<i>Fidélisation de la clientèle</i>	La clientèle peut être sensible et accorder une importance aux principes d'égalité des chances et d'inclusion et ainsi se montrer fidèle à la banque.

## Emploi, égalité et diversité

---

**Etant l'un des principaux pourvoyeurs de postes de travail du canton de Neuchâtel, la BCN veut être un employeur responsable.**

Grâce à sa politique d'affaires orientée sur le long terme, elle vise à proposer des emplois pérennes dans le canton de Neuchâtel et accorde une place privilégiée à la formation et au bien-être de son personnel.

L'exercice sous revue a marqué une nouvelle hausse des effectifs de la BCN, après celle déjà enregistrée une année auparavant. Ainsi, l'an dernier, pour accompagner notamment le déploiement de la nouvelle organisation en six départements, l'activité de recrutement s'est révélée très intense avec l'engagement de 63 personnes. L'effectif de la banque s'est ainsi établi à 365 collaboratrices et collaborateurs (apprenti·e·s et stagiaires mûrant·e·s compris).

En effet, le développement de certains domaines d'activités – comme les contrôles au sein des services, le traitement des opérations ou les investigations – et la dynamique de projets ont nécessité le renforcement des équipes: les effectifs ont atteint 331,5 EPT (postes équivalents plein-temps) fin 2025, soit une progression de 19,9 EPT depuis fin 2024. Par conséquent, les charges de personnel ont également crû de quelque 5% l'an dernier pour atteindre CHF 46,4 millions.

Les effectifs du service des ressources humaines lui-même ont dû être adaptés pour faire face à la fois à cette intensité de recrutement, mais également à l'évolution rapide des attentes du personnel et les enjeux de fidélisation, notamment pour les jeunes générations.





GRI	BCN en tant qu'employeur (au 31.12 de l'année sous revue)	Unité	2025	2024	2023	2022	2021
2-7	Nombre total d'employé-e-s (apprenti-e-s et stagiaires compris)	Nombre	365	343	331	322	314
2-7	<i>dont nombre de femmes</i>	Nombre	177	166	159	154	161
2-7	<i>dont nombre d'hommes</i>	Nombre	188	177	172	168	153
2-7	<i>dont nombre de domiciliés dans le canton de Neuchâtel</i>	Nombre	312	-	-	-	-
2-7	<i>dont nombre de domiciliés hors canton de Neuchâtel</i>	Nombre	53	-	-	-	-
2-7	Nombre d'employé-e-s (équivalent plein-temps)	Nombre	331,5	311,6	298,6	290,9	279,1
2-7	Nombre total d'employé-e-s permanents	Nombre	331	-	-	-	-
2-7	<i>dont proportion de femmes</i>	%	49%	-	-	-	-
2-7	<i>dont proportion d'hommes</i>	%	51%	-	-	-	-
2-7	<i>dont proportion d'employé-e-s domiciliés dans le canton de Neuchâtel</i>	%	84%	85%	-	-	-
2-7	<i>dont proportion d'employé-e-s domiciliés hors canton de Neuchâtel</i>	%	16%	15%	-	-	-
2-7	Nombre total d'employé-e-s temporaires*	Nombre	34	26	-	-	-
2-7	<i>dont proportion de femmes</i>	%	47,1%	35%	-	-	-
2-7	<i>dont proportion d'hommes</i>	%	52,9%	65%	-	-	-
2-7	<i>dont proportion d'employé-e-s domiciliés dans le canton de Neuchâtel</i>	%	94,1%	96%	-	-	-
2-7	<i>dont proportion d'employé-e-s domiciliés hors canton de Neuchâtel</i>	%	5,9%	4%	-	-	-
2-7	Nombre total d'employé-e-s à temps plein	Nombre	240	224	216	215	197
2-7	<i>dont proportion de femmes</i>	%	30,8%	-	-	-	-
2-7	<i>dont proportion d'hommes</i>	%	69,2%	-	-	-	-
2-7	<i>dont proportion d'employé-e-s domiciliés dans le canton de Neuchâtel</i>	%	86,3%	-	-	-	-
2-7	<i>dont proportion d'employé-e-s domiciliés hors canton de Neuchâtel</i>	%	13,8%	-	-	-	-
2-7	Nombre total d'employé-e-s à temps partiel	Nombre	125	119	115	107	117
2-7	<i>dont proportion de femmes</i>	%	82,4%	85,7%	-	-	-
2-7	<i>dont proportion d'hommes</i>	%	17,6%	14,3%	-	-	-
2-7	<i>dont proportion d'employé-e-s domiciliés dans le canton de Neuchâtel</i>	%	84%	-	-	-	-
2-7	<i>dont proportion d'employé-e-s domiciliés hors canton de Neuchâtel</i>	%	16%	-	-	-	-
2-7	Fluctuation (nette) au total	Nombre	107	58	76	68	57

Les chiffres sont arrondis à la décimale.

« - » Signifie que les indicateurs n'étaient pas disponibles ou n'ont pas été calculés pour les périodes précédentes.

\* Personne au bénéfice d'un contrat de durée déterminée ou maximale (apprenti-e-s et stagiaires inclus).



GRI	Nombre de nouveaux employé-e-s	Unité	2025	2024	2023	2022	2021
401-1	Recrutements au total	Nombre	63	34	40	41	22
401-1	Recrutements de femmes	Nombre	28	-	-	-	-
401-1	Recrutements d'hommes	Nombre	35	-	-	-	-
401-1	Recrutements d'employé-e-s de < 30 ans	Nombre	36	-	-	-	-
401-1	Recrutements d'employé-e-s de 30 - 50 ans	Nombre	25	-	-	-	-
401-1	Recrutements d'employé-e-s de > 50 ans	Nombre	2	-	-	-	-
401-1	Recrutements d'employé-e-s domiciliés dans le canton de Neuchâtel	Nombre	49	-	-	-	-
401-1	Recrutements d'employé-e-s domiciliés hors canton de Neuchâtel	Nombre	14	-	-	-	-

GRI	Taux de recrutement	Unité	2025	2024	2023	2022	2021
401-1	Taux de recrutement au total	%	17,3%	9,9%	12,1%	12,7%	7%
401-1	Taux de recrutement de femmes	%	15,8%	-	-	-	-
401-1	Taux de recrutement d'hommes	%	18,6%	-	-	-	-
401-1	Taux de recrutement d'employé-e-s de < 30 ans	%	32,1%	-	-	-	-
401-1	Taux de recrutement d'employé-e-s de 30 - 50 ans	%	14%	-	-	-	-
401-1	Taux de recrutement d'employé-e-s de > 50 ans	%	2,7%	-	-	-	-
401-1	Taux de recrutement d'employé-e-s domiciliés dans le canton de Neuchâtel	%	15,7%	-	-	-	-
401-1	Taux de recrutement d'employé-e-s domiciliés hors canton de Neuchâtel	%	26,4%	-	-	-	-

Les chiffres sont arrondis à la décimale.

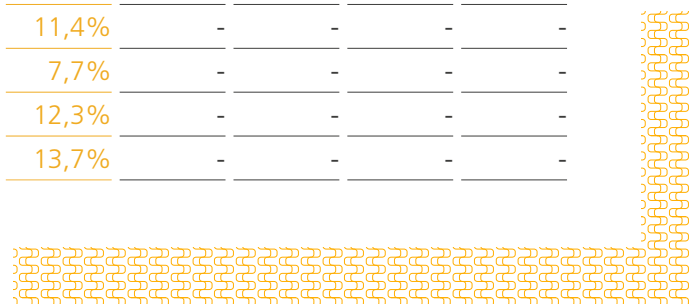
« - » Signifie que les indicateurs n'étaient pas disponibles ou n'ont pas été calculés pour les périodes précédentes.

Clé de compréhension: le taux de recrutement des femmes représente le nombre de femmes recrutées durant l'exercice sous revue par rapport à l'ensemble des femmes travaillant à la BCN à la fin de l'exercice.



GRI	Nombre de départs*	Unité	2025	2024	2023	2022	2021
401-1	Départs au total	Nombre	44	28	36	28	38
401-1	Départs de femmes	Nombre	17	-	-	-	-
401-1	Départs d'hommes	Nombre	27	-	-	-	-
401-1	Départs d'employé-e-s de < 30 ans	Nombre	18	-	-	-	-
401-1	Départs d'employé-e-s de 30 - 50 ans	Nombre	20	-	-	-	-
401-1	Départs d'employé-e-s de > 50 ans	Nombre	6	-	-	-	-
401-1	Départs d'employé-e-s domiciliés dans le canton de Neuchâtel	Nombre	37	-	-	-	-
401-1	Départs d'employé-e-s domiciliés hors canton de Neuchâtel	Nombre	7	-	-	-	-

GRI	Taux de rotation du personnel	Unité	2025	2024	2023	2022	2021
401-1	Taux de rotation au total	%	12,5%	8,6%	11,5%	10,6%	9,1%
401-1	Taux de rotation des femmes	%	10%	-	-	-	-
401-1	Taux de rotation des hommes	%	14,8%	-	-	-	-
401-1	Taux de rotation d'employé-e-s de < 30 ans	%	18,2%	-	-	-	-
401-1	Taux de rotation d'employé-e-s de 30 - 50 ans	%	11,4%	-	-	-	-
401-1	Taux de rotation d'employé-e-s de > 50 ans	%	7,7%	-	-	-	-
401-1	Taux de rotation d'employé-e-s domiciliés dans le canton de Neuchâtel	%	12,3%	-	-	-	-
401-1	Taux de rotation d'employé-e-s domiciliés hors canton de Neuchâtel	%	13,7%	-	-	-	-



Les chiffres sont arrondis à la décimale.

« - » Signifie que les indicateurs n'étaient pas disponibles ou n'ont pas été calculés pour les périodes précédentes.

\* Les démissions, les licenciements, les départs à la retraite et les décès sont inclus dans les départs.

Clé de compréhension: le taux de rotation des employé-e-s de plus de 50 ans représente le nombre de départs dans cette catégorie d'âge durant l'exercice sous revue par rapport à l'ensemble des employé-e-s de cet âge en moyenne sur l'exercice.

Soucieuse d'accompagner ces nouvelles collaboratrices et collaborateurs et d'offrir des conditions d'intégration optimales, la fonction ressources humaines continue d'adapter son approche. Au-delà du dispositif habituel d'accueil et de la journée de formation commune (sur les risques, les produits, les ressources humaines, la sécurité, la RSE, etc.) permettant de cerner les enjeux de la banque, un système de parrainage a été testé durant l'exercice.

La BCN applique la Convention relative aux conditions de travail du personnel bancaire (CPB). Celle-ci fixe par exemple le temps de travail, les vacances, les congés et les jours fériés, les salaires minimaux, les prestations sociales, ainsi que la participation des employé-e-s à une commission du personnel. Soulignons que dans plusieurs domaines (vacances, participation à l'assurance maladie de CHF 175, congé maternité, etc.), la BCN garantit des conditions plus avantageuses que les dispositions légales, comme définies par le Code des obligations.

GRI	Bénéficiaires d'un congé parental	Unité	2025	2024	2023	2022	2021
401-3	Collaboratrices ayant eu droit à un congé maternité	Nombre	3	4	4	3	6
401-3	Collaboratrices ayant bénéficié d'un congé maternité	Nombre	3	4	4	3	6
401-3	Taux de reprise du travail après un congé maternité	%	100%	75%	100%	100%	100%
401-3	Taux de rétention 12 mois après le retour d'un congé maternité	%	100%	60%			
401-3	Collaborateurs ayant eu droit à un congé paternité	Nombre	9	4	4	0	3
401-3	Collaborateurs ayant bénéficié d'un congé paternité	Nombre	9	4	4	0	3
401-3	Taux de reprise du travail après un congé paternité	%	100%	100%	100%		100%
401-3	Taux de rétention 12 mois après le retour d'un congé paternité	%	100%	100%	-	-	-

« - » Signifie que les indicateurs n'étaient pas disponibles ou n'ont pas été calculés pour les périodes précédentes.



Le règlement du personnel s'applique à toutes les collaboratrices et collaborateurs de la banque sans distinction, à l'exception des membres du Conseil d'administration. Il fixe toutes les conditions précises et les prestations accordées par l'employeur (avantages identiques quel que soit le niveau hiérarchique ou le taux d'activité).

La banque offre notamment une rente temporaire « pont AVS » dès 58 ans pour la collaboratrice ou le collaborateur qui prend sa retraite anticipée ou conformément au règlement de prévoyance de la Caisse de retraite (63 ans) et qui n'est pas encore au bénéfice d'une rente de vieillesse de l'AVS.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et l'introduction d'un nouveau règlement de prévoyance, l'affiliation des jeunes de 18 à 24 ans devient complète pour la prévoyance professionnelle. Auparavant, cette tranche d'âge cotisait uniquement pour le risque. Désormais, les jeunes assuré·e·s bénéficient également d'un plan d'épargne, ce qui renforce leur prévoyance à long terme.

### **Solidité de la Caisse de retraite**

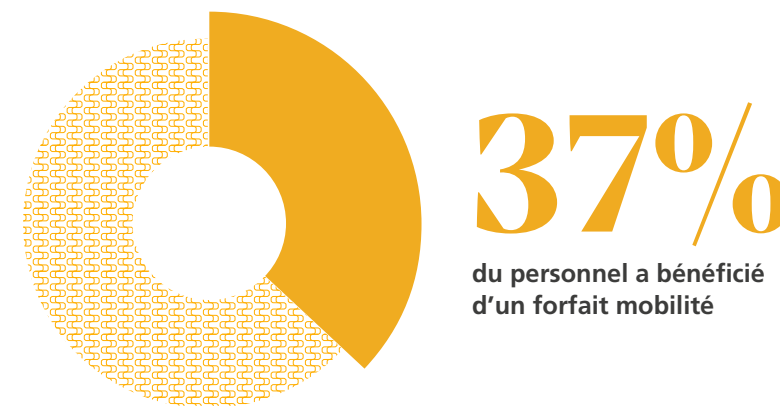
La Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la Banque Cantonale Neuchâteloise est une fondation juridiquement autonome. Le taux de couverture de la Caisse de retraite était de 124,9% à la fin de l'exercice 2024, les chiffres 2025 n'ayant pas encore été publiés.

En 2024, 22,5% des salaires bruts ont été versés dans la Caisse de pension sous la forme de cotisations de risque et de cotisations d'épargne, l'employeur s'étant acquitté de 63% et les employé·e·s de 37% des montants, la BCN allant ainsi au-delà de ses obligations légales en la matière.

## Plan de mobilité attractif

En tant qu'employeur, la BCN soigne son personnel en lui offrant des prestations préférentielles de qualité. Ainsi, le plan de mobilité 2025 prévoyait des forfaits de CHF 600 pour chaque personne privilégiant la mobilité douce pour effectuer ses déplacements pendulaires. Ce sont ainsi 136 membres du personnel qui ont bénéficié d'un des trois forfaits mis à disposition par la BCN. Les apprenti·e·s de la BCN jouissent également d'un abonnement pour se déplacer librement dans le canton. Ce sont ainsi CHF 84'795 qui ont été consacrés au subventionnement de la mobilité douce.

La flotte de véhicules électriques a été complétée durant l'année sous revue afin d'initier quelques changements de pratiques pour les déplacements professionnels.



Subvention au personnel pour forfait mobilité	Unité	2025	2024	2023	2022	2021
Nombre de bénéficiaires	Nombre	136	136	76	73	73
Montant total alloué au subventionnement de la mobilité douce	CHF	84'795	79'927	15'200	14'600	14'600

## Formation initiale et continue

La BCN considère que le développement des compétences de son personnel constitue un levier essentiel de performance et de durabilité. En investissant de manière régulière dans la formation initiale et continue, la banque renforce son capital humain, soutient l'évolution professionnelle de ses collaboratrices et collaborateurs et garantit un haut niveau de qualité dans la prestation de ses services.

En 2025, la BCN confirme son rôle d'acteur majeur de la formation dans le canton de Neuchâtel. Elle a accueilli 21 apprenti·e·s dans la filière Employé·e de commerce orientation banque, 1 apprentie dans la filière Agent·e d'exploitation ainsi que 3 stagiaires en Maturité professionnelle durant l'exercice. Fidèle à sa volonté de favoriser l'intégration durable des jeunes talents, la banque s'efforce, lorsque cela est possible, de proposer un engagement à l'issue de la formation. Durant l'exercice sous revue, 7 personnes – soit 100% des diplômé·e·s de la filière Employé·e de commerce – ont ainsi rejoint les effectifs de manière pérenne.

La formation continue demeure un pilier central de la politique des ressources humaines de la BCN. Elle permet à chacune et chacun de développer ses compétences, que ce soit au travers de filières internes, de certifications reconnues telles que celles de la Swiss Association for Quality (SAQ), ou encore de formations externes diplômantes.

En 2025, les collaboratrices et collaborateurs ont bénéficié en moyenne de 2,9 jours de formation. Ce chiffre n'intègre pas encore l'intégralité des formations internes et des modules suivis via l'outil d'e-learning de la banque, dont l'utilisation continue de croître. Le projet visant à améliorer le suivi et le développement des compétences poursuit son déploiement en 2026.

GRI	Formation initiale et continue	Unité	2025	2024	2023	2022	2021
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par employé·e	Heures	22,9	25,2	21	16,8	16,8
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par femme	Heures	21,9	-	-	-	-
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par homme	Heures	23,9	-	-	-	-
404-1	Nombre moyen d'heures de formation des cadres supérieurs	Heures	30,1	-	-	-	-
404-1	Nombre moyen d'heures de formation des cadres	Heures	22,5	-	-	-	-
404-1	Nombre moyen d'heures de formation des non-cadres	Heures	22,7	-	-	-	-

« - » Signifie que les indicateurs n'étaient pas disponibles ou n'ont pas été calculés pour les périodes précédentes.



Le nouveau système d'évaluation du personnel offre des espaces de dialogues ciblés entre collaboratrices, collaborateurs et leur hiérarchie. Ce sont précisément 282 personnes qui ont bénéficié d'au moins une revue de performance durant l'année. La différence avec le nombre total d'employé·e·s à la BCN s'explique en partie par la rotation du personnel durant l'année.

Ce dispositif de gestion de la performance constitue un outil essentiel pour orienter les parcours professionnels, identifier les besoins en formation et mettre en place des mesures adaptées. Il contribue à créer un environnement de travail propice à l'apprentissage continu et à soutenir le développement de chacune et chacun.

GRI	Pourcentage d'employé·e·s bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	Unité	2025	2024
☀ 404-3	Total d'employé·e·s	%	82,5%	91,3%
☀ 404-3	Femmes	%	80,8%	-
☀ 404-3	Hommes	%	84,0%	-
☀ 404-3	Cadres supérieurs	%	83,3%	-
☀ 404-3	Cadres	%	91,3%	-
☀ 404-3	Employé·e·s non-cadres	%	78,3%	-

Les chiffres sont arrondis à la décimale.

« - » Signifie que les indicateurs n'étaient pas disponibles ou n'ont pas été calculés pour les périodes précédentes (ni pour les années 2021, 2022 et 2023).

Clé de compréhension : par exemple, 91,3% des cadres sur l'ensemble des cadres ont bénéficié d'au moins une revue de performance durant l'exercice sous revue.

## Santé, sécurité et équilibre de vie

La BCN accorde une importance centrale à la santé, à la sécurité et à l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Ces dimensions sont essentielles pour garantir un environnement de travail sûr et motivant pour les collaboratrices et collaborateurs.

Afin de soutenir le bien-être au travail, la banque propose des modalités d'organisation flexibles, notamment l'annualisation du temps de travail et, pour de nombreuses fonctions, la possibilité de télétravailler un jour par semaine. En 2025, 140 des 342 collaboratrices et collaborateurs (hors apprenti-e-s et stagiaires) ont bénéficié de cette mesure, confirmant son rôle important dans l'équilibre des rythmes de vie.

Un projet pilote durant la période estivale a également permis à quelques collaboratrices et collaborateurs d'effectuer un jour de travail sur un site BCN plus proche de leur domicile que leur lieu habituel afin de réduire leur temps de trajet.

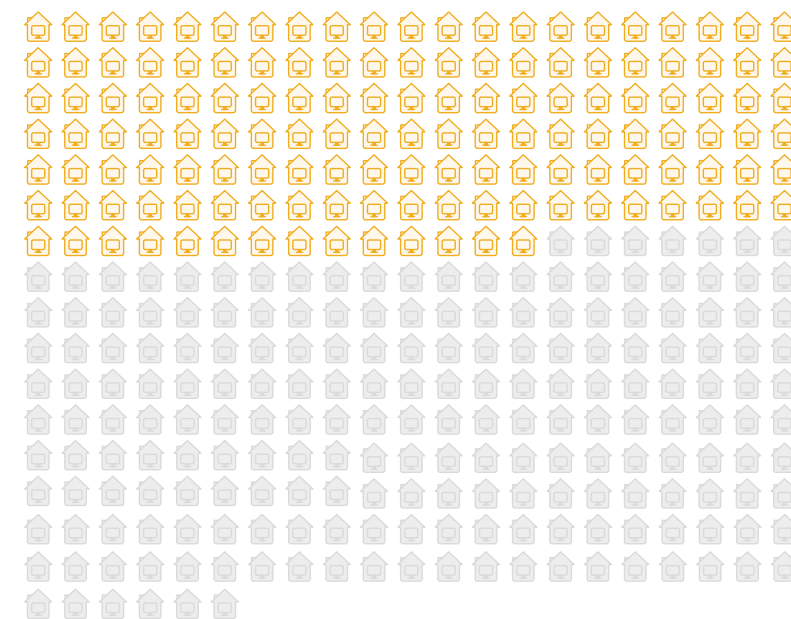
Le système de gestion de la santé et de la sécurité au travail s'applique à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la BCN. Il englobe également les personnes travaillant dans les centres de conseils ou occupant des fonctions techniques et d'entretien, assurant ainsi une protection homogène et cohérente sur l'ensemble du périmètre opérationnel.

La nature des activités de la banque n'expose pas le personnel à des risques particuliers en matière d'accidents du travail.

L'an dernier, le nombre moyen de jours d'absence par employé-e pour cause de maladie est resté stable par rapport à l'année précédente (5,7 jours contre 5,6 jours). Le taux d'absentéisme s'est établi à 4,2% en 2025.

# 140

**personnes ayant bénéficié du télétravail**  
sur les 342 personnes employées par l'établissement  
(apprenti-e-s et stagiaires non compris)



GRI	Santé et sécurité au travail	Unité	2025	2024	2023	2022	2021
403-10	Jours d'absence par employé-e	Nombre	6,4	6,2	7,4	7	6,4
	- pour cause de maladie	Nombre	5,7	5,6	6,4	5,9	5,7
	- pour cause d'accident	Nombre	0,7	0,6	1	1,1	0,7



### Bouger et éviter la posture qui dure

Au-delà des exercices de premiers secours et d'évacuation proposés, des possibilités de vaccination offertes et de la prévention des addictions réalisée auprès de ses apprenti-e-s, la BCN a une approche de gestion de la santé complète (équilibre vie privée / vie professionnelle, promotion de la santé en général et détection des absences à risque), favorisant le bien-être mental des collaboratrices et collaborateurs.

Les métiers du tertiaire, comme ceux de la banque, s'avèrent très sédentaires. Alors, pour donner l'impulsion nécessaire et promouvoir la santé et l'activité physique dans la vie quotidienne, deux actions ont été réalisées en 2025 au sein de l'établissement.

Premièrement, le projet « Run & Walk » a été mis sur pied. Des cours collectifs de course ou de nordic walking ont été proposés au personnel avec pour objectif la participation à une étape du BCN Tour. Outre les bienfaits du point de vue de la santé cardiovasculaire, cette initiative a stimulé les échanges entre les services.



Deuxièmement, à la suite de l'introduction d'une nouvelle place de travail, l'ensemble du personnel a été convié à suivre des cours d'ergonomie pour ajuster sa position (chaise, écran, angle de vision, etc.) et rappeler que la « pire des postures est celle qui dure » et donc inviter les collaboratrices et collaborateurs à utiliser au mieux leurs bureaux réglables en hauteur.

Les spécialistes des ressources humaines suivent régulièrement des formations dans le domaine de la prévention de l'épuisement professionnel (burn-out) afin de détecter précocement les situations pouvant affecter la santé mentale.



## Diversité, inclusion et égalité

La BCN s'engage à offrir un environnement de travail inclusif, respectueux des différences et fondé sur l'égalité des chances. La banque valorise les compétences et veille à garantir un traitement équitable tout au long du parcours professionnel.

La diversité constitue notamment un facteur clé de performance et de qualité décisionnelle. En 2025, la structure par genre de la BCN fait apparaître 177 femmes, soit 48,5% du personnel.

Le Conseil d'administration, organe suprême de gouvernance, compte 3 femmes et 4 hommes et affiche donc un équilibre des genres. Les femmes représentent un tiers (2 sur 6 membres) du Comité de direction et un quart de l'encadrement supérieur.

Au sein des cadres, la part de femmes atteint 39,4%, contre 60,6% pour les hommes. La BCN poursuit ses efforts pour favoriser l'accès des femmes aux postes à responsabilité, en cohérence avec les pratiques observées dans d'autres banques cantonales.

GRI	Egalité des chances	Unité	2025	2024
	Conseil d'administration	Nombre	7	7
405-1	Proportion de femmes	%	42,9%	42,9%
405-1	Proportion d'hommes	%	57,1%	57,1%
405-1	Proportion de membres de < 30 ans	%	0,0%	0%
405-1	Proportion de membres de 30 à 50 ans	%	14,3%	42,9%
405-1	Proportion de membres de > 50 ans	%	85,7%	57,1%
	Cadres supérieurs	Nombre	12	-
405-1	Proportion de femmes	%	25,0%	-
405-1	Proportion d'hommes	%	75,0%	-
405-1	Proportion de membres de < 30 ans	%	0,0%	-
405-1	Proportion de membres de 30 à 50 ans	%	41,7%	-
405-1	Proportion de membres de > 50 ans	%	58,3%	-
	Cadres	Nombre	104	-
405-1	Proportion de femmes	%	39,4%	-
405-1	Proportion d'hommes	%	60,6%	-
405-1	Proportion de membres de < 30 ans	%	8,7%	-
405-1	Proportion de membres de 30 à 50 ans	%	61,5%	-
405-1	Proportion de membres de > 50 ans	%	29,8%	-
	Non-cadres	Nombre	249	-
405-1	Proportion de femmes	%	53,4%	-
405-1	Proportion d'hommes	%	46,6%	-
405-1	Proportion de membres de < 30 ans	%	41,4%	-
405-1	Proportion de membres de 30 à 50 ans	%	43,8%	-
405-1	Proportion de membres de > 50 ans	%	14,9%	-

Les chiffres sont arrondis à la décimale.

« - » Signifie que les indicateurs n'étaient pas disponibles ou n'ont pas été calculés pour les périodes précédentes (ni pour les années 2021, 2022 et 2023).



## Rémunérations équitables

La BCN applique un modèle de rémunération global, proportionné à sa taille, à sa structure et à son marché. Ce système repose sur des principes d'équité interne, de transparence et de non-discrimination.

La banque adopte une philosophie de rémunération orientée vers le succès durable et collectif. Les collaboratrices et collaborateurs peuvent bénéficier d'une participation aux résultats, indexée sur la performance globale de l'établissement. Ce mécanisme encourage une contribution alignée sur les intérêts à long terme de la clientèle et de la banque. Le système de rémunération de la direction englobe également une part incitative collective liée aux résultats.

La politique salariale est supervisée par le Comité de rémunération et de nomination du Conseil d'administration. Aucune indemnité de départ n'a été versée durant l'exercice sous revue.

La BCN applique le principe « à travail égal, salaire égal ». Ce respect est vérifié par un organisme externe indépendant et la certification Fair-ON-Pay a pu être maintenue en 2025. Le modèle de fonctions, basé sur des critères objectifs et une échelle uniforme, permet de réduire au maximum les écarts entre les genres, qui demeurent inférieurs à 5%.

## Dispositif d'alertes

Afin de soutenir son personnel dans des situations professionnelles ou personnelles complexes (harcèlement, difficultés financières, séparation, etc.), la BCN met à disposition une antenne externe opérée par la société Movis. Entièrement financée par la banque, cette prestation garantit l'anonymat et la confidentialité des échanges. En 2025, ce service a été sollicité à 8 reprises.

Movis agit également comme plateforme de signalement interne pour les activités irrégulières, non éthiques ou illégales (whistleblowing). Les signalements peuvent être effectués de manière totalement anonyme. A ce stade, ce dispositif n'est pas ouvert aux parties prenantes externes. Aucun signalement n'a été enregistré durant l'exercice écoulé.



## Intégration de la clientèle

Outre l'emploi, l'égalité et la diversité – enjeu prioritaire de son axe social –, la BCN poursuit l'objectif d'offrir des services financiers de base et de qualité à l'ensemble de la population neuchâteloise.

Consciente que l'accès aux services financiers constitue un facteur essentiel d'insertion sociale et professionnelle et un gage d'autonomie pour chaque personne, quelle que soit sa situation, la banque renforce continuellement ses dispositifs d'accompagnement.

En 2025, la BCN a ainsi mandaté deux audits visant à améliorer l'accessibilité de ses prestations pour les personnes en situation de handicap. Le premier, réalisé par la fondation alémanique Accès pour tous, a évalué l'accessibilité digitale de l'offre, notamment le site internet. Le second, confié à Pro Infirmis, a porté sur les principaux centres de conseils afin d'identifier les améliorations possibles en matière d'accès physique et d'accueil. Les résultats de ces audits seront analysés en 2026, permettant de prioriser les mesures à mettre en œuvre et d'intégrer les recommandations pertinentes dans les futures évolutions digitales ou les projets de rénovation des centres de conseils.

Fidèle à sa vision de long terme, la BCN assume pleinement sa responsabilité envers l'ensemble de la société, et plus particulièrement envers les populations vulnérables. Elle participe activement à la Plateforme cantonale de lutte contre le surendettement, qui vise à coordonner les actions de prévention et d'accompagnement. Par ailleurs, face à la hausse généralisée des cyber escroqueries, la banque a renforcé ses mesures de prévention et de détection, en lien avec les autorités, afin de lutter contre ce phénomène et d'accompagner les victimes.

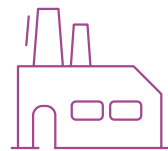


## Projet commun avec Caritas

La précarité ne se limite pas aux ressources matérielles : un manque de ressources sociales et culturelles – comme les savoirs, les compétences ou la maîtrise des outils numériques – peut également freiner l'accès aux opportunités et à la vie sociale. Dans cette perspective, les apprenti-e-s de la BCN ont participé aux permanences numériques organisées par Caritas, sous la supervision d'un intervenant de l'association, afin de soutenir les personnes en demande d'aide.

Ce projet, limité dans le temps, leur a permis de réfléchir à la manière d'offrir des services financiers adaptés aux publics vulnérables et de comprendre l'importance de créer un lien de confiance. Inspirés par cette immersion, les apprenti-e-s ont formulé des propositions destinées à renforcer la qualité des interactions, tant avec les populations à risque qu'avec l'ensemble de la clientèle.

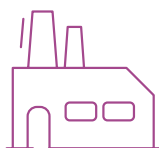
AXE III



# Economie

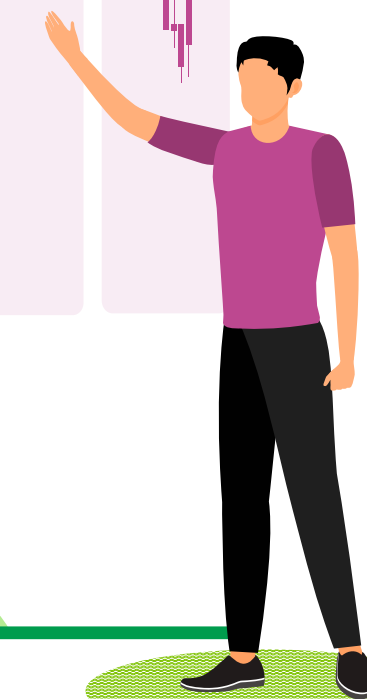
Notre ambition pour l'économie

# Soutenir durablement la prospérité économique neuchâteloise



## Objectifs

- Accompagner les PME dans leur transition
- Stimuler l'innovation en anticipant les défis futurs
- Soutenir le tissu associatif, sportif et culturel
- Pérenniser le positionnement de la BCN dans et pour le canton de Neuchâtel



# Introduction

---

**Fidèle à sa vision de long terme, la BCN privilégie la pérennité de son modèle d'affaires plutôt que la maximisation des bénéfices à court terme. En tant qu'acteur économique de référence, elle souhaite accompagner les PME du canton de Neuchâtel dans leur transition, stimuler l'innovation et soutenir le tissu associatif, sportif et culturel.**

En tant que banque de proximité au service des entreprises du canton, la BCN s'engage à soutenir les PME dans leur transition vers des pratiques plus durables et dans cette optique, elle a développé la plateforme Need avec la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI).

L'implication de la BCN se manifeste par son soutien aux entreprises et acteurs économiques du canton, principaux créateurs d'emplois et de valeur.

Les évolutions réglementaires et sociétales nécessitent une prise de conscience accrue sur la **nécessité d'intégrer les enjeux de durabilité au cœur des entreprises.**

En plus de sensibiliser sa clientèle sur ces questions, elle souhaite également accompagner les PME neuchâtelaises dans cette transition en développant progressivement des services et des produits adaptés.

A travers son Prix BCN Innovation et ses engagements dans le domaine de la recherche, la banque contribue à dynamiser l'écosystème d'innovation du canton. Cet engagement poursuit un double objectif : **renforcer la diversité et la vitalité du tissu économique neuchâtelois** et encourager l'émergence de solutions permettant à la société de se projeter dans un avenir plus résilient.

Les activités de sponsoring et de mécénat de la BCN jouent un rôle essentiel dans la dynamique économique, culturelle et sportive de la région. Elles complètent les dispositifs éducatifs et sociaux existants et contribuent à la qualité du vivre-ensemble de la population.

Dans ce domaine et afin de mettre ses partenaires en mouvement, elle intègre des critères de développement durable dans l'analyse des demandes qui lui sont adressées, afin d'assurer un alignement clair avec les valeurs de la banque. L'objectif est d'accompagner les partenaires historiques tout en soutenant de **nouvelles initiatives porteuses de sens** pour le canton.

L'implication de la BCN se manifeste également par son soutien aux entreprises et aux acteurs économiques du canton, principaux créateurs d'emplois et de valeur. Sa stratégie d'affaires lui permet de maintenir une situation financière saine, de générer des bénéfices et de rétribuer son actionnaire unique, le Canton de Neuchâtel.

Cette création de valeur bénéficie, en bout de chaîne, à l'ensemble de la population neuchâteloise, confirmant le rôle central de la BCN dans le développement durable du territoire.



**Enjeu** **Création de valeur régionale**

Grâce à son ancrage régional et à travers ses activités économiques et de sponsoring, la BCN a une valeur significative pour l'ensemble du canton de Neuchâtel (emplois, soutiens conséquents, redistribution, etc.).

**Impacts**

*Collectivités*

L'attribution des bénéfices à l'Etat de Neuchâtel permet une redistribution auprès de la population.

*Economie de proximité*

Par son approche régionale et le choix de prestataires locaux, la BCN a un impact positif sur l'économie de proximité en favorisant les circuits courts, ainsi que le maintien de postes de travail dans le canton.

*Soutiens actifs*

Au travers de ses multiples engagements envers les acteurs économiques et sociaux du canton, dans les domaines du sport, de la culture, de l'économie et de la formation, la BCN a un impact sur l'ensemble de la population neuchâteloise.

**Risques**

*Risque d'atteinte à l'image*

En cas d'inaction vis-à-vis des acteurs économiques locaux, l'image de la BCN peut se trouver détériorée.

*Risque de perte de partenariats*

Si la BCN est perçue comme un acteur inactif sur le territoire local, les partenariats locaux peuvent devenir plus compliqués, voire disparaître pour certains.

*Risques commerciaux*

En cas de pratiques commerciales perçues comme défavorables aux intérêts économiques locaux (manque d'investissement, fermetures de bureaux / succursales), des réactions négatives pourraient survenir et entraîner des risques de perte de clientèle.

**Opportunités**

*Renforcement de la réputation locale*

En contribuant positivement à son ancrage régional, la BCN améliore son image de marque au niveau régional.

*Avantages concurrentiels*

En faisant de la banque une institution démontrant un engagement fort envers sa communauté, la BCN peut se démarquer de ses concurrents.

*Développement d'affaires*

En participant activement au développement du tissu économique régional, la BCN peut développer de nouvelles relations commerciales locales.

*Accroissement de la fidélité et de l'attractivité*

Des engagements à long terme et avec des impacts positifs peuvent augmenter la fidélité de la clientèle existante et faciliter l'embauche de talents locaux.

*Stimuli à l'économie*

En jouant un rôle actif dans le développement régional, la banque veut stimuler l'économie régionale, ce qui peut créer de nouvelles opportunités pour la banque.

# Création de valeur régionale

**Avec un modèle d'affaires orienté sur le long terme et une stratégie de proximité déployée tant au sein de son réseau qu'avec l'ensemble de ses partenaires, la BCN contribue de manière durable au développement économique du canton de Neuchâtel. Son soutien actif au dynamisme du tissu économique régional favorise le maintien de places de travail et de formation.**

## Performance économique et achats responsables

Consciente de son rôle structurant dans l'économie cantonale, la BCN intègre des critères de durabilité dans sa politique d'achats. Cette stratégie a été documentée et finalisée en 2025 et sera totalement effective sur l'exercice 2026. La banque applique notamment le principe de privilégier, à prestation équivalente, les partenaires locaux.

Ainsi, elle favorise les achats réalisés dans le canton de Neuchâtel chaque fois que cela est possible. Côté chiffres, ce sont 20% des montants engagés et 58% des fournisseurs qui ont leur siège dans le canton. Pour certaines prestations spécifiques, notamment dans le

domaine informatique, elle fait appel à des fournisseurs suisses, garantissant un ancrage national de ses dépenses.

Engagée auprès de son personnel, des entreprises neuchâteloises et de l'ensemble de la population, la BCN veille à ce que la valeur qu'elle génère bénéficie prioritairement au canton. Sa stratégie orientée sur le long terme lui confère une assise solide et lui permet de présenter des résultats 2025 de bonne facture. Ceux-ci sont présentés en détail dans le [rapport de gestion](#).



dépensés auprès de fournisseurs helvétiques, dont 20% dans le canton de Neuchâtel

GRI	Dépenses fournisseurs locaux	Unité	2025	2024	2023	2022	2021
	Dépenses fournisseurs domiciliés en Suisse	milliers CHF	51'992	41'040	41'713	37'226	33'046
	- dont dépenses fournisseurs locaux (NE)	milliers CHF	10'734	8'272	9'857	8'221	7'293
204-1	Part des dépenses en Suisse	%	98%	98%	98%	99%	98%
204-1	- dont part des dépenses locales (NE)	%	20%	20%	23%	22%	22%
	Nombre de fournisseurs domiciliés en Suisse	Nombre	1'011	807	767	807	787
	- dont fournisseurs locaux (NE)	Nombre	587	454	447	465	452

Les chiffres sont arrondis au millier.

## Résultats financiers

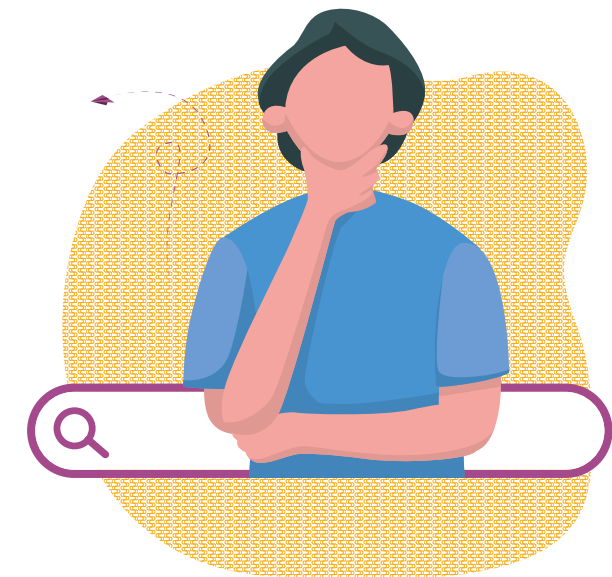
Le résultat opérationnel de la banque en 2025 s'établit à CHF 78,6 millions. Le recul de 18,5% de ce résultat est moins prononcé qu'attendu en début d'exercice, essentiellement grâce à la forte progression des volumes dans le domaine des financements, ainsi qu'à la libération de corrections de valeur pour risque de défaillance en matière de crédit.

La réserve pour risques bancaires généraux est alimentée à hauteur de CHF 26,7 millions, fixant le bénéfice de l'exercice à CHF 54,2 millions, stable par rapport à 2024. La somme totale du bilan atteint CHF 12,4 milliards, contre CHF 12 milliards un an auparavant. La banque présente un ratio de fonds propres de base de 19,6%, témoignant d'une très grande solidité financière et offrant des bases saines pour la poursuite du développement de l'établissement.

Pour la troisième année de rang, la banque versera un montant de CHF 35 millions au Canton de Neuchâtel sur ces résultats. Rapportée à la population neuchâteloise, cette contribution représente CHF 194 par habitante ou habitant.

Forte de deux exercices exceptionnels en 2023 et 2024, la BCN a mis l'an dernier à disposition de la République et Canton de Neuchâtel une attribution complémentaire extraordinaire de CHF 60 millions.

Prélevé sur les réserves libres de la banque, ce montant complètera le financement de deux projets stratégiques, qui positionnent le canton dans des domaines essentiels à son développement. Il s'agit de la construction du nouveau bâtiment destiné à l'Université de Neuchâtel (projet UNIVERS) et de la rénovation et l'assainissement des bâtiments de l'immeuble situé à la rue de l'Hôtel-de-Ville 7 (projet HDV7), au Locle, qui abritera la Haute École Arc (HE-Arc) et le futur pôle Métiers du Temps / Time Arts (MTTA). Ces deux projets sont exemplaires sur le plan de la durabilité. Ils sont destinés aux générations actuelles et futures et correspondent parfaitement à la mission de la banque, avec un impact significatif sur la conservation des savoir-faire régionaux, la formation, l'innovation et la recherche.





## Action de remerciement

La BCN récompense également la fidélité de sa clientèle avec une action de remerciement, baptisée « La Tablée », durant l'exercice 2026.

Ainsi, en termes de création de valeur, au-delà de cette attribution complémentaire de CHF 60 millions issue des exercices précédents, la BCN a généré une valeur économique directe de quelque CHF 171 millions en 2025, dont CHF 123 millions ont été redistribués, à travers les rémunérations, le sponsoring ou à l'Etat, unique pourvoyeur du capital de dotation de la banque.

Au-delà de sa contribution économique directe, la BCN joue un rôle actif dans le rayonnement du canton de Neuchâtel. Elle soutient de nombreux acteurs culturels, économiques, sportifs et sociaux, contribuant ainsi à un cadre de vie riche, dynamique et accessible pour l'ensemble de la population. A travers ces engagements, la banque partage ses valeurs et de vives émotions, offrant ainsi un cadre de vie agréable aux Neuchâteloises et Neuchâtelois.

La politique de sponsoring et de soutien repose sur des critères exigeants de qualité, de cohérence, d'éthique et de valeurs partagées. Selon les besoins des partenaires, l'appui de la BCN peut prendre la forme d'un soutien financier, logistique ou d'un accompagnement combiné.

Certains engagements relèvent du sponsoring, impliquant un retour d'image pour la banque, tandis que d'autres s'inscrivent davantage dans une logique de mécénat. Le pilotage de cette politique est assuré par le service Marketing & Sponsoring.

La BCN privilégie les manifestations ancrées dans le canton de Neuchâtel et accessibles à tous les publics. Elle ne parraine pas les événements se déroulant hors canton ou dont les bénéficiaires ne profitent pas à la région. Elle ne parraine aucun parti politique.

GRI	Création de valeur	Unité	2025	2024	2023	2022	2021
201-1	Valeur économique directe générée	milliers CHF	171'486	174'079	169'114	140'040	141'974
201-1	Distribution de la valeur économique générée	milliers CHF	122'972	113'245	111'341	102'202	96'606
	- dont rémunérations du personnel	milliers CHF	46'403	44'179	43'087	40'027	40'505
	- dont versement au Canton	milliers CHF	35'000	35'000	35'000	32'000	30'000
203-1	- dont investissement pour la communauté (sponsoring et dons)	milliers CHF	3'855	2'471	2'754	2'442	2'072
	- dont coûts opérationnels	milliers CHF	37'714	31'595	30'500	27'733	24'029
201-1	Valeur économique mise en réserve	milliers CHF	48'514	60'834	57'773	37'838	45'368



## Nouvelle stratégie de sponsoring

L'année écoulée a marqué le lancement de la stratégie sponsoring 2025–2030, qui vise à renforcer la transparence et la confiance avec l'ensemble des parties prenantes. Parmi les changements significatifs, la classification des domaines de sponsoring a été revue afin d'améliorer la lisibilité et la cohérence des engagements.

Si les domaines Sport et Culture demeurent inchangés, le domaine Formation est désormais intégré à Economie et innovation. Le domaine précédemment nommé Social et formation devient Patrimoines et vie sociale, reflétant plus clairement la volonté de la BCN de soutenir des initiatives liées à la durabilité, au vivre-ensemble et à la préservation du patrimoine régional.

## Engagement marqué au service du territoire

Grâce à ses excellents résultats financiers, la BCN a pu maintenir en 2025 un niveau élevé de soutien, atteignant CHF 3,9 millions. Cette année a notamment été marquée par l'engagement de la banque en faveur de La Chaux-de-Fonds Capitale Culturelle Suisse 2027.

Au total, plus de 284 associations, institutions ou événements ont bénéficié du soutien de la BCN durant l'exercice sous revue. Parmi les quatre catégories de sponsoring, la culture et le sport ont majoritairement drainé les soutiens de la BCN. Les répartitions par domaine et par région sont détaillées dans les tableaux ci-dessous.

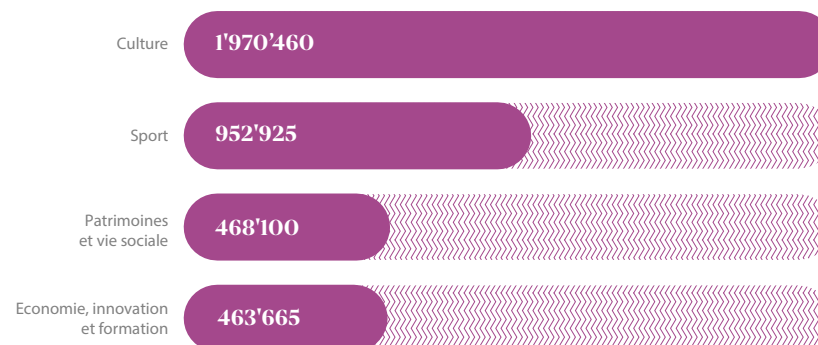
En effet, la banque veille également à répartir ses engagements de manière équilibrée entre les différentes régions du canton. Certains projets, en raison de leur rayonnement cantonal (comme Festi'neuch) ou de leur présence sur plusieurs sites (comme le BCN Tour), ne peuvent toutefois être rattachés à une région unique.

CHF

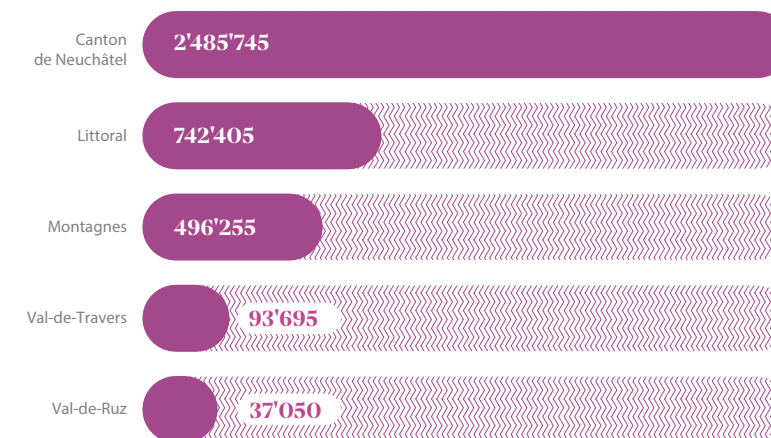
# 3'855'150

octroyés en soutiens et sponsoring

Répartition des montants 2025  
par catégorie (en CHF)



Répartition des montants 2025  
par région (en CHF)



## Culture

La BCN soutient depuis de nombreuses années les manifestations culturelles majeures du canton. Parmi ses engagements phares figurent les festivals Festi'neuch, NIFFF, La Plage des Six Pompes et Corbak, ainsi que des institutions culturelles de référence telles que le Théâtre du Passage, le TPR et le secteur du cinéma via la BCN Cinecard. Ces partenariats contribuent à la vitalité culturelle du territoire et à l'accès de toutes et tous à une offre artistique diversifiée.

### La Collection BCN

En parallèle de ses engagements précités, la BCN participe activement à la préservation du patrimoine culturel

neuchâtelois. Au fil des années, elle a constitué une collection d'œuvres comprenant tableaux, sculptures, lithographies, photographies, pendules neuchâtelaises et autres pièces artistiques. La Commission des œuvres d'art interne est responsable de la gestion, de la conservation et de la valorisation de ce patrimoine. En 2025, la collection comptait 350 pièces.

### La Fondation culturelle

Créée avec un capital initial de CHF 2 millions, la Fondation culturelle de la BCN a pour mission de soutenir la création artistique et les initiatives culturelles dans le canton de Neuchâtel, pour un montant pouvant atteindre CHF 300'000 par année.

L'an dernier, la Commission de répartition a attribué CHF 300'000 à 62 projets. Depuis sa création en 1983 et jusqu'à fin 2025, la fondation a distribué CHF 7'393'620 à 1'629 bénéficiaires.

Afin que la distribution se fasse en toute indépendance, le Conseil d'administration de la BCN nomme une commission de cinq personnes, où ne peut siéger qu'une seule personne représentant la banque.

### Un dimanche sous la tempête

L'édition 2025 de Festi'neuch a été marquée par un événement exceptionnel. Une tempête d'une rare violence a contraint les organisateurs à évacuer entièrement le site en début d'après-midi le dimanche.

Grâce à une anticipation rigoureuse et à une gestion de crise exemplaire, aucun blessé n'a été déploré. Les dégâts importants subis par les infrastructures n'ont toutefois pas permis une réouverture en toute sécurité.

Partenaire historique du festival, la BCN était présente sur place avec un stand animé par ses collaboratrices et collaborateurs. Elle permet également à ses clientes et clients de bénéficier de billets à tarif préférentiel dans le cadre du programme BCN PassionNE.

### Composition de la commission au 31.12.2025

Laurent De Ceuninck	Présidence	Professeur au Conservatoire de musique neuchâtelois
Florence Adam	Membre	Productrice et gérante JMH & FILO Films
Anne Bisang	Membre	Directrice du Théâtre populaire romand
Marc-Antoine Kaeser	Membre	Directeur du Laténium
Dan Noël	Membre	Représentant du Conseil d'administration de la BCN

## Economie, innovation et formation

La BCN soutient activement le dynamisme économique et l'innovation dans le canton de Neuchâtel. Parmi ses engagements clés figurent les Prix BCN Innovation et BCN Boost, le tourisme neuchâtelois, Microcity, Finergence, le Challenge InnoCité ainsi que le Technical Watchmaker Show (TWS). La banque contribue également au développement des compétences financières des jeunes en soutenant le programme des banques cantonales Finance Mission.

### Salon chaux-de-fonnier incontournable

Depuis ses débuts en 2018, la BCN soutient le Technical Watchmaker Show (TWS), un rendez-vous incontournable pour les industries horlogère et microtechnique, piliers du tissu industriel neuchâtelois.

L'édition 2025 s'est inscrite dans un contexte conjoncturel exigeant, mais a démontré la résilience du secteur : plus de 70 entreprises exposantes ont présenté leur savoir-faire à près de 2'500 visiteuses et visiteurs. Par son engagement, la BCN réaffirme son soutien à une filière essentielle pour l'économie régionale.

### Prix BCN Innovation

Doté de CHF 150'000, le Prix BCN Innovation a pour but d'encourager la réalisation de projets novateurs dans les domaines économique et scientifique dans le canton de Neuchâtel. Il ambitionne de renforcer l'attractivité du canton en tant que terre d'innovation et de soutenir la création d'emplois qualifiés.

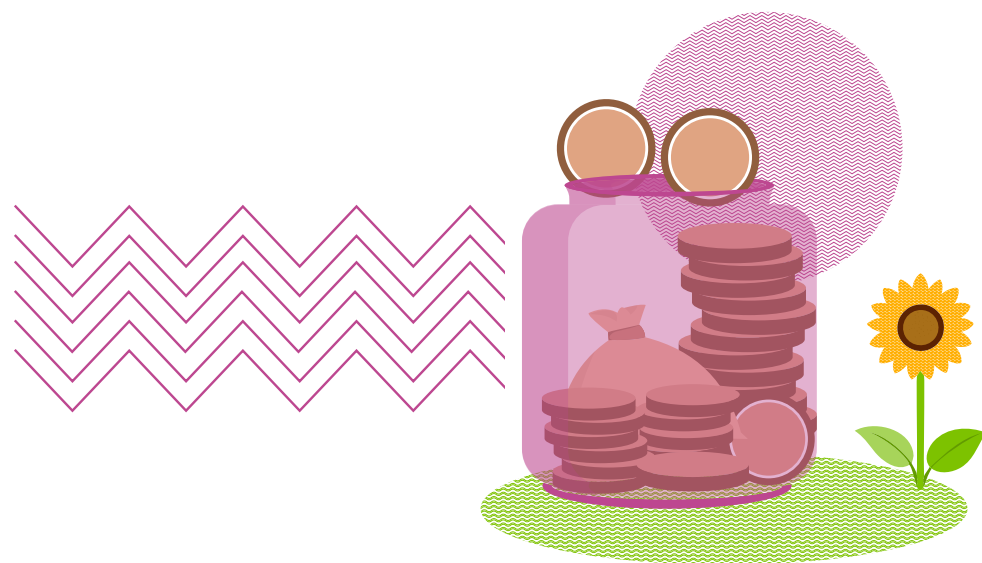
En 2025, le prix a été remporté par Symactiv, une start-up neuchâteloise qui réinvente la régénération des sols grâce à un engrais 100% suisse élaboré à partir de substrat de champignons. Destiné aux maraîchers comme aux particuliers, ce produit innovant stimule la vie microbienne et restaure la fertilité naturelle des terres.

Les deux autres finalistes, CCRAFT et LightSeeds, ont chacun reçu un montant de CHF 10'000 pour saluer la qualité de leurs projets.

### Membres du jury du Prix BCN Innovation 2025

La composition du jury a été modifiée, passant de six à cinq membres.

Dre Nathalie Tissot	Présidence	Avocate et professeure émérite en droit de la propriété intellectuelle à l'UniNE
Stéphane Poggi	Membre	CEO Infoteam group
Emmanuelle Reuter	Membre	Professeure ordinaire en gestion de l'innovation et directrice du Master of Science in Innovation à l'UniNE
Nicola Thibaudeau	Membre	Vice-présidente de la BCJ Membre du conseil stratégique du CSEM et de l'EPFL
Dan Noël	Membre	CEO Starterland & Digitalizers Représentant du Conseil d'administration de la BCN



### Prix BCN Boost

Le Prix BCN Boost est un concours qui a pour objectif de stimuler la créativité, l'innovation et de développer l'esprit entrepreneurial chez les jeunes de 16 à 28 ans qui résident dans le canton de Neuchâtel ou qui y étudient.

Doté au total de CHF 10'000, il a consacré en 2025 le projet Torks.ch, qui vise à transformer la mobilité urbaine avec un service d'abonnement 100% digital à des vélos électriques.

### Membres du jury du Prix BCN Boost 2025

Le jury est désormais exclusivement composé de collaboratrices et collaborateurs BCN âgés de moins de 40 ans.

Elodie Aubert	Présidence	Conseillère économique
Maël Calame	Membre	Marketing Project Manager
Eden Lehmann	Membre	Conseillère Entreprises
Raphaël Rossier	Membre	Conseiller Entreprises
Gabriel Schallenberger	Membre	Spécialiste système informatique e-Channels

## Sport

Le soutien au sport fait partie intégrante de l'engagement de la BCN en faveur de la vie collective et du dynamisme régional. La banque accompagne depuis de nombreuses années des événements et équipes emblématiques du canton, parmi lesquels la course populaire BCN Tour, le HC La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel Xamax FCS, le NUC Volleyball et Union Neuchâtel.

### Encourager la pratique du sport libre

Dans le cadre de la stratégie sportive 2025–2030, la BCN souhaite lutter contre la sédentarité chez les plus jeunes en soutenant la pratique du sport libre, moins contrainte par des horaires ou un encadrement formel.

C'est dans cet esprit que la banque a contribué à la création de deux pump-tracks, à Saint-Blaise et à La Chaux-de-Fonds. Ces anneaux composés de bosses et de virages relevés rencontrent un vif succès auprès des adeptes de skateboard, trottinettes et vélos, offrant une activité sportive ludique et accessible.

Au-delà de l'aspect sportif, ces infrastructures créent de nouveaux espaces de rencontre favorisant l'intégration, les échanges multiculturels et la cohésion sociale.

Une attention particulière est également portée à la relève sportive : la BCN soutient activement les structures formatrices qui permettent aux jeunes talents de progresser dans leur discipline.

### Fondation Sport NE

Si la BCN ne parraine pas directement des athlètes individuels, elle contribue à leur développement à travers la Fondation Sport NE (FSNE). En 2025, la fondation a attribué CHF 95'200 à 45 sportives et sportifs neuchâtelois aux performances remarquables. Depuis sa création en 2007, la FSNE, dont le financement est assuré en partenariat avec Groupe E, Jean Singer & Cie SA et Ello, a distribué plus de CHF 1,8 million, soutenant ainsi durablement le sport d'élite régional.

## Patrimoines et vie sociale

Dans le cadre de sa politique RSE, la BCN accorde une attention particulière aux initiatives qui contribuent à préserver, restaurer et valoriser les patrimoines naturels et bâtis du canton. Ces engagements visent à protéger des lieux et des savoir-faire essentiels à l'identité régionale, tout en soutenant des démarches durables et porteuses d'avenir.

### **La Fête des Vendanges, patrimoine vivant**

Manifestation phare du canton, la Fête des Vendanges continue d'évoluer pour répondre aux attentes contemporaines tout en préservant ses traditions. La création du village des vigneron·nes ou encore le renforcement de l'attrait du corso fleuri illustrent cette dynamique, qui renforce le vivre-ensemble.

L'introduction du système cashless (sans espèces) sur l'ensemble de la manifestation a rencontré un franc succès. La BCN a apporté sa contribution en devenant partenaire de la fête, un engagement visible par l'apposition du logo sur les bracelets de paiement.

A l'approche de la 100<sup>e</sup> édition en 2027, ce partenariat témoigne de la proximité de la banque avec la population neuchâteloise et de son attachement aux traditions vivantes du canton.

A ces dimensions patrimoniales s'ajoutent des projets et des organisations qui renforcent la vie sociale. La banque soutient ainsi des acteurs engagés dans la construction d'une société plus équitable, inclusive et solidaire, favorisant la cohésion entre les habitantes et habitants du canton.

## Lien entre nature et population

En 2025, la BCN a poursuivi son engagement en faveur du patrimoine naturel et du vivre-ensemble en soutenant le projet du Marais-Rouge aux Ponts-de-Martel. Au-delà de la contribution environnementale de ce projet (décrite en page 34), ce partenariat améliore la valorisation du site auprès du public et s'inscrit dans la volonté de la banque de promouvoir des lieux de nature qui renforcent le lien entre population et territoire.

La BCN a également apporté son soutien à l'Association pour la sauvegarde du patrimoine des Montagnes neuchâtelaises, en contribuant à la rénovation du temple des Eplatures. Celle-ci a commencé avant la tempête de 2023, qui a fortement abîmé l'édifice avec la destruction du clocher, ce qui a nécessité de nouveaux travaux.



AXE IV



# Gouvernance

Notre ambition pour la gouvernance

# Organiser nos activités de manière transparente et éthique



## Objectifs

- Accroître la transparence
- Minimiser les risques
- Piloter la politique RSE



# Introduction

---

**Consciente de sa responsabilité sociétale envers ses parties prenantes, la Banque Cantonale Neuchâtelaise applique les standards et les bonnes pratiques en matière de gouvernance d'entreprise, en définissant de manière précise les responsabilités de ses différents organes et comités.**

Cette gouvernance est détaillée dans le rapport de gestion 2025 de la banque. Grâce à la publication d'un rapport RSE distinct, la BCN renforce sa transparence en mettant à disposition de l'ensemble de ses parties prenantes des indicateurs clés permettant de suivre l'évolution de ses engagements.

La banque investit des moyens importants dans la prévention du blanchiment d'argent et s'appuie sur un système de contrôle interne robuste couvrant l'ensemble de ses processus et activités.

La BCN attache une importance particulière à la conformité avec les lois et règlements externes et internes, ainsi qu'à la protection rigoureuse des données qui lui sont confiées. Elle poursuit ses efforts dans **la lutte contre la cybercriminalité et la corruption**, et veille à prévenir, identifier et gérer les conflits d'intérêts. La banque investit des moyens importants dans la prévention du blanchiment d'argent et s'appuie sur un système de contrôle interne robuste couvrant l'ensemble de ses processus et activités.

En gérant principalement l'argent confié par sa clientèle, la BCN doit démontrer qu'elle est fiable et digne de la confiance que lui accordent cette dernière, les régulateurs et la société en général. Pour maintenir ce niveau de confiance élevé, elle veille à entretenir un dialogue ouvert et continu avec ses parties prenantes.

La BCN mise également sur la **formation et la responsabilité de ses collaboratrices et collaborateurs** pour qu'ils intègrent pleinement les enjeux ESG dans la pratique quotidienne de leur métier. Elle vise ainsi à garantir une qualité de conseil élevée tout en encourageant des pratiques de vente responsables, fondées sur la transparence et la pertinence des conseils fournis, afin de prévenir notamment l'écoblanchiment.

La gestion des risques permet **d'assurer une conduite saine, prudente et durable de l'établissement**, en veillant à identifier et maîtriser l'ensemble des risques, y compris liés au climat, susceptibles d'affecter ses activités. Grâce à des processus structurés et un système de contrôle interne (SCI) robuste, la BCN garantit une prise de décision responsable et orientée sur le long terme.



**Enjeu** **Culture d'entreprise responsable**

La confiance étant au cœur de l'activité bancaire, la BCN promeut une culture d'entreprise éthique visant à garantir une pratique responsable, intègre, impartiale et transparente dans la conduite de ses affaires (reporting, lutte contre le blanchiment, contre la corruption, gestion des conflits d'intérêts, etc.).

**Impacts**

*Equité de traitement*

En favorisant davantage de transparence et en offrant un cadre éthique clair, la BCN peut réduire les possibilités d'abus et contribuer à un traitement impartial de toutes les parties prenantes tout en maintenant un climat de confiance.

*Activités non licites*

A travers ses activités bancaires, la BCN peut être exposée à la problématique du blanchiment d'argent et de corruption et pourrait être utilisée comme intermédiaire pour le financement d'activités non licites.

**Risques**

*Risques de non-conformité* En cas de non-respect des lois ou des réglementations en matière d'éthique, des sanctions pourraient toucher la banque.

*Risques réputationnels* En cas de brèche de conformité par exemple, la réputation de l'établissement s'en trouverait écornée.

*Risques stratégiques* L'absence d'une culture d'entreprise responsable pourrait entraîner des pertes de parts de marché ou encore une perte de confiance de la part de la clientèle.

*Risques de désengagement du personnel* Les collaboratrices et collaborateurs qui ne se retrouveraient plus en phase avec les valeurs de la BCN pourraient se désinvestir de leur travail.

*Risques au niveau de la gouvernance* La gestion des décisions et des relations au sein des organes décisionnels pourrait s'en trouver affectée.

**Opportunités**

*Réputation renforcée* Si les clientes et clients perçoivent la BCN comme un acteur financier responsable et digne de confiance, la réputation de la banque s'en trouvera renforcée.

*Avantages concurrentiels* En raison d'un attrait d'une clientèle privilégiant les pratiques sociales, durables et éthiques dans la conduite des affaires, la BCN peut se démarquer de la concurrence en capitalisant sur sa singularité : banque cantonale, responsable, avec des valeurs fortes et une appétence modérée au risque.

*Gestion de qualité* En adoptant une approche « best in class », donc en essayant de faire mieux que ses pairs en matière de gouvernance, la BCN accroît la qualité de gestion de l'établissement dans tous les domaines et offre une meilleure résilience en cas de crise économique ou sociale.

*Relations fortes* Grâce à une culture d'entreprise responsable, la BCN renforce ses relations avec ses parties prenantes.

# Culture d'entreprise responsable

**L'éthique des affaires, qui inclut notamment la gestion des conflits d'intérêts, ainsi que la transparence sont au cœur d'une culture d'entreprise responsable. La BCN promeut cette culture en s'appuyant sur des politiques et des processus internes clairs.**

## Droits de l'homme

Par la nature de leur activité, les acteurs du secteur financier jouent un rôle important en influençant, notamment par leurs investissements, d'autres secteurs économiques. Ils contribuent ainsi au respect des droits de l'homme à grande échelle. Bien qu'elle exerce principalement dans le canton de Neuchâtel, la BCN reconnaît les normes internationales en matière de droits de l'homme et s'identifie aux valeurs qu'elles véhiculent.

## Respect des lois

La BCN place le respect des lois, normes et réglementations au cœur de sa mission. En tant qu'établissement de droit public, elle opère dans un cadre légal strict qui garantit la sécurité et la confiance indispensables à son activité. Aucun cas de non-conformité aux législations et aux réglementations n'a été enregistré l'an dernier.

## Ethique

La BCN est convaincue qu'une culture d'entreprise responsable, fondée sur des valeurs communes, constitue un levier essentiel pour le succès à long terme. Ses valeurs – proximité, fiabilité, qualité et responsabilité – sont régulièrement rappelées à l'ensemble du personnel et guident les interactions avec les parties prenantes.

La Charte éthique est signée par tout le personnel et par les membres du Conseil d'administration. Conforme aux lois et prescriptions applicables à une activité bancaire irréprochable, elle s'appuie sur des règlements, manuels et directives dont l'adéquation est régulièrement vérifiée. Son application garantit une compréhension partagée des valeurs de la banque et renforce les comportements éthiques attendus. Ces principes s'appliquent en tout temps, tant dans les relations internes qu'avec la clientèle et les partenaires externes. La Charte éthique, reproduite en annexe de cette publication, revêt un caractère officiel et public et est accessible sur le site de la BCN : [www.bcn.ch/charte-ethique](http://www.bcn.ch/charte-ethique).





Les collaboratrices et collaborateurs de la BCN sont tenus de déclarer l'exercice d'activités accessoires et les cadeaux reçus.

### Gestion des conflits d'intérêts

Les conflits d'intérêts apparaissent lorsque les intérêts privés d'une collaboratrice ou d'un collaborateur risquent d'influencer l'exercice impartial de ses fonctions. Ces situations doivent être évitées. Le personnel est tenu de déclarer toute activité accessoire (mandats politiques, privés, etc.). Les invitations ou cadeaux d'une valeur maximale de CHF 300 doivent être annoncés; au-delà, la différence doit être versée à une œuvre de son choix.

Dans la mise à disposition de services financiers, notamment dans une économie de proximité, la BCN applique une gestion stricte des conflits d'intérêts. Elle forme son personnel et met en place des mesures organisationnelles adéquates, comme la séparation des pouvoirs, afin de prévenir et d'identifier ces situations et d'éviter tout abus. Lorsque les mesures ne suffisent pas à éliminer un risque de désavantage pour la clientèle, la BCN communique de manière transparente la nature du conflit et les risques associés.

### Mesures anticorruption

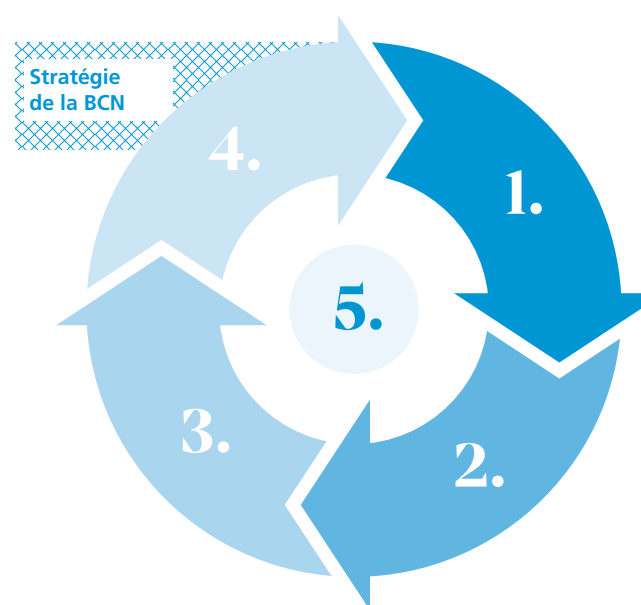
La BCN applique une tolérance zéro en matière de corruption active ou passive. Les collaboratrices et collaborateurs n'offrent, ne promettent ni n'acceptent aucun avantage susceptible de les conduire à un comportement contraire à la loi ou à leurs obligations.

Aucun cas de corruption avérée n'a été constaté en 2025. La lutte contre la corruption constitue un axe central du dispositif interne, tant au niveau des directives que des formations. Une attention particulière est portée aux nouvelles collaboratrices et aux nouveaux collaborateurs, tandis que des formations continues permettent de maintenir un haut niveau de vigilance.



## Gestion des risques

La BCN poursuit une stratégie orientée vers le succès à long terme, elle vise à créer une valeur durable tout en maîtrisant ses risques. Son système de gestion des risques se déroule en cinq étapes :



1. Identification des risques
2. Evaluation des risques
3. Traitement des risques
4. Monitoring des risques
5. Reporting

Pour s'assurer de la maîtrise du processus, la gouvernance des risques occupe une place centrale au sein de la BCN. Elle repose sur une organisation claire, pilotée par la fonction Risques & Contrôle interne. Celle-ci est en charge de la surveillance, de l'évaluation, de l'analyse et de l'établissement de rapports sur l'ensemble des risques. Elle surveille le profil de risque de la banque, notamment à l'aune de la tolérance aux risques et des limites posées en matière de risques définies par le Conseil d'administration.

Dans ce cadre, elle est responsable de l'identification des risques et de la mise en œuvre des contrôles en collaboration avec les responsables de service, ainsi que des reportings utiles à la conduite de cette activité. Enfin, elle assure une vision consolidée de l'ensemble des risques et propose des mesures visant à maintenir, ou rétablir, le niveau des risques en cohérence avec l'appétence au risque en vigueur.

Conformément aux principes reconnus de la gestion des risques dans le domaine bancaire suisse, la BCN retient six catégories de risques :

- Risques de crédit
- Risques de marché
- Risques opérationnels
- Risques de liquidité
- Risques de conformité
- Risques stratégiques

A chaque catégorie de risques correspond une appétence au risque spécifique ainsi qu'une stratégie visant à traiter ces risques.

## Facteurs ESG

Les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance ne constituent pas une catégorie distincte, mais sont intégrés aux dispositifs existants en tant que facteurs influençant chacune de ces catégories. Toutefois, une analyse des risques et des opportunités a été menée pour les sept enjeux prioritaires ESG de la banque, donnant lieu à une matrice Impacts-Risques-Opportunités présentée en tête des chapitres de chaque enjeu.

Par ailleurs, la responsable Risques & Contrôle interne, membre du Comité RSE, veille avec le service RSE à intégrer le changement climatique et les autres facteurs ESG dans l'évolution de la politique de risques. Ainsi, un premier inventaire détaillé des risques climatiques a été établi en 2024 et a été ajusté en 2025. Les impacts matériels sont évalués sur trois horizons temporels : court terme (0–5 ans), moyen terme (6–10 ans) et long terme (11–30 ans). Avec la prochaine entrée en vigueur de la Circulaire sur les risques financiers liés à la nature de la Finma, l'autorité de surveillance des marchés financiers, la BCN entend également élargir sa vigilance aux autres risques liés à l'environnement pour sa gestion future.

## Système de contrôle interne

La BCN dispose d'un système de contrôle interne (SCI) garantissant l'efficacité et l'efficience de ses processus et opérations. Ce système repose sur des principes conformes aux bonnes pratiques du secteur bancaire :

- Implication du management et diffusion de la culture du contrôle à tous les échelons de l'établissement.
- Adaptation continue aux évolutions internes et externes afin d'être toujours en mesure d'identifier les nouveaux risques.
- Intégration des contrôles dans les processus opérationnels avec séparation des rôles afin d'éviter les conflits d'intérêts.
- Communication interne transparente fondée sur des données de qualité, des systèmes d'information fiables, ainsi qu'un personnel compétent et impliqué.
- Surveillance des risques identifiés et correction des déficiences.

Avec une gestion des risques rigoureuse, le renforcement continu du SCI et une gouvernance robuste sur ces questions, la BCN peut anticiper les évolutions de son environnement, maîtriser ses risques et inscrire durablement son développement dans une perspective de stabilité à long terme.





**Enjeu** **Protection des données et Cybersécurité**

Afin de protéger les droits fondamentaux de sa clientèle, de son personnel ou de toute personne avec laquelle elle interagit, la BCN entend traiter les données personnelles des personnes concernées dans le strict respect du cadre légal en vigueur afin de maintenir un haut niveau de confiance. Pour y parvenir, elle met notamment en œuvre des outils et des mesures organisationnelles appropriés.

Consciente des cyberrisques existant dans un environnement largement digitalisé, la BCN met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles nécessaires à les maîtriser.

**Impacts**

*Confiance de la clientèle*

La protection et la sécurité des données renforce la crédibilité et la réputation de la banque. Une non-conformité à la Loi fédérale sur la protection des données (LPD) ou une faille de sécurité des données peuvent gravement nuire à la clientèle.

*Transformation digitale*

La BCN doit mettre en œuvre des infrastructures correctement sécurisées et des mesures organisationnelles adéquates afin de permettre une exploitation des services numériques offrant un niveau de sécurité optimal.

**Risques**

*Risques réputationnels*

Un incident, tel que la fuite ou la perte de données personnelles, peut entraîner une perte de clientèle et nuire à l'image de la banque.

*Risques de non-conformité*

En cas de non-respect des lois ou des réglementations en matière de protection des données, la banque pourrait être sanctionnée par les autorités.

*Risques opérationnels*

Des cyberattaques peuvent compromettre la continuité des activités bancaires, entraînant des pertes financières directes. La nécessité de recourir à des prestataires externes amplifie ces risques opérationnels.

*Risques stratégiques*

La perte de confiance liée à ces questions pourrait entraîner un transfert de la clientèle vers d'autres établissements bancaires.

**Opportunités**

*Avantages concurrentiels*

En adoptant des pratiques responsables sur le plan du traitement des données personnelles et en se montrant proactive sur la cybersécurité, la BCN peut se démarquer de la concurrence et attirer une clientèle sensible à la protection et à la sécurité des données.

*Digitalisation sécurisée*

En développant des solutions sécurisées et en s'appuyant sur des partenaires fiables et éprouvés, la BCN peut développer et promouvoir ses services digitaux et les rendre plus attractifs.

*Culture interne renforcée*

Grâce à la sensibilisation des équipes et le développement d'une culture de sécurité, l'identification du personnel à la BCN est renforcée.

*Valorisation des données*

Une gestion responsable des données permet de mieux les exploiter pour offrir à la clientèle des services financiers personnalisés.

# Protection des données et Cybersécurité

La BCN accorde une importance centrale à la protection des données personnelles de sa clientèle ainsi que de ses collaboratrices et collaborateurs. Pour garantir ce haut niveau d'exigence, elle déploie des mesures dédiées, notamment en matière de formation et de cybersécurité.

La Loi sur la protection des données (LPD) constitue le fondement de la politique de la banque en matière de protection des données. Les collaboratrices et collaborateurs sont tenus de respecter strictement cette législation et de traiter de manière confidentielle toutes les données privées et commerciales auxquelles ils ont accès.

A la BCN, le traitement des données personnelles repose sur les principes suivants :

- Principe de responsabilité : le Comité de direction met en place les mesures nécessaires pour assurer le respect de la loi.
- Principe de finalité : la donnée ne peut être utilisée à une autre fin que celle pour laquelle elle a été récoltée et traitée.
- Principe de licéité : le traitement de la donnée ne doit pas être contraire à une règle de droit.
- Principe de bonne foi : le traitement de la donnée doit être loyal et digne de confiance.

- Principe de transparence : la personne concernée obtient toutes les informations sur le traitement de ses données.
- Principe d'exactitude : la banque s'assure que les données personnelles traitées sont correctes et à jour.
- Principe de proportionnalité : l'étendue du traitement de la donnée ne doit pas excéder ce qui est nécessaire. Les données sont détruites ou anonymisées dès qu'elles ne sont plus nécessaires au traitement.

Une nouvelle politique de protection des données a été rédigée et validée fin 2025. Elle précise l'usage des données ainsi que les droits des personnes concernées. Elle est disponible sur le site internet de la banque à l'adresse suivante : [www.bcn.ch/lpd](http://www.bcn.ch/lpd). En 2025, la BCN n'a fait l'objet d'aucune plainte fondée relative à l'atteinte à la confidentialité des données de la clientèle.

Le responsable du Fichier général, service chargé de la collecte et de la gestion des données relatives à la clien-



tèle et aux produits, assume la fonction de conseiller à la protection des données. Il veille à la conformité des traitements et contribue à diffuser la culture de protection des données au sein de l'établissement.

Le service de la Sécurité assure la sécurité des données, notamment la question de leur confidentialité, de leur intégrité et de leur disponibilité. La protection des dossiers et des documents est garantie par des mesures organisationnelles et techniques destinées à empêcher tout accès, utilisation, modification ou destruction par des personnes n'y étant pas habilitées.

Afin d'accroître la gouvernance dans ce domaine, la BCN a constitué un comité dédié à la protection des données. Celui-ci coordonne les actions de la protection des données au sein de l'établissement. Il évalue par exemple les projets nécessitant une analyse spécifique sous l'angle de la protection des données.

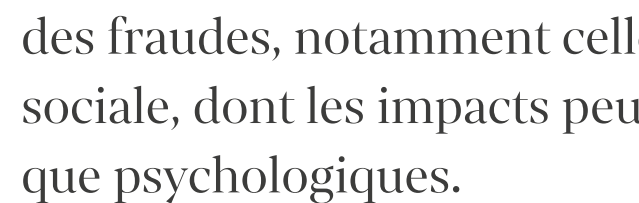
## Gestion des crises

Afin de garantir l'intégrité des données d'un point de vue informatique, la sécurité des systèmes d'information fait l'objet d'une vigilance constante. Ainsi, la politique de la BCN en la matière vise à protéger l'établissement contre l'ensemble des menaces, qu'elles soient internes ou externes, naturelles, accidentelles ou intentionnelles.

Face à la hausse des attaques cybercriminelles, la BCN renforce ainsi continuellement la sécurisation de ses infrastructures. Elle est bien préparée et dispose des capacités nécessaires pour faire face à ce type de crises, susceptibles de compromettre à la fois des données personnelles, mais qui menaceraient également de manière significative le bon fonctionnement de ses activités et des e-services qu'elle propose à sa clientèle. Elle est dotée d'un plan de continuité en matière de cyberrisques, comprenant des procédures destinées à assurer le maintien des prestations informatiques et des services en ligne selon divers scénarios de crise.

La BCN accompagne également sa propre clientèle dans la prévention des fraudes, notamment celles liées à l'ingénierie sociale, dont les impacts peuvent être autant financiers que psychologiques. Dans ce domaine, elle contribue également au projet pilote AVVECO (Aide aux Victimes de Violences ECONomiques), visant une meilleure prise en charge

des victimes économiques (cybercriminalité, escroquerie, etc.), avec plusieurs partenaires, dont l'Institut de Lutte contre la criminalité économique (ILCE) de la HE-Arc.



La BCN accompagne sa clientèle dans la prévention des fraudes, notamment celles liées à l'ingénierie sociale, dont les impacts peuvent être autant financiers que psychologiques.



**Enjeu** **Pratiques commerciales et de conseils**

La BCN forme ses collaboratrices et collaborateurs afin qu'ils adoptent des pratiques commerciales et de conseils responsables, ce qui leur permet d'avoir un comportement éthique et d'orienter la clientèle en prenant en compte les enjeux RSE.

**Impacts**

*Choix de la clientèle*

De par sa position de force dans le canton de Neuchâtel et le niveau de confiance dont elle jouit, la BCN a un impact conséquent sur les choix de produits et prestations de sa clientèle et peut orienter cette dernière.

**Risques**

*Risque de perte de clientèle*

L'abus de confiance, en raison d'un manque de qualité et/ou de prise en considération des besoins dans les services offerts, peut entraîner une perte de clientèle. De même, le manque de maîtrise des aspects techniques des produits financiers peut avoir pour conséquence une attrition de la clientèle.

*Risques de non-conformité*

En cas de pratiques commerciales anticoncurrentielles, insuffisamment transparentes ou avec des arguments fallacieux (par exemple greenwashing), la BCN s'expose à des sanctions.

*Risques de litiges*

La banque pourrait voir ses contentieux augmenter dans les cas où les pratiques de ventes revêtiraient des défauts de conseils par exemple.

*Risques réputationnels*

Des conseils de piètre qualité ou erronés peuvent altérer la confiance des clientes et clients existants notamment.

**Opportunités**

*Renforcement de la confiance de la clientèle*

Si la BCN répond de manière encore plus appropriée à leurs besoins, les clientes et clients se montreront plus confiants et fidèles envers l'établissement.

*Nouvelle clientèle*

Une partie de la population neuchâteloise particulièrement sensible aux thématiques durables pourrait envisager de rejoindre la BCN au regard des prestations et conseils pouvant lui être délivrés par l'institution dans ce domaine.

*Avantages concurrentiels*

Une réputation positive et des pratiques responsables permettent de se distinguer de la concurrence.

*Contribution positive aux ODD*

En proposant des produits permettant à la clientèle d'intégrer les valeurs ESG dans leurs investissements, la BCN a l'opportunité d'apporter une contribution positive aux Objectifs de développement durable de l'ONU.

## Pratiques commerciales et de conseils

---

**La BCN accorde une importance centrale à la qualité du conseil et à la montée en compétences de son personnel. Les conseillères et conseillers sont formés afin d'intégrer pleinement les enjeux actuels de durabilité dans leur accompagnement et leurs recommandations à la clientèle.**

Le cadre réglementaire en matière d'ESG – qu'il s'agisse de normes, de reporting ou de communication – évolue rapidement. Comme l'ensemble du secteur bancaire, la BCN doit s'adapter en permanence. Elle renforce ainsi ses dispositifs de veille réglementaire afin d'anticiper les changements et d'assurer une mise en œuvre rigoureuse des nouvelles exigences.

Conformément à la Loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique, les banques jouent un rôle déterminant dans le financement de la décarbonation et de la transition écologique. En formant son personnel aux enjeux climatiques et énergétiques, la BCN vise à orienter les flux financiers vers des projets durables et responsables.

Après une formation de base dispensée à l'ensemble du personnel en 2023, un nouvel effort conséquent a été effectué lors de l'exercice 2025. L'ensemble du personnel a ainsi suivi une sensibilisation poussée et sur mesure. Une approche de gamification au siège de la banque a été utilisée afin de permettre une imprégnation en profondeur des enjeux de durabilité de la BCN au sein de son personnel. Sur l'ensemble de l'année, entre les formations en ligne et celles réalisées en présentiel, presque la totalité des collaboratrices et collaborateurs a suivi un cours en matière de durabilité. Les exceptions concernent les nouvelles arrivées ou les absences de longue durée.



Pour répondre aux *Directives pour les prestataires de services financiers relatives à l'intégration des préférences ESG et des risques ESG*, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, la BCN a introduit un processus systématique de collecte des préférences ESG de la clientèle. Des formations spécifiques sont régulièrement dispensées afin de permettre aux conseillères et conseillers de proposer des solutions d'investissement alignées sur les attentes particulières de chaque cliente et client.

Les *Directives pour les fournisseurs d'hypothèques relatives à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments* renforcent de leur côté l'importance d'intégrer la performance énergétique dans le conseil en financement immobilier. Les conseillères et conseillers actifs dans les crédits hypothécaires – tant pour la clientèle privée que pour les entreprises – ont bénéficié d'une formation continue afin d'aborder systématiquement la question de la valeur à long terme du bien financé et de son efficacité énergétique.

Ils peuvent également s'appuyer sur le partenariat avec myky, qui offre un outil permettant de planifier les rénovations d'un bien sur lequel ils ont été formés.

La BCN développe ses produits et services afin de répondre aux besoins du marché tout en garantissant un haut niveau de transparence. Elle veille à fournir à la clientèle une information claire, compréhensible et complète,

incluant les risques éventuels. Les formations dispensées ont pour objectif de renforcer la maîtrise des conseillères et conseillers dans l'accompagnement de la clientèle, afin que la qualité du conseil se reflète pleinement dans chaque contact.

### Satisfaction de la population

Toutefois, afin de disposer d'une vision plus complète et représentative de l'image de la BCN dans le canton de Neuchâtel, le taux de satisfaction, la disposition à recommander ainsi que l'intention d'achat reflètent désormais l'avis de l'ensemble de la population neuchâteloise, et non plus uniquement celui de la clientèle de la banque.

Voici les résultats de l'enquête 2025 :

- 63% des Neuchâteloises et Neuchâtelois sont satisfaits de leur banque cantonale
- 61% sont disposés à la recommander à leurs proches
- 47% ont l'intention de recourir de nouveau aux services de la BCN



Pour bien comprendre ces données, prenons le taux de satisfaction de 63%. Il est important de noter que les 37% restants ne traduisent pas nécessairement une insatisfaction, mais incluent également les personnes n'ayant pas de lien direct avec la BCN ou ne s'étant pas prononcées.

Inscrite dans une démarche d'amélioration continue, la BCN analyse ces résultats comme des indicateurs de pilotage. Des études complémentaires peuvent être menées afin de mieux comprendre les attentes des différents publics et d'intégrer ces enseignements dans la gouvernance, le développement de l'offre et l'expérience proposée à la clientèle.



## Lutte contre l'écoblanchiment

L'Association suisse des banquiers (ASB) considère l'écoblanchiment – ou greenwashing – comme un risque majeur pour la crédibilité du secteur financier. Ce risque apparaît lorsque les engagements ou les messages d'un établissement en matière de durabilité ne correspondent pas pleinement à ses pratiques internes, ou lorsque des informations inexactes ou ambiguës sont communiquées sur les caractéristiques de produits financiers. Il peut également se manifester si les attentes des clientes et clients en matière de durabilité ne sont pas correctement prises en compte dans le processus de conseil.

La BCN reconnaît donc l'importance de prévenir toute forme d'écoblanchiment afin de préserver la confiance du public et l'intégrité de la place financière. Elle s'engage ainsi à assurer une cohérence stricte entre ses actions, ses produits et sa communication. Cet engagement se traduit par une vigilance accrue dans la conception et la présentation de ses offres, par une transparence renforcée sur les critères ESG appliqués, ainsi que par une gouvernance interne attentive à la qualité et à la fiabilité des informations diffusées.

La formation joue un rôle central dans cette démarche. La BCN investit dans la montée en compétences de son personnel afin que chaque collaboratrice et collaborateur dispose des connaissances nécessaires pour conseiller la clientèle de manière responsable et alignée avec les standards ESG.

## Communication factuelle

La banque veille par ailleurs à ce que ses communications publicitaires et institutionnelles soient factuelles, compréhensibles et exemptes de toute ambiguïté. Elle met un soin particulier à présenter de manière transparente les caractéristiques de ses produits et services. Dans cette optique, la BCN publie depuis plusieurs années [une brochure](#) détaillant l'ensemble des frais liés à ses prestations, contribuant ainsi à renforcer la clarté et la confiance dans la relation avec la clientèle.



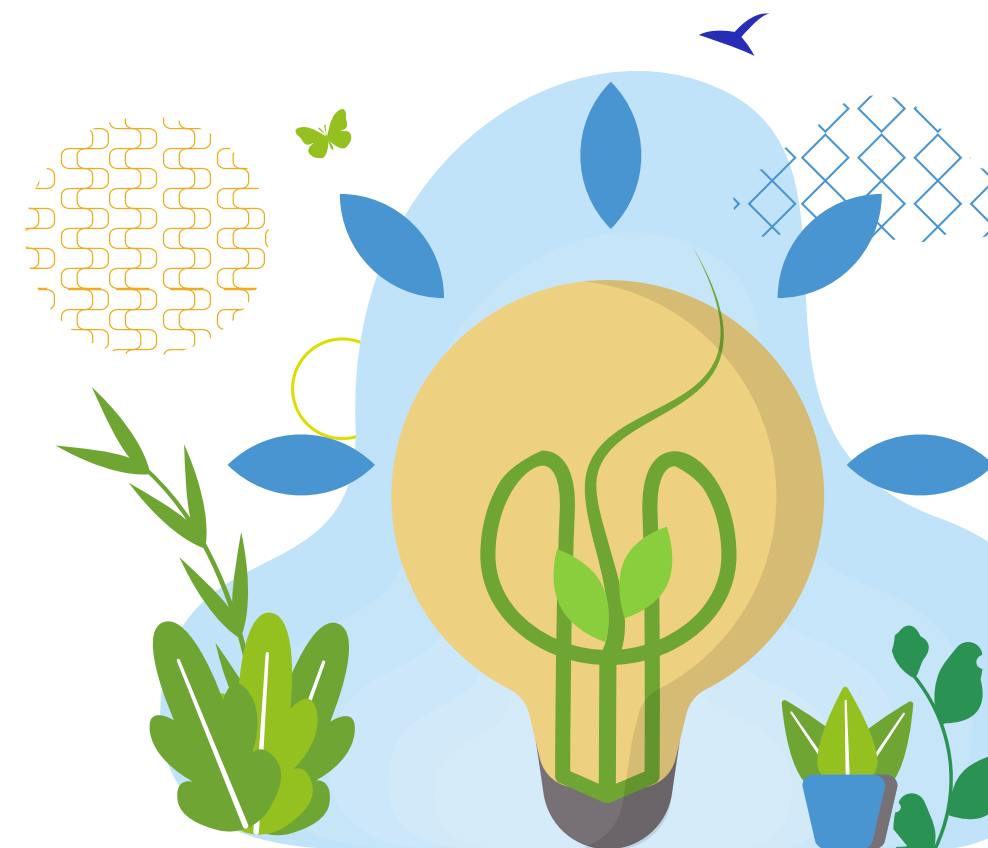


# Annexes et Index GRI

# Lexique des abréviations

Pour faciliter la lecture de ce document, voici les principales abréviations de référence :

- **ACBN**: Association cantonale des banques neuchâtelaises
- **AEnEC**: Agence de l'énergie pour l'économie
- **ASB**: Association suisse des banquiers
- **CNCI**: Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie
- **ESG**: Environnement, Social et Gouvernance
- **ESRS**: European Sustainability Reporting Standards
- **FINMA**: Autorité de surveillance des marchés financiers
- **GRI**: Global Reporting Initiative, des normes internationales de reporting
- **LPD**: Loi sur la protection des données
- **ODD**: Objectifs de développement durable (de l'ONU)
- **OFEV**: Office fédéral de l'environnement
- **OIT**: Organisation internationale du travail
- **ONU**: Organisation des Nations Unies
- **RSE**: Responsabilité sociétale d'entreprise
- **SAQ**: Swiss Association for Quality
- **SCI**: Système de contrôle interne
- **SFI**: Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales
- **SSF**: Swiss Sustainable Finance
- **UBCS**: Union des Banques Cantionales Suisses
- **UN-PRI**: Principes de l'investissement responsable de l'ONU



# Charte éthique de la BCN

Notre Charte éthique énonce les valeurs fondamentales et les règles de conduite que doivent observer les organes dirigeants de la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN), ainsi que les collaboratrices et collaborateurs.

Cette charte est conforme aux diverses lois et prescriptions qui ont force obligatoire dans la pratique d'une activité bancaire irréprochable. Nos règlements, manuels et directives respectent également ces principes et leur adéquation est systématiquement vérifiée.

Son application permet une compréhension commune des valeurs de la banque et les comportements éthiques et responsables attendus solidifient la banque et favorisent le développement d'une vision à long terme de l'établissement.

## Mission

Nous sommes au service de la population neuchâteloise depuis 1883. Nous sommes un établissement de droit public qui a pour but de contribuer au développement économique et social du canton de Neuchâtel en offrant les services d'une banque universelle.

Dans un environnement concurrentiel, exigeant plus de transparence, d'éthique et de dialogue, quatre valeurs d'égale importance nous guident dans nos activités quotidiennes, contribuent à la réussite de l'établissement et charpentent notre action dans le développement durable.

## Valeurs

### Proximité

Présents dans toutes les régions du canton de Neuchâtel, nous sommes au service de l'ensemble de la population neuchâteloise. Nous connaissons le canton, ses spécificités, et tissons un lien durable avec la clientèle et les partenaires.

### Fiabilité

Nous appliquons des normes éthiques élevées pour proposer des produits et services pérennes à notre clientèle. Nous développons nos compétences de manière continue afin de trouver des solutions fiables et efficaces aux défis quotidiens.

### Qualité

Nous proposons des conseils avisés à la clientèle. Grâce à notre professionnalisme, nous cherchons à atteindre un haut niveau de satisfaction de la clientèle en lui offrant un service de qualité irréprochable.

### Responsabilité

Nous visons des relations d'affaires respectueuses en agissant de manière éthique et intègre et en répondant aux besoins de la clientèle de manière transparente et responsable. Nous avons conscience de l'empreinte de nos actions sur l'environnement et la société et nous nous engageons à réduire ou à éviter les impacts négatifs.

### Principes fondamentaux

Ces principes fondamentaux régissent les rapports de travail au sein de l'établissement. Les organes ainsi que les collaboratrices et collaborateurs de la banque adoptent des comportements en adéquation avec l'intégralité des règles et devoirs qui régissent l'activité bancaire.

### Conformité

Nous respectons les lois, règlements et directives. Nous garantissons la confidentialité, ainsi que la protection des opérations et des données qui nous sont confiées par la clientèle ou par toute autre personne, société, entreprise ou institution, en relation avec notre établissement.

### Ethique

Nous tenons à développer une culture d'entreprise fondée sur des normes élevées en matière d'éthique et de responsabilité afin de préserver notre image et notre réputation. Nous agissons de façon intègre, loyale et transparente avec l'ensemble de nos parties prenantes, notamment notre clientèle, nos relations d'affaires, nos fournisseurs, nos autorités, le public et nos collègues. Nous veillons à leur communiquer des informations conformes à la réalité.

### Responsabilité sociétale d'entreprise

Nous nous engageons pour le développement durable de la société. Nous menons l'ensemble de nos activités avec une vision à long terme en prenant en compte les aspects environnementaux, sociaux et économiques. Nous nous assurons que les standards et bonnes pratiques en matière de gouvernance d'entreprise sont appliqués à tous les niveaux de la banque.





## Règles de conduite au sein de la BCN

### Relation avec la clientèle

Nous basons la relation d'affaires sur la confiance et la connaissance de la clientèle, qui est au centre de nos activités. Nous prenons soin de notre clientèle tout au long de son cycle de vie. Nous nous assurons que nos produits et services sont de haute qualité et appropriés à sa situation et à ses besoins personnels. Nous traitons de manière équitable et avec respect toutes nos interlocutrices et tous nos interlocuteurs.

### Conflits d'intérêts

Nous plaçons les intérêts de la clientèle avant tout autre intérêt. Nous avons une politique claire afin de prévenir, d'identifier et de gérer les conflits d'intérêts, et de régler l'acceptation de cadeaux ou d'avantages. Dès qu'un conflit est détecté, les organes dirigeants et le personnel de la banque sont tenus d'aviser leur hiérarchie ou les fonctions de contrôle de la banque.

### Protection des données

Nous nous appuyons sur des mesures organisationnelles et des outils technologiques pour avoir une approche éthique de l'utilisation des données et des informations. Nous garantissons ainsi à la clientèle, ainsi qu'au personnel de la banque, un usage approprié des données et toute la discrétion voulue par la loi et les usages afin d'honorer leur confiance.

### Coopération régionale

Nous choisissons nos fournisseurs avec soin. A qualité et prestations égales, nous donnons la préférence à ceux domiciliés dans le canton de Neuchâtel. La coopération avec les autorités, tant cantonales que communales, est constructive et basée sur la transparence. Les informations transmises donnent une image conforme à la réalité.

## Responsabilités de la banque envers son personnel

### Professionalisme

Nous considérons que notre succès est étroitement lié aux qualités professionnelles et humaines de nos employées et employés. Nous portons une attention particulière à leur épanouissement personnel et professionnel en créant un environnement de travail stimulant, où le talent peut s'exprimer. Nous favorisons la flexibilité dans l'organisation du travail de nos collaboratrices et de nos collaborateurs, en accord avec les besoins de notre établissement, et indépendamment du niveau hiérarchique de la personne qui en fait la demande.



### Traitement équitable

Nous sommes convaincus que la diversité d'origines, d'opinions et de genres enrichit la banque. Nous sommes attentifs à ce que nos collaboratrices et nos collaborateurs, quels que soient leur genre, leur nationalité, leur âge, leur orientation sexuelle ou leur religion, soient traités de manière équitable. Nous condamnons toute forme de mobbing, de harcèlement ou de discrimination.

### Rémunération

Nous veillons à ce que toute personne bénéficie des mêmes chances et d'une rémunération équitable et conforme au marché.

### Formation

Nous encourageons chacune et chacun à parfaire ses connaissances et à développer ses compétences professionnelles, quel que soit son niveau hiérarchique ou son taux d'activité. Sur la base d'un plan de développement, nous soutenons financièrement et par d'autres moyens cette démarche de formation.

### Santé et sécurité

Nous veillons à proposer un environnement de travail sûr, correspondant aux normes de sécurité, afin de préserver la santé physique et psychique de nos collaboratrices et collaborateurs.

### Vie privée

Nous ne nous immisçons pas dans la sphère privée de nos collaboratrices et de nos collaborateurs.

### Application de la Charte éthique

Notre Charte éthique est remise à tout le personnel, ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration, qui, par leur signature, s'engagent à la respecter, à tout moment et sans exception.

Nous signalons immédiatement toute suspicion de violation des lois, des règlements et de directives externes et internes ou de règles de conduite de la Charte éthique à notre hiérarchie ou à la personne responsable de la compliance. Par ailleurs, un mécanisme est mis en place afin de permettre à chaque membre du personnel de signaler anonymement une situation qui s'écarterait des principes décrits dans la présente charte. Toute forme de représailles à l'encontre des lanceuses et des lanceurs d'alerte est proscrite.

Notre Charte éthique revêt un caractère officiel et public et est accessible sur notre site internet à l'adresse

[www.bcn.ch/charte-ethique](http://www.bcn.ch/charte-ethique).

*Adoptée par le Conseil d'administration le 23 janvier 2024.*



# Index du contenu des normes GRI

**Déclaration d'utilisation :** la Banque Cantonale Neuchâteloise a préparé le rapport en référence aux normes GRI pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025.

**GRI 1 utilisée :** principes généraux 2021

**RG25 :** rapport de gestion 2025

**RRSE :** rapport RSE 2025

☀️ Indicateur ayant fait l'objet d'une revue limitée par un auditeur externe.

Norme GRI	Renvois	Commentaires explicatifs et omissions
<b>Informations générales</b>		
<b>L'organisation et ses pratiques de reporting</b>		
<b>2-1</b>	Détails sur l'organisation	RRSE, p. 9
<b>2-2</b>	Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	RRSE, p. 15
<b>2-3</b>	Période, fréquence et point de contact du reporting	RRSE, p. 15
<b>2-4</b>	Reformulations d'informations	<p>305-1, 305-2 et 305-3 ont été reformulés en raison de la réallocation des émissions du scope 3.08 du bilan CO<sub>2</sub> de 2024 dans les émissions directes, conformément aux prescriptions de la démarche du contrôle opérationnel.</p> <p>De plus, 302-1 et 302-2 ont été reformulés en raison de données peu fiables en 2024 sur la part d'énergie provenant de source renouvelable et non renouvelable dans les chauffages à distance.</p> <p>À des fins de comparaison avec la méthodologie actuelle, les émissions liées au matériel informatique en 2024 ont été déplacées du scope 3.1 au 3.2.</p> <p>L'indicateur 203-1 sur la distribution de la valeur économique distribuée a été reformulé car les investissements dans les infrastructures et le mécénat étaient auparavant comptabilisés à double (également inclus dans les coûts opérationnels).</p>
<b>2-5</b>	Assurance externe	RRSE, p. 15



## Index GRI

Norme GRI	Renvois	Commentaires explicatifs et omissions
<b>Informations générales</b>		
<b>Activité, travailleuses et travailleurs</b>		
<b>2-6</b>	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	<i>RRSE, p. 9 et p. 11</i>
<b>2-7</b>	Employé-e-s	<p><i>RRSE, p. 53</i></p> <p><i>Toutes les données proviennent du système de gestion du personnel. Sauf indication contraire, les chiffres sont exprimés en nombre de personnes. Il s'agit de chiffres établis à la fin de la période de référence.</i></p> <p><i>Voici les catégories d'employé-e-s utilisées à la BCN à des fins statistiques :</i></p> <p><i>Genre : femmes   hommes</i></p> <p><i>Age : &lt; 30 ans   entre 30 et 50 ans   &gt; 50 ans</i></p> <p><i>Région : employé-es domiciliés dans le canton de Neuchâtel   hors du canton de Neuchâtel</i></p> <p><i>Catégorie socioprofessionnelle : cadres supérieurs   cadres   non-cadres.</i></p> <p><i>Dans le détail, les cadres supérieurs sont les personnes au bénéfice d'un titre de directrice, directeur, sous-directrice ou sous-directeur ; les cadres sont celles au bénéfice d'un titre de fondé-e de pouvoir ou de mandataire commercial-e ; les non-cadres sont les employé-e-s sans titre.</i></p> <p><i>Une ou un employé-e temporaire est une personne au bénéfice d'un contrat de durée déterminée ou maximale (apprenti-e-s et stagiaires inclus).</i></p> <p><i>La BCN n'emploie personne avec des horaires non garantis.</i></p>
<b>2-8</b>	Travailleuses et travailleurs qui ne sont pas des employé-e-s	<p><i>La BCN mandate des entreprises externes en s'assurant que les conditions-cadres sont garanties.</i></p> <p><i>Les données quantitatives sur les travailleuses et travailleurs ne sont pas disponibles.</i></p>



## Index GRI

Norme GRI	Renvois	Commentaires explicatifs et omissions
<b>Informations générales</b>		
<b>Gouvernance</b>		
<b>2-9</b>	Structure et composition de la gouvernance	<i>RG25, pp. 29-33</i>
<b>2-10</b>	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	<i>RG25, p. 33</i>
<b>2-11</b>	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	<i>RG25, p. 30</i>
<b>2-12</b>	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	<i>RG25, pp. 33-35</i>
<b>2-13</b>	Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	<i>RG25, pp. 31-32</i>
<b>2-14</b>	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	<i>Le rapport RSE est examiné par la Direction générale et par le Conseil d'administration.</i>
<b>2-15</b>	Conflits d'intérêts	<i>RRSE, p. 84</i>
<b>2-16</b>	Communication des préoccupations majeures	<i>RRSE, p. 13</i>
<b>2-17</b>	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	<i>RRSE, pp. 13-14</i>
<b>2-18</b>	Evaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	<i>La performance du Conseil d'administration n'est pas évaluée en prenant en compte des critères spécifiquement liés au développement durable.</i>
<b>2-19</b>	Politiques de rémunération	<i>RG25, p. 41</i>
<b>2-20</b>	Processus de détermination de la rémunération	<i>RRSE, p. 64</i>



## Index GRI

Norme GRI	Renvois	Commentaires explicatifs et omissions
<b>Informations générales</b>		
<b>Stratégie, politiques et pratiques</b>		
<b>2-22</b>	Déclaration sur la stratégie de développement durable	<i>RRSE, pp. 4-5</i>
<b>2-23</b>	Engagements politiques	<i>RRSE, pp. 79-93</i>
<b>2-24</b>	Intégration des engagements politiques	<i>RRSE, pp. 79-93</i>
<b>2-25</b>	Processus de remédiation des impacts négatifs	<i>RRSE, pp. 16-23</i>
<b>2-26</b>	Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	<i>RRSE, p. 64 et p. 84</i>
✳ <b>2-27</b>	Conformité aux législations et aux réglementations	<i>RRSE, p.83</i> <i>Aucun cas de non-conformité.</i>
<b>2-28</b>	Adhésion à des associations	<i>La BCN est, entre autres, membre de l'Union des Banques Cantonales Suisses (UBCS), de l'Association suisse des banquiers (ASB) et de Swiss Sustainable Finance (SSF).</i>



## Index GRI

Norme GRI	Renvois	Commentaires explicatifs et omissions
<b>Informations générales</b>		
<b>Engagement des parties prenantes</b>		
<b>2-29</b> Approche de l'engagement des parties prenantes	<i>RRSE, pp. 16-23</i>	
<b>2-30</b> Négociations collectives	<i>RRSE, p. 56</i>	
<i>Thèmes pertinents</i>		
<b>3-1</b> Processus pour déterminer les thèmes pertinents	<i>RRSE, pp. 16-23</i>	
<b>3-2</b> Liste des thèmes pertinents	<i>RRSE, pp. 20-21</i>	



## Index GRI

Norme GRI	Renvois	Commentaires explicatifs et omissions
<b>Environnement</b>		
<b>3-3</b> Gestion des thèmes pertinents	RRSE, pp. 20-21 et pp. 29-30	
<b>Energie</b>		
<b>302-1</b> Consommation énergétique au sein de l'organisation	RRSE, p. 35, tableau « Consommation énergétique au sein de l'organisation »	<p>La consommation énergétique totale au sein de la BCN inclut la consommation énergétique des véhicules détenus par la BCN ainsi que celle des bâtiments, qui comprend le chauffage et l'électricité. La BCN n'a pas remplacé de liquide de refroidissement en 2025 et ne produit pas de vapeur.</p> <p>Sont considérées comme provenant de source renouvelable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la consommation électrique des bâtiments (qui inclut les véhicules de service électriques chargés sur site) attestée de source renouvelable ;</li> <li>- la chaleur issue de la part d'énergie renouvelable du mix des chauffages à distance alimentant la BCN (usine de valorisation de la chaleur ainsi que plaquettes de bois).</li> </ul> <p>Sont considérés comme non renouvelables :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le carburant fossile des véhicules de service ;</li> <li>- la consommation de mazout et de gaz naturel et la part d'énergie non renouvelable du mix des chauffages à distance alimentant la BCN.</li> </ul>
<b>302-3</b> Intensité énergétique	RRSE, p. 35, tableau « Consommation énergétique au sein de l'organisation »	Cet indicateur est calculé sur la base de la consommation énergétique de la banque (GRI 302-1) divisée par le nombre de collaborateurs et collaboratrices en équivalent plein-temps à la fin de l'année.
<b>302-4</b> Réduction de la consommation énergétique	RRSE, pp. 31-33 et p. 35	La BCN a conclu une Convention d'objectifs sur une base volontaire. Le monitoring des réductions est assuré par l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) par l'outil COS mis en place par le Confédération.



## Index GRI

Norme GRI	Renvois	Commentaires explicatifs et omissions
<b>Environnement</b>		
<b>Emissions</b>		
<p>☀ <b>305-1</b> Emissions directes de GES (scope 1)</p>	<p>RRSE, p. 32, tableau « Emissions de gaz à effet de serre (GES) »</p>	<p>Les unités utilisées sont exprimées en tonnes de CO<sub>2</sub> équivalent (tCO<sub>2</sub>e). Le CO<sub>2</sub> regroupe toutes les émissions de gaz à effet de serre définis par le protocole de Kyoto (CO<sub>2</sub>, méthane, protoxyde d'azote, etc.). Tous les gaz sont convertis en équivalent CO<sub>2</sub>.</p> <p>Les émissions du scope 1 incluent la consommation de chauffage au gaz et au mazout, ainsi que le carburant des véhicules de service.</p> <p>Les données sont mesurées par la BCN sur la base des consommations réelles annuelles telles qu'indiquées sur les relevés de consommation transmis par les fournisseurs d'énergie. Pour les sites loués par la BCN, l'impact carbone est fixe d'année en année pour autant qu'aucune rénovation ou aucun changement d'affectation n'aient été entrepris. A des fins de simplification, les émissions liées aux sites mis en location par la BCN (trois appartements se situant dans le même bâtiment que les centres de conseils) sont considérées dans le scope 1 et non dans le 3.13. Lorsque les données réelles ne sont pas disponibles ou pas suffisamment fiables (PPE, ou site loué par la BCN), le prestataire Neosys calcule les émissions des GES sur la base d'hypothèses conservatrices grâce à des informations tangibles (note CECEB, SRE, année de construction, EPT).</p> <p>Les émissions biogéniques s'élèvent à 0,05 tCO<sub>2</sub> et englobent les émissions liées à la production de chaleur.</p>
<p>☀ <b>305-2</b> Emissions indirectes de GES (scope 2)</p>	<p>RRSE, p. 32, tableau « Emissions de gaz à effet de serre (GES) »</p>	<p>Les émissions du scope 2 sont liées à la consommation de chauffage à distance et d'électricité, incluant les bancomats extra-muros. Dans la mesure où la BCN achète des certificats d'énergie renouvelable pour l'ensemble des sites qu'elle exploite, les émissions transcrites dans le bilan CO<sub>2</sub> sont calculées selon l'approche « market-based ».</p> <p>En utilisant le facteur d'émission du mix du réseau européen (ENTSO-E 2025) auquel est rattachée la Suisse, l'approche « locations-based » donne 137 tCO<sub>2</sub> pour l'électricité, ce qui porte le scope 2 à 164 tCO<sub>2</sub>.</p> <p>Les émissions biogéniques s'élèvent à 229 tCO<sub>2</sub> et englobent les émissions liées à la production de chaleur et à l'incinération des déchets. Les données sont mesurées selon les mêmes remarques émises en commentaire pour GRI 305-1.</p>

Norme GRI	Renvois	Commentaires explicatifs et omissions
<b>Environnement</b>		
<b>Emissions</b>		
<p>☀ <b>305-3</b> Autres émissions indirectes de GES (scope 3)</p>	<p>RRSE, p. 32, tableau « Emissions de gaz à effet de serre (GES) »</p>	<p>Les catégories suivantes sont considérées dans le périmètre du scope 3 :</p> <p>Catégorie 3.1 : Achats de produits et services. La BCN prend en compte les achats présentant un impact significatif, ce qui comprend la consommation de papier, les services postaux, les services de nettoyage ainsi que les cartouches et toners d'imprimantes.</p> <p>Catégorie 3.2 : Biens d'équipement / immobilisation. La BCN inclut l'achat de nouveau matériel informatique, de véhicules ainsi que de panneaux photovoltaïques. L'ensemble des émissions liées au cycle de vie de ces biens est comptabilisé l'année de leur achat.</p> <p>Catégorie 3.3 : Energie en amont. Le calcul de cette catégorie est réalisé par le prestataire sur la base des consommations des scopes 1 et 2.</p> <p>Catégorie 3.5 : Déchets générés. Les déchets urbains incinérés sont pris en compte. Pour les grands sites (Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Colombier), la donnée est issue des factures du prestataire de traitement. Pour les centres de conseils où la facturation se fait à la taxe au sac, la quantité de déchets est extrapolée sur la base de la quantité moyenne par EPT des 3 grands sites. Les déchets spéciaux sont exceptionnels; le cas échéant, les données sont transmises par le service Infrastructures immobilières.</p> <p>Catégorie 3.6 : Mobilité professionnelle. L'indicateur inclut les déplacements en véhicules privés qui sont comptabilisés sur la base des notes de frais transmises par le service comptabilité. A cela s'ajoute la moyenne annuelle des kilomètres réalisés par les membres du personnel qui bénéficient d'un système forfaitaire (définie sur la base d'une enquête interne réalisée en 2025). Les déplacements en avion ne sont, sauf exception, pas autorisés. Le cas échéant, l'impact du trajet par voie aérienne est compris dans cette catégorie. La majorité des déplacements professionnels est effectuée en transports publics, non intégrés au périmètre CO<sub>2</sub> car négligeables.</p> <p>Catégorie 3.7 : Mobilité pendulaire. Les données sont calculées grâce à une enquête interne sur les habitudes de mobilité. La dernière enquête, menée en 2024, a obtenu un taux de réponse de 92%. Une nouvelle enquête est conduite tous les 3 ans ou en cas de modification significative du plan de mobilité ou du règlement du personnel. Les émissions sont ensuite ajustées annuellement en fonction du nombre d'EPT.</p> <p>Les émissions biogéniques s'élèvent à 5 tCO<sub>2</sub> et englobent les émissions liées à la production de chaleur et à l'incinération des déchets. Les détails et hypothèses méthodologiques sont consignés dans un document annexe disponible sur demande.</p>
<p>☀ <b>305-4</b> Intensité des émissions de GES</p>	<p>RRSE, p. 32, tableau « Emissions de gaz à effet de serre (GES) »</p>	<p>Cet indicateur est défini sur la base des émissions de fonctionnement de la BCN et du nombre de collaborateurs et collaboratrices en EPT à la fin de l'année.</p>
<p><b>305-5</b> Réduction des émissions de GES</p>	<p>RRSE, pp. 31-33</p>	<p>Une feuille de route de décarbonation permet de suivre les actions à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif net zéro défini à 2040. La feuille de route de décarbonation est mise à jour une fois par année suite au calcul du bilan CO<sub>2</sub>. En outre, le monitoring réalisé dans le cadre de la Convention d'objectifs permet d'identifier et de prioriser les mesures à fort impact.</p>



## Index GRI

Norme GRI	Renvois	Commentaires explicatifs et omissions
<b>Environnement</b>		
<b>Portefeuille produits</b>		
<b>G4-FS8</b> Produits et services présentant une utilité écologique	<i>RRSE, pp. 37-47</i>	
<b>G4-FS11</b> Actifs intégrant des critères environnementaux ou sociaux	<i>RRSE, p. 46</i>	



## Index GRI

Norme GRI	Renvois	Commentaires explicatifs et omissions
<b>Social</b>		
<b>3-3</b> Gestion des thèmes pertinents	<i>RRSE, pp. 20-21 et p. 51</i>	
<b>Emploi</b>		
<p>☀ <b>401-1</b> Nombre de nouveaux employé-e-s et taux de recrutement Nombre de départs et taux de rotation du personnel</p>	<i>RRSE, p. 55</i>	<p><i>Le taux de recrutement est calculé selon le nombre d'entrées d'une catégorie sur l'ensemble des membres de la même catégorie (effectif au 31.12). Les démissions, les licenciements, les départs à la retraite et les décès sont inclus dans les départs. Le taux de rotation est calculé selon le nombre de départs d'une catégorie sur l'ensemble de l'effectif moyen des membres de cette catégorie durant l'année de référence.</i></p>
<b>401-2</b> Avantages accordés aux employé-e-s à temps plein et non aux employé-e-s temporaires ou à temps partiel	<i>RRSE, p. 56</i>	
<p>☀ <b>401-3</b> Congé parental</p>	<i>RRSE, p. 56</i>	<p><i>Le congé est comptabilisé sur une seule année civile, lorsque le parent le démarre. Le taux de reprise d'une catégorie est calculé par rapport au nombre de personnes de la catégorie dont le congé a pris fin au cours de l'année de référence. Le taux de rétention d'une catégorie est calculé par rapport au nombre de personnes de la catégorie ayant repris le travail l'année précédente et toujours employés 12 mois après.</i></p>
<b>Relations employé-e-s / direction</b>		
<b>402-1</b> Périodes minimales de préavis pour les modifications opérationnelles		<i>Pour la mise en œuvre de modifications opérationnelles significatives touchant le rapport de travail, la BCN respecte, au minimum, les périodes minimales de préavis légales.</i>



## Index GRI

Norme GRI	Renvois	Commentaires explicatifs et omissions
<b>Social</b>		
<b>Santé et sécurité au travail</b>		
<b>403-10</b> Jours d'absence par employé-e	<i>RRSE, p. 61</i>	
<b>Relations employé-e-s / direction</b>		
☀ <b>404-1</b> Nombre moyen d'heures de formation par an par employé-e	<i>RRSE, p. 59</i>	
<b>404-2</b> Programmes de mise à niveau des compétences des employé-e-s et programmes d'aide à la transition	<i>RRSE, pp. 59-60</i>	
☀ <b>404-3</b> Pourcentage d'employé-e-s bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	<i>RRSE, p. 60</i>	
<b>Diversité et égalité des chances</b>		
☀ <b>405-1</b> Diversité des organes de gouvernance et des employé-e-s	<i>RRSE, p. 63</i>	
<b>405-2</b> Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	<i>RRSE, p. 8 et p. 56</i>	<i>La BCN possède le label Fair-ON-Pay.</i>
<b>Lutte contre la discrimination</b>		
<b>406-1</b> Cas de discrimination et mesures correctives prises		<i>Aucun cas signalé.</i>



## Index GRI

Norme GRI	Renvois	Commentaires explicatifs et omissions
<b>Economie</b>		
<b>3-3</b> Gestion des thèmes pertinents	RRSE, pp. 20-21 et p. 69	
<b>Performance économique</b>		
* <b>201-1</b> Valeur économique directe générée et distribuée	RRSE, p. 72	<p>La valeur économique directe générée est composée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Résultat brut des opérations d'intérêts</li> <li>– Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de services</li> <li>– Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur</li> <li>– Sous-total et autres résultats ordinaires</li> </ul> <p>Deux modifications de calcul sont intervenues dans la distribution de la valeur économique générée. Premièrement, l'investissement pour la communauté était auparavant comptabilisé à double car également inclus dans les coûts opérationnels. Les années précédentes ont été recalculées, ce qui a impacté la valeur économique distribuée. Deuxièmement, l'investissement pour la communauté (sponsoring et dons) comptabilisait auparavant une valeur de valorisation, ce qui n'est plus le cas en 2025. Les années précédentes ont été recalculées, même si cela n'impactait pas la valeur économique distribuée. Concrètement, cette valorisation étant constituée de coûts réels, elle est donc incluse dans les coûts opérationnels.</p> <p>La BCN ne paye pas d'impôts et seuls les intérêts payés sous forme de dividende à l'actionnaire (Canton) sont considérés dans cette distribution.</p>
<b>201-2</b> Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	RRSE, pp. 29-30	
<b>201-3</b> Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	RRSE, p. 57	
<b>201-4</b> Aide financière publique		La BCN ne bénéficie d'aucune subvention publique.
<b>Impacts économiques indirects</b>		
* <b>203-1</b> Investissements dans les infrastructures et mécénat	RRSE, pp. 72-78	L'investissement pour la communauté (sponsoring et dons) comptabilisait auparavant une valeur de valorisation, ce qui n'est plus le cas en 2025. Les années précédentes ont été recalculées.
<b>203-2</b> Impacts économiques indirects significatifs	RRSE, pp. 67-78	



## Index GRI

Norme GRI	Renvois	Commentaires explicatifs et omissions
<b>Economie</b>		
<b>Pratiques d'achats</b>		
<b>204-1</b> Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	<i>RRSE, p. 70</i>	<i>La localisation d'un fournisseur est définie par l'adresse de son entité émettrice, généralement son siège social, qui figure sur la facture. Pour la BCN, un fournisseur local est défini par sa localisation dans le canton de Neuchâtel.</i>
<b>Communautés locales</b>		
<b>413-1</b> Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	<i>RRSE, pp. 67-78</i>	
<b>G4-FS13</b> Points d'accès dans des zones à faible densité ou à faibles structures urbaines	<i>RRSE, p. 11</i>	
<b>Impacts économiques indirects</b>		
<b>415-1</b> Contributions politiques		<i>La BCN ne verse aucune contribution politique.</i>



## Index GRI

Norme GRI	Renvois	Commentaires explicatifs et omissions
<b>Gouvernance</b>		
<b>3-3</b> Gestion des thèmes pertinents	<i>RRSE, pp. 16-17, p. 82, p. 87 et p. 90</i>	
<b>Commercialisation et étiquetage</b>		
<b>417-1</b> Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage	<i>RRSE, pp. 91-93</i>	
<b>417-2</b> Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage		<i>Aucun cas identifié par la BCN.</i>
<b>Confidentialité des données des clients</b>		
* <b>418-1</b> Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des client·e·s et aux pertes des données des client·e·s	<i>RSE, p.88</i>	<i>Aucune.</i>
<b>Lutte contre la corruption</b>		
<b>205-1</b> Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	<i>RRSE, pp. 81-86</i>	
<b>205-2</b> Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	<i>RRSE, pp. 81-86</i>	
* <b>205-3</b> Cas avérés de corruption et mesures prises	<i>RRSE, p.84</i>	<i>Aucun.</i>
<b>Comportement anticoncurrentiel</b>		
<b>206-1</b> Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust		<i>Aucune.</i>



Rapport de l'auditeur indépendant  
concernant une sélection d'indicateurs en  
matière de durabilité du Rapport RSE 2025

# Rapport de l'auditeur indépendant pour une mission d'assurance limitée concernant une sélection d'indicateurs en matière de durabilité de la Banque Cantonale Neuchâteloise

---

## Au Conseil d'administration de la Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel

Nous avons été engagés pour mener une mission d'assurance limitée sur une sélection des indicateurs en matière de durabilité (ci-après « Indicateurs de durabilité ») présentés dans le Rapport de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) 2025 de la Banque Cantonale Neuchâteloise (ci-après « la BCN ») pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

Notre mission d'assurance limitée s'est concentrée sur les Indicateurs de durabilité marqués des symboles , , ,  et  dans votre Rapport RSE 2025 :

### Environnement

- Émissions directes de gaz à effet de serre (GES) (Scope 1), [en pages 32, 106](#)
- Émissions indirectes de GES (Scope 2), [en pages 32, 106](#)
- Autres émissions indirectes de GES (Scope 3), [en pages 32, 107](#)
- GES par employé-e équivalent plein-temps (EPT), [en pages 32, 107](#)
- Actifs intégrant des critères environnementaux ou sociaux, [en pages 46, 108](#)

### Social

- Nombre de nouveaux employé-e-s et taux de recrutement, [en pages 54, 109](#)
- Nombre de départs et taux de rotation du personnel, [en pages 55, 109](#)
- Bénéficiaires d'un congé parental, [en pages 56, 109](#)
- Formation initiale et continue, [en pages 59, 110](#)
- Pourcentage d'employé-e-s bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière, [en pages 60, 110](#)
- Égalité des chances, [en pages 63, 110](#)

## Economie

- Part des dépenses fournisseurs en Suisse et dont part des dépenses locales (NE), **en pages 70, 112**
- Valeur économique directe générée, **en pages 72, 111**
- Distribution de la valeur économique générée, **en pages 72, 111**
- Valeur économique mise en réserve, **en pages 72, 111**
- Investissement pour la communauté (sponsoring et dons), **en pages 72, 111**

## Gouvernance

- Conformité aux législations et aux réglementations, **en Index GRI page 103**
- Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des client·e·s et aux pertes des données des client·e·s, **en Index GRI page 113**
- Cas avérés de corruption et mesures prises, **en Index GRI page 113**

## Conclusion de notre mission d'assurance limitée

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, décrites ci-dessous au paragraphe « Résumé des travaux effectués pour fonder notre conclusion de notre mission d'assurance limitée », et des éléments probants que nous avons obtenus, nous n'avons pas identifié d'éléments qui nous portent à croire que les Indicateurs de durabilité n'ont pas été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux critères applicables.

Notre rapport d'assurance et notre conclusion ne s'étendent pas aux informations relatives à des périodes antérieures, aux informations prospectives, ni aux autres informations incluses dans le Rapport RSE 2025, y compris les images, les fichiers audios ou les vidéos intégrées.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre conclusion.

## Compréhension de la manière dont la BCN a préparé des Indicateurs de durabilité

La BCN a établi les Indicateurs de durabilité en référence aux normes de la Global Reporting Initiative (GRI) et les émissions de GES présentées dans le tableau « Emissions de gaz à effet de serre (GES) » en page 32 conformément aux normes du Greenhouse Gas (GHG) Protocol (ci-après « critères applicables »). Par conséquent, les Indicateurs de durabilité doivent être lus et compris conjointement avec ces critères applicables.



### Limites inhérentes de la préparation des Indicateurs de durabilité

En raison des limites inhérentes à toute structure de contrôle interne, il est possible que des erreurs ou des irrégularités figurant dans les Indicateurs de durabilité ne soient pas identifiées. Notre mission n'est pas conçue pour détecter toutes les faiblesses du contrôle interne relatif à l'élaboration des Indicateurs de durabilité, car la mission n'a pas été réalisée de manière continue tout au long de la période et les procédures d'audit mises en œuvre ont été effectuées sur la base d'échantillons.

L'exactitude et l'exhaustivité des Indicateurs de durabilité sélectionnés sont soumises à des limitations intrinsèques de par leur nature et les méthodes utilisées pour déterminer, calculer et estimer ces données. En outre, la quantification des Indicateurs de durabilité est soumise à une incertitude intrinsèque, dans la mesure où les connaissances scientifiques relatives aux facteurs sous-jacents, notamment les facteurs d'émission et les valeurs nécessaires, par exemple pour combiner les émissions de différents gaz, demeurent incomplètes.

### Responsabilités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la BCN est responsable de :

- sélectionner et de définir des critères appropriés pour l'établissement des Indicateurs de durabilité, en tenant compte de la législation et de la réglementation en vigueur concernant la diffusion de telles informations ;
- préparer des Indicateurs de durabilité conformément aux critères applicables ; et

- concevoir, de mettre en œuvre et de maintenir des contrôles internes sur les informations pertinentes pour la préparation des Indicateurs de durabilité, de façon à s'assurer que ces informations ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

### Responsabilités de l'auditeur

Nos responsabilités consistent à :

- planifier et réaliser une mission d'assurance afin d'obtenir une assurance limitée sur le fait que les Indicateurs de durabilité ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs ;
- formuler une conclusion indépendante, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre et des éléments probants que nous avons obtenus ; et
- communiquer notre conclusion indépendante au Conseil d'administration de la BCN.

Comme nous avons été mandatés pour fournir une conclusion indépendante sur les Indicateurs de durabilité établis par le Conseil d'administration, nous ne sommes pas autorisés à participer à l'établissement des Indicateurs de durabilité, car cela pourrait compromettre notre indépendance.



## Normes professionnelles appliquées

Notre mission a été effectuée conformément à la norme ISAE 3000 (Revisée) Norme internationale de missions d'assurance : missions d'assurance autres que les audits et examens limités de l'information financière historique, publiée par l'International Auditing and Assurance Standards Board (IAASB).

## Indépendance et contrôle qualité

Nous nous sommes conformés aux exigences en termes d'indépendance et d'éthique professionnelle de l'International Code of Ethics for Professional Accountants (including International Independence Standards) de l'International Ethics Standards Board for Accountants (Code de l'IESBA) qui repose sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de comportement professionnel.

Notre société applique la norme ISQM 1, qui exige que nous concevions, mettions en place et faisons fonctionner un système de gestion de la qualité qui comprend des politiques ou des procédures visant au respect des règles d'éthique, des normes professionnelles ainsi que des exigences légales et réglementaires applicables.

Notre travail a été effectué par une équipe indépendante et pluridisciplinaire composée d'experts-comptables et d'experts en durabilité. Nous restons les seuls responsables de nos conclusions.

## Résumé des travaux effectués pour fonder notre conclusion de notre mission d'assurance limitée

Nous sommes tenus de planifier et d'effectuer nos travaux de manière à examiner les domaines présentant un risque d'anomalies significatives dans les indicateurs de durabilité. Le choix des procédures d'audit relève de notre jugement professionnel. Dans la réalisation de notre mission d'assurance limitée sur les Indicateurs de durabilité nous avons, entre autres, effectué les travaux suivants :

- évaluation de la conception et la mise en œuvre des systèmes, processus et contrôles internes pour la détermination, le traitement et l'élaboration des Indicateurs de durabilité ;
- entretiens avec des employés responsables de la détermination, de la consolidation et de la mise en œuvre des procédures de contrôle interne relatives des Indicateurs de durabilité ;
- inspection d'une sélection de documents internes et externes afin de vérifier si les informations quantitatives sont étayées par des preuves suffisantes et présentées de manière précise et équilibrée ;
- évaluation des processus de collecte, de validation et de reporting des données ainsi que la fiabilité des données rapportées sur une base de test par échantillonnage ;

- analyse des données et des tendances sur une sélection d'informations quantitatives incluses dans le périmètre de la mission d'assurance limitée ; et
- évaluation de la cohérence des Indicateurs de durabilité avec les autres divulgations et indicateurs clés ainsi que la présentation globale des divulgations à travers d'une lecture critique du Rapport RSE 2025.

Lors d'une mission d'assurance visant à obtenir une assurance limitée, les procédures d'audit mises en œuvre varient dans leur nature et leur calendrier, et sont moins étendues que lors d'une mission d'assurance visant à obtenir une assurance raisonnable. En conséquence, le niveau d'assurance obtenu dans le cadre d'une mission d'assurance limitée est sensiblement inférieur à l'assurance qui aurait été obtenue si nous avions effectué une mission d'assurance raisonnable.

Genève, le 21 avril 2026

### KPMG SA

Chouaa Halabi  
Experte-réviser agréée  
Réviser responsable

Saskia Weiss  
Experte-réviser agréée



**Graphisme**  
Agence NEUE

Rue du Château 23  
2034 Peseux  
[www.neue.swiss](http://www.neue.swiss)

**NEUE**